



# VERS DEMAIN

*Pour le triomphe de l'Immaculée*

Journal de patriotes catholiques  
Pour le règne des Coeurs de Jésus et Marie  
Dans les âmes, les familles et les pays

Maison Saint-Michel, 1101 rue Principale  
Rougemont, QC, Canada J0L 1M0  
Montréal (514) 856-5714; Rougemont (450) 469-2209; Fax (450) 469-2601  
Poste-Publications Convention N° 40063742 - Pap N° enregistrement 09928  
Imprimé au Canada - [www.versdemain.org](http://www.versdemain.org) - [info@versdemain.org](mailto:info@versdemain.org)

Pour la réforme économique du Crédit Social  
En accord avec la doctrine sociale de l'Église  
Par l'action vigilante des pères de famille  
Et non par les partis politiques

907e édition française. 71e année

Mars-Avril 2010

4 ans: \$20.00

## **Canonisation du Frère André, le 17 octobre 2010 (p. 2-3)**



*Bon saint Joseph, Patron du Canada et de l'Église universelle, convertissez les dirigeants de nos pays. Qu'ils rejettent les projets de loi de l'abolition des congés des dimanches dans les écoles, de la disparition de nos crucifix sur la place publique, de l'euthanasie, du suicide assisté. Qu'ils abolissent les lois de l'avortement et du mariage contre-nature.*



# Le grand thaumaturge canadien, Frère André

## Fondateur de l'imposante Oratoire Saint-Joseph

### Sera canonisé à Rome, le 17 octobre 2010

Benoît XVI présidera six canonisations le dimanche 17 octobre 2010: il l'a annoncé vendredi le 19 février lors d'un consistoire ordinaire. Dont l'un est notre bon Frère André. zenit.org nous le présente comme suit: «Le bienheureux Canadien, Frère André Bessette (au siècle, Alfred), était religieux de Sainte-Croix (1845-1937), apôtre de saint Joseph et grand thaumaturge; «Pauvre, serviteur



et humble», «Pauper, servus et humilis», lit-on sur sa tombe; homme de prière à qui l'on venait se confier, l'humble «Frère André» est à l'origine de l'imposante basilique construite à Montréal en l'honneur de saint Joseph, en qui il avait une confiance toute spéciale; il a été béatifié par Jean-Paul II en 1982.

#### Un événement historique au retentissement mondial

##### Frère André sera canonisé le 17 octobre 2010

Montréal, le 19 février 2010 - C'est dans une atmosphère de joie palpable que plusieurs membres de la famille religieuse de Sainte-Croix, du diocèse de Montréal et de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal ont été réunis aujourd'hui dans la Salle du Consistoire de la Cité vaticane, pour entendre le pape Benoît XVI annoncer en leur présence et devant les cardinaux en réunion, que

Frère André sera canonisé le dimanche 17 octobre prochain à Rome.

Cette nouvelle attendue depuis si longtemps du premier modèle masculin de sainteté né au Canada a provoqué des applaudissements nourris.

Le supérieur général de la Congrégation de Sainte-Croix, père Hugh Cleary et le recteur de l'Oratoire Saint-Joseph, père Claude Grou étaient au nombre de la délégation en compagnie de madame l'ambassadeur du Canada auprès du Saint-Siège, Anne Leahy:

**«La canonisation de frère André est un grand honneur pour le Canada. Frère André est une figure très connue non seulement dans l'Église catholique. Son rayonnement s'étend bien au-delà de Montréal; il a touché les gens au Canada tout entier et même à l'étranger. Ses mérites, que l'Église tient à reconnaître, sont une expression particulièrement resplendissante de la contribution des catholiques à notre pays et à sa tradition spirituelle.»**

Le cardinal Jean-Claude Turcotte, archevêque de Montréal, a déclaré en point de presse à l'Oratoire Saint-Joseph:

**«L'annonce de la canonisation de frère André est ce qui pouvait arriver de mieux cette année pour l'Église de Montréal. J'ai toujours été impressionné par cet homme, à la fois humble et visionnaire, un homme à la foi profonde. Un exemple de ténacité, autant d'actualité encore aujourd'hui en 2010.»**

Le supérieur de la province canadienne de la Congrégation de Sainte-Croix, père Jean-Pierre Aumont, c.s.c., a mentionné que «l'annonce de la canonisation de frère André est un précieux cadeau qu'accueillent avec bonheur ses nombreux amis qui ont bénéficié de son intercession et de son soutien depuis plusieurs décennies. Pour les religieux de Sainte-Croix, il représente plus que jamais une source d'inspiration, un modèle de foi et de confiance en Dieu et en l'être humain. Il nous invite à rêver grand et à croire en l'avenir!»

#### Une renommée mondiale

À sa mort, le 6 janvier 1937, un million de personnes ont défilé devant son cercueil pour lui rendre hommage.

Au fil des ans, 10 millions de personnes ont signé des pétitions pour sa canonisation. Depuis 1941, on a multiplié les démarches pour qu'il soit canonisé et déclaré saint. En 1978, Paul VI l'a déclaré vénérable, et en 1982 Jean-Paul II l'a béatifié.

#### Une petite biographie

Alfred Bessette, le bienheureux frère André, frère convers de la Congrégation de Sainte-Croix, grand thaumaturge canadien et fondateur de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont Royal, est né dans la paroisse de Saint-Grégoire d'Iberville, (Mont-Saint-Grégoire, Québec) le 9 août 1845, fête du saint Curé d'Ars. Il était le fils d'Isaac Bessette et de Clothilde Foisy. Le frère André est décédé le 6 janvier, fête de l'Épiphanie 1937, à l'hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance de ville Saint-Laurent, (Montréal) Québec.

Alfred Bessette est le huitième enfant d'une famille de 12 (dont 4 morts en bas âge). Il est baptisé, le lendemain de sa naissance.

À l'automne de 1849, Isaac Bessette vend sa propriété de Saint-Grégoire et déménage à Farnham. Le père de famille, pauvre, exerce divers métiers. Le 20 février 1855, un arbre qu'il abat, lui tombe sur la poitrine et le tue. Désormais seule avec ses enfants, Clothilde assure leur éducation chrétienne et leur transmet la dévotion traditionnelle à la sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph. Restée sous le choc de la mort de son mari, elle dépérit et meurt de tuberculose le 20 novembre 1857.



Alfred a 12 ans. Il est recueilli par sa tante maternelle Marie-Rosalie et son mari Timothée Nadeau, qui résident à Saint-Césaire. Il suit des leçons de catéchisme, puis reçoit la confirmation de Mgr Jean-Charles Prince, premier évêque de Saint-Hyacinthe, le 7 juin 1858. Quand l'oncle Nadeau, en 1860, part travailler en Californie, le maire de Saint-Césaire, Louis Ouimet, accueille l'adolescent et le fait travailler sur la ferme. En 1862, il est apprenti boulanger puis cordonnier. Son état de santé est faible, il ne digère rien, mais il prie beaucoup. Depuis sa tendre enfance à Farnham, Alfred, malgré sa santé fragile, se prive de dessert et porte à la taille une ceinture en cuir avec des pointes de fer pour se sacrifier. Ses prières à genoux sont longues, fréquentes et intenses: on le trouve les bras en croix, devant un crucifix, à l'église, dans sa chambre ou dans une grange.

Suivant l'exemple de plusieurs Canadiens du temps qui émigrent aux États-Unis pour gagner le pain quotidien, Alfred prend le train pour la Nouvelle-Angleterre en octobre 1863. Des frères, des sœurs et des connaissances d'Alfred y sont déjà installés. Le jeune homme de 18 ans, qui a peine à supporter le travail en usine, alterne les emplois dans des filatures de coton avec le travail dans des fermes. Il est embauché au Connecticut (Moosup, Putnam, Hartford et Killingly), au Massachusetts (North Easton) et au Rhode Island (Phoenix). Réserve de nature, Alfred, épuisé après sa journée de travail, s'enferme dans sa chambre et prie.

Après quatre ans, il revient à Saint-Césaire chez Louis Ouimet; le curé, André Provençal remarque la piété du jeune homme et lui conseille d'entrer en communauté. Alfred invoque son ignorance. L'abbé Provençal calme ses réticences en l'assurant qu'il trouvera le climat de prière dont il a besoin, tout en se rendant utile, dans la Congrégation de Sainte-Croix, à laquelle il avait confié en 1869, la direction d'un collège à St-Césaire.

Le 22 novembre 1870, Alfred se présente au collège Notre-Dame, à Côte-des-Neiges (Montréal), où la Congrégation de Sainte-Croix vient d'installer son noviciat. M. le curé Provençal a écrit une lettre de recommandation au maître des novices, lui disant: «Je vous envoie un saint.»

Avec un autre postulant, Alfred prend l'habit religieux le 27 décembre, et prend aussi le nom d'André, en l'honneur du curé André Provençal qui l'avait si bien dirigé.

En 1872, les supérieurs de la congrégation hé-

(suite en page 3)

#### Table des matières

Mars-Avril 2010

	Pages
Le Frère André sera canonisé à Rome	1 à 4
Espoir pour l'Afrique. Cardinal Turkson	5
Mère Julienne du Rosaire	6
Dividende gratuit à chacun. L. Even	7 à 9
Saint Suaire de Turin. F. Giraud	10 à 12
Ne prenons pas la place de Dieu	13
Civilisation de la vie ou de la mort	14
Priens pour nos défunts. Th. Tardif	15
Développements en Afrique	16-17
Dictature du ministère de l'Éducation	18
Le Cardinal Ouellet proteste	18
Protéger la Création. Benoît XVI	19
Capitalisme et communisme. L. Even	20-21
L'Église et le capitalisme. A. Pilote	22
Crédit Social met l'argent à sa place. L.E.	23
Message du Pape pour le carême	24

# Des centaines de guérisons miraculeuses chaque année



(suite de la page 2)

sitent cependant, en raison de sa mauvaise santé, à l'admettre à la profession religieuse. Après une conversation avec Mgr Ignace Bourget - celui-là même qui a fait venir la congrégation de Ste-Croix au pays - l'évêque de Montréal rassure le frère André. Peu après, le nouveau maître des novices, Amédée Guy, le recommande en disant: «Si ce jeune homme devient incapable de travailler, il saura au moins bien prier.» Admis à prononcer ses vœux temporaires le 22 août 1872, le frère André fait sa profession perpétuelle à 28 ans et 6 mois, le 2 février 1874.

On lui confie la fonction de portier du collège. Il doit aussi assurer la propreté des lieux, faire les courses, donner l'aumône aux pauvres. Il devient aussi barbier et infirmier auprès des collégiens, s'occupe du courrier, du transport des colis des élèves; il accompagne parfois ces derniers, les jours de promenade.

## Les guérisons miraculeuses

Parmi les guérisons miraculeuses survenues du vivant du Frère André, on raconte celle du Frère Albéric, qui s'était blessé à la jambe et était immobilisé dans sa chambre depuis un mois, il désespérait de ne pouvoir se rendre aux célébrations en l'honneur de saint Joseph, au jour de sa fête patronale. Le frère André fit une neuvaine au grand saint Joseph et le 19 mars le Frère Albéric put se rendre avec joie à la chapelle.

On rapporte aussi qu'un jeune élève se trouvait confiné au lit depuis plusieurs jours en raison d'une fièvre maligne. Mais lors d'une récréation, le Frère se rendit à l'infirmerie, et lui dit: «Lève-toi, petit paresseux! Tu es en parfaite santé. Va-t-en jouer dehors avec les autres!» Se sentant mieux, le garçon partit rejoindre ses camarades. Le Frère fut réprimandé par le médecin du collège pour son imprudence, mais quand celui-ci examina le garçon, il reconnut que l'élève était effectivement guéri.

Quand une épidémie de variole toucha le collège, l'infirmerie de l'ancien noviciat fut remplie de patients, religieux et élèves. Quelques-uns moururent, malgré les soins assidus prodigués par le Supérieur du collège, et par le Frère André, qui se mit à prier saint Joseph de faire cesser l'épidémie. Dès lors, plus personne ne fut atteint, et les malades se trouvèrent subitement guéris!

Les guérisons obtenues par la prière de frère André firent affluer les pauvres et les malades: des mourants recouvraient la santé, des cas «désespérés» étaient guéris, des jambes et des bras infirmes devenaient normaux comme par un jeu d'enfant. La guérison pouvait être instantanée ou prendre du temps et de la persévérance, des prières et des neuvaines, être totale ou partielle, par contact direct ou au loin: «Ayez confiance en saint Joseph! Frottez la partie malsaine avec une médaille ou de l'huile de saint Joseph», recommandait frère André.

Un grand collaborateur du Thaumaturge, Joseph-Olivier Pichette qui, après avoir été condamné par son médecin à une mort prochaine à l'âge de 25 ans, a été guéri après avoir demeuré jour et nuit avec le bon frère, avoir récité de longues prières et fait une neuvaine avec le thaumaturge.

## Petites leçons faites avec humour

Le frère André avait aussi un bon sens de l'humour, et l'utilisait fréquemment pour donner des petites leçons. Un jour il vit une femme cueillir des pommes vertes des arbres de la communauté. Celle-ci vint le voir plus tard pour être guérie de douleurs à l'estomac. Le Frère lui dit: «Frottez-vous avec une médaille de saint Joseph et, bien sûr, cessez de manger des pommes vertes!» À une autre femme se plaignant de ressentir constamment un poids sur la poitrine, il répondit:

«Ce n'est sûrement pas votre décolleté qui vous embarrasse. Frottez-vous jusqu'à ce que le tissu s'allonge!» À une autre dame portant une robe un peu courte, il demanda: «Ne craignez-vous pas de vous enfarger dans votre robe?» Il est à noter que le Frère, amant de la modestie et de la pureté, ne touchait jamais les femmes pour les guérir.



La réputation de thaumaturge et de sainteté du petit frère se répandait de bouche à oreille. La direction du collège finit par s'inquiéter du flot croissant de visiteurs. Des parents, des confrères et même le médecin de l'établissement dénoncent aux autorités religieuses et sanitaires de la ville la présence de malades à proximité des élèves. Certains qualifient le frère de charlatan.

On demande au frère André de recevoir les malades dans un abri construit en face du collège, à l'arrêt du tramway, pour les parents des élèves. Il amène ses visiteurs prier devant une statue de saint Joseph qu'il a installée dans une niche sur le Mont Royal. Le terrain est acquis en 1896 par le collège Notre-Dame. Le frère André nourrit le projet d'y ériger une chapelle à saint Joseph. Avec l'appui de ses amis, il finit par obtenir l'autorisation de la construire. Grâce aux dons offerts spontanément, la chapelle est bénite le 16 octobre 1904.

L'affluence des pèlerins est telle qu'on devra augmenter les dimensions de la chapelle à quatre reprises de 1908 à 1912. Chaque fois, la générosité populaire permettra de payer les travaux.

En 1913, sous la pression des laïques et avec l'encouragement de Mgr Bruchési, un projet de basilique est mis en branle. L'argent nécessaire pour financer la construction de la crypte, soit 80 000 \$, est déjà amassé grâce aux dons des fidèles. Les travaux commencent donc dès 1914 et l'inauguration de la crypte - première étape du projet - a lieu le 16 décembre 1917. En moins d'un an, le sanctuaire, qui pouvait accueillir 1 000 personnes assises, se révèle cependant trop petit.

Le nombre de visiteurs s'accroît encore au cours des années 1920, et selon la volonté de l'archevêque, l'oratoire St-Joseph devient le cœur des activités religieuses de l'archidiocèse. Des associations de toutes sortes - mouvements sociaux, syndicats catholiques, congrégations - prennent l'habitude d'y faire des pèlerinages et des rassemblements qui attirent des milliers de personnes. Dans les paroisses et les établissements d'enseignement, on organise des visites

annuelles à l'oratoire.

Les visiteurs ne viennent plus seulement de la province de Québec, mais aussi de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de l'Ouest canadien, et des États-Unis. En 1920, le frère André institue chaque vendredi soir, une heure sainte à la crypte, bientôt suivie d'un chemin de la croix. Le frère André racontait la Passion de Notre-Seigneur avec une telle émotion à ses amis, qu'ils en étaient remués et transformés. À tous, il demandait de prier. Ces soirées de prière attirent des centaines de fidèles. L'idée de réparation que proposent les autorités religieuses pour contrer la menace du socialisme et du communisme, ainsi que les guerres en Europe, donne lieu à diverses initiatives laïques.

Dès 1915, les supérieurs avaient permis au frère André d'aller, deux fois par année, visiter des parents et des amis à Sutton, à Saint-Césaire et à Québec, mais également aux États-Unis (surtout en Nouvelle-Angleterre) et en Ontario (Toronto, Sudbury et Ottawa).

Sa réputation de saint et de thaumaturge le précède. Les chefs de gare annoncent sa venue et les gens se pressent à sa descente du train, à la porte des hôtels ou des presbytères où il est hébergé. C'est chaque fois l'occasion de guérisons que relatent les journaux locaux. Il revient toujours avec les offrandes données en reconnaissance des faveurs obtenues. La population réclame de plus en plus la poursuite du projet de basilique; en 1927, Mgr Georges Gauthier autorise une souscription pour recueillir la somme nécessaire. En attendant, on continue d'aménager le terrain et d'y construire des chemins et des aires de stationnement, d'y ériger des lieux de services.

Après avoir montré beaucoup de réticence au sujet de son projet de la construction d'une basilique, les supérieurs du frère André ont fini par se laisser gagner par sa sincérité et sa sainteté.

Plusieurs années avant sa mort, le frère André attirait des milliers de dévots à l'oratoire Saint-Joseph. Son charisme, sa figure souriante, son humour simple savaient gagner les plus indifférents. Il faisait preuve de discernement auprès de ses visiteurs, mais aussi d'une charité sans bornes: il accueillait tous ceux qui se présentaient, sans égard à leur condition sociale ni à leur religion. Quand on lui attribuait le mérite des faveurs obtenues: «Ce n'est pas moi qui guéris, c'est saint Joseph», disait-il.

À 91 ans, le frère André souffre d'une gastro-entérite. Le 31 décembre 1936, il était hospitalisé et le 6 janvier 1937, il rendait sa belle âme à Dieu, sa mission accomplie.

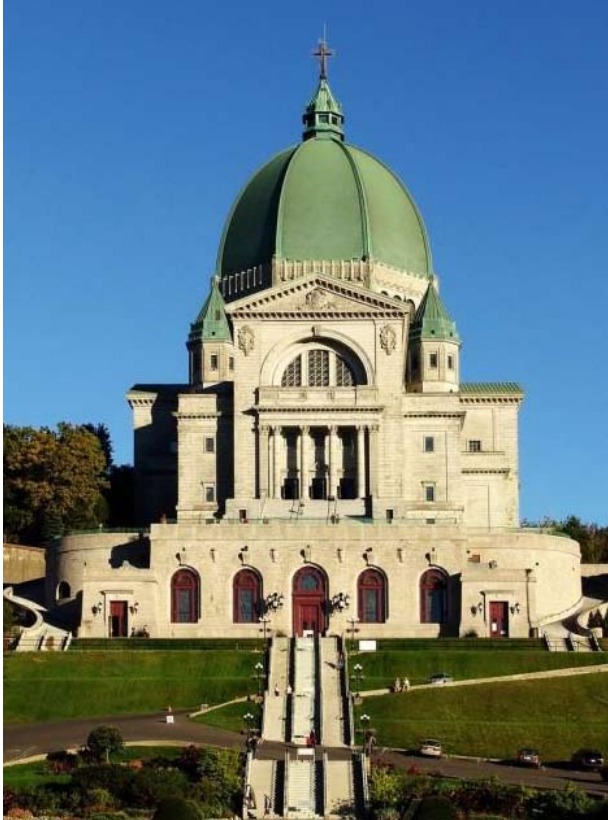
Saint Joseph, lui, continua la sienne. Les funérailles du frère André furent grandioses, le peuple se précipita pour voir une dernière fois le saint frère, cent dix personnes à la minute, ce qui représente 100 000 personnes par jour, certains n'ont jamais pu atteindre le corps. Il n'y eut pas d'embaumement, et trois jours après la mort, il paraissait toujours comme endormi. Pendant le défilé ininterrompu d'un million de personnes, il y eut encore des miracles tandis que les confessionnaires étaient assiégés. Il y eut aussi des miracles parmi les personnes qui suivaient la retransmission des cérémonies à la radio!

## L'Oeuvre du Fr. André continue

Après la mort du thaumaturge, tout continua comme avant. La première fête de saint Joseph, sans le frère André, rassembla encore 25 000 personnes le 19 mars, et 92 000 durant la neuvaine. Les miracles de saint Joseph continuaient: par exemple, du 17 janvier au 17 octobre 1937, le secrétariat enregistra 933 miracles et 6700 faveurs. De 1941 à 1943, 10 408 miracles. On ouvrit un bu-

(suite en page 4)

## Le grand thaumaturge Canadien, Frère André



reau des constatations sur le modèle de celui de Lourdes. En 1958, on avait étudié 791 cas.

### La Messe à la nouvelle basilique

Le 28 juillet 1938, la messe était célébrée pour la première fois dans la basilique supérieure. Pendant la guerre, l'affluence augmenta encore: 138 000 personnes à la neuvaine de 1942. Durant les années 50, on estime à trois millions par an le nombre de pèlerins. Le nombre de communions, lui, est précis: 267 000 en 1953, 328 000 en 1955, 397 000 en 1957. Dix mille messes étaient célébrées chaque année et trente-deux chapelains étaient au service de l'Oratoire.

Et les miracles continuent aujourd'hui aussi. Voici un témoignage pris sur le site Radio Sacré-Coeur:

Jean-Pierre FOCQUET Le 02/01/2010 à 22:53 12.

«J'étais sous le coup d'une commotion cérébrale depuis le 14 février, suite à un accident à Namur (Belgique), quand je suis venu avec mon

épouse Daniela visiter en touriste l'oratoire Saint-Joseph, l'après-midi du 31 août 2009, avant de reprendre l'avion pour Bruxelles le soir à 23 h. Durant la visite, nous nous sommes intéressés à la vie du frère André que je ne connaissais pas auparavant. L'histoire de sa vie m'impressionnait beaucoup, ce qui m'a incité à signer la pétition pour sa canonisation. Comme beaucoup d'autres, j'ai posé ma main sur son buste en bronze en face de sa tombe. Nous avons poursuivi la visite jusqu'à la petite chapelle où se trouvait sa chambre à l'étage ensuite. Sur le parking, dans la voiture pour le départ, je sentais que quelque chose avait changé en moi: je ne sentais plus les douleurs à la tête et, même plus, je pouvais tourner brusquement la tête comme avant mon accident. Mon épouse était impressionnée, car on ne s'y attendait pas. Était-ce seulement un répit suite à 23 jours de congé au Québec? Certainement que le soir, avec l'avion, la fatigue et le décalage horaire, les céphalées me rattraperaient! Pas du tout! Je suis guéri de ma commotion cérébrale depuis ma visite de l'oratoire. Je ne peux rien expliquer et ne sais pas ce qui a dû se passer... Nous venons de passer le cap de 2010 et je puis témoigner toute ma reconnaissance, car depuis ma visite de l'oratoire, je suis délivré de ma commotion cérébrale et du traitement médical qui m'était imposé. Qui dois je remercier? Merci, Frère André!

Jean-Pierre FOCQUET (Namur, Belgique)

### Intentions de prières du Pape Pour le mois de mars 2010

#### Générale - L'économie mondiale

Pour que l'économie mondiale soit gérée selon des critères de justice et d'équité, en tenant compte des exigences réelles des peuples, spécialement des plus pauvres.

#### Missionnaire - Les Eglises en Afrique

Pour que les Eglises en Afrique soient signe et instrument de réconciliation et de justice dans chaque région du Continent.

## VERS DEMAIN

*Pour le triomphe de l'Immaculée*

Vers Demain Mars-Avril 2010

Date de parution: mars 2010

1\$ le numéro

Périodique, paraît 5 fois par année

Canada et Etats-Unis, 4 ans .....20.00\$

2 ans.....10.00\$

Autres pays: surface 4 ans.....48.00\$

2 ans .....24.00\$

Avion 1 an.....!6.00\$

Publié par *Institut Louis Even*  
Pour la Justice Sociale

Rédactrice-en-chef: Thérèse Tardif

Bureau et adresse postale  
Maison Saint-Michel,  
1101 rue Principale  
Rougemont, QC. Canada J0L 1M0

Tél.: Rougemont (450) 469-2209  
Fax: Rougemont (450) 469-2601  
Tél.; Région de Montréal (514) 856-5714

WWW.versdemain.org  
info@versdemain.org

Imprimé au Canada

PAP - NO D'ENREGISTREMENT 09928

POSTE-PUBLICATION CONVENTION No 40063742

Dépôt légal - Bibliothèque Nationale

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

Retournez toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à:  
Journal Vers Demain, 1101 rue Principale,  
Rougemont, QC., Canada, J0L 1M0

**Ave Maria gratia plena**

## Semaine d'étude de la Doctrine Sociale de l'Église et de son application, du 27 août au 3 septembre 2010

**Avec la participation de Cardinaux, évêques, prêtres et invités de différents pays. Thème: La nourriture pour tous par un dividende à tous**



**Suivra le Congrès international annuel 4-5-6 septembre**

Maison de l'Immaculée  
1101 Principale, Rougemont  
Tél.: 450- 469-2209

Lundi après-midi, 6 septembre: pèlerinage à l'Oratoire Saint-Joseph. 7 septembre: Pèlerinage à Québec et Ste-Anne de Beaupré

# Un grand espoir pour l'Afrique

Son Eminence le Cardinal Peter Kodwo Appiah Turkson

Nommé Président du Conseil Pontifical Justice et Paix

*Les Africains sont heureux, et nous aussi d'ailleurs, de la nomination de Son Eminence le Cardinal Peter Turkson à la présidence du Conseil Pontifical Justice et Paix.*

Samedi 24 octobre 2009: Benoît XVI nomme le cardinal Peter Kodwo Appiah Turkson, archevêque de Cape Coast, au Ghana, nouveau Préfet du Conseil pontifical justice et Paix. Ce poste, jadis occupé par le cardinal béninois Bernardin Gantin, fait de lui l'une des personnalités les plus écoutées de l'Église catholique. Nommé cardinal en 1992 par Jean-Paul II, l'énergique archevêque de Cape Coast devient ainsi l'un des plus proches collaborateurs du souverain pontife et entre dans le cercle fermé des prélats éligibles au poste suprême. En 2010, ce théologien et enseignant aura à cœur de faire travailler en réseau les Églises africaines sur les questions de justice sociale, de favoriser la formation et l'engagement des laïcs, et de faire entendre la voix des évêques africains

A 61 ans, il est le plus jeune cardinal africain, il remplace le cardinal Renato Martino, âgé de 77 ans. Il a fait ses études pour la prêtrise dans l'État de New-York, et a obtenu, en 1992, un diplôme en études bibliques de l'Institut biblique pontifical de Rome, ce qui fait qu'il parle couramment l'italien. La même année, à 44 ans, il était nommé archevêque de Cape Coast. Il était le rapporteur général du synode des évêques d'Afrique, et parle aussi couramment le français et l'allemand, ainsi que le latin.

Il est le quatrième d'une famille de dix enfants, et compte 30 neveux et nièces. Son prénom (Kodwo) en langue locale (le fante) signifie «lundi», car la tradition est de nommer chaque enfant d'après le jour où il est né. «Il y a deux vendredis dans ma famille, et trois dimanches, je suis le seul lundi», dit-il.

ROME, Mercredi, 3 Février, 2010 (ZENIT.org) ... Dans un entretien accordé à Edward Pentin, mardi, 26 janvier, dans son bureau du Trastevere, à Rome, le cardinal Turkson a estimé qu'il était encore trop tôt pour présenter ses objectifs pour le dicastère, mais il a tout de même donné quelques indications sur sa direction future.

Puisant dans son background africain, il a exprimé le souhait de pouvoir apporter au travail du Conseil pontifical ce «grand sens de la solidarité» du continent. Un des thèmes principaux du Synode pour l'Afrique de 2009 - dont il était Rapporteur général - était «le sens commun de la fraternité de l'humanité» qui, affirme-t-il, «sera utile pour comprendre et poursuivre le bien commun».

Un des premiers devoirs, que s'est imposé le Cardinal, est celui de rencontrer Benoît XVI pour lui demander sa vision sur le Conseil pontifical justice et paix. «C'est lui le Chef et tous les dicastères existent pour l'aider à mener la mission et le ministère de l'Église», a-t-il expliqué. «Je ne voudrais donc pas que mes programmes diffèrent du sien».

Il a aussi exprimé sa volonté de visiter tous les présidents des dicastères avec Mgr Mario Toso, son secrétaire, lui aussi arrivé depuis peu au Conseil pontifical justice et paix.

En somme, il souhaite construire sur ce



que le cardinal Martino, son prédécesseur, a déjà obtenu: «Que les Africains me pardonnent cette expression, mais je ne voudrais pas finir comme un chef d'Etat africain», plaisante-t-il.

«Quand un nouveau gouvernement se met en place, il balaie tout ce qu'a fait le précédent, l'accusant de corruption. Je souhaite au contraire maintenir une continuité», pour découvrir ce que le cardinal Martino a fait.

**Dans les prochains mois, deux thèmes seront probablement au centre de l'attention du dicastère. Le premier est la manière dont les gouvernements et le monde de la finance entendent répondre à la crise économique et dans quelle mesure l'encyclique sociale de Benoît XVI «Caritas in veritate» sera suivie par les responsables dans le monde (le document souligne notamment que l'absence de moralité, d'éthique et de vérité sont à la base de la crise actuelle).**

Si, à ses yeux, il est trop tôt pour dire si les réformes actuelles sont en accord avec

«Caritas in veritate», le cardinal Turkson a la conviction que les gens y portent de l'intérêt. «Ce que je peux dire c'est que l'attention des gouvernements du monde aux paroles du pape s'est beaucoup renforcée ces derniers temps», affirme-t-il. «Cet intérêt est pour moi la chose la plus positive: certains sont finalement disposés à écouter». Même s'il se dit conscient qu'écouter n'est pas agir concrètement.

Un second thème fondamental sera celui de l'environnement. Un thème auquel Benoît XVI porte beaucoup d'attention.

Je ne crois pas que le Saint-Père élabore une «nouvelle théologie» de l'environnement, comme certains l'ont suggéré. «Il s'agit plutôt d'adopter une conscience environnementale», affirme-t-il. Pour le cardinal africain, le mot clé qui unit «Caritas in Veritate» au Message pour la Journée mondiale de la paix, qui unit le soin de l'environnement à la paix, est «solidarité».

Le cardinal Turkson réfute l'idée selon laquelle la justice sociale serait une préoccupation majoritairement de gauche, à considérer comme un héritage de la théologie de la libération des années 1960-1970.

**«En suivant l'intuition du Concile Vatican II pour ce dicastère, son devoir est de réfléchir et de traduire la doctrine sociale de l'Église sur des thèmes sociaux», affirme-t-il. «Je pense que c'est un point de vue très valable, que ce Conseil pontifical cherchera à actualiser et, dans ce sens, je ne le vois pas comme un programme de gauche». Il estime également qu'il faut rester «attentif et vigilant pour qu'il ne soit pas instrumentalisé» par des idéologies politiques.**

Le cardinal Turkson a également évoqué sa grande préoccupation pour l'insuffisance de la catéchisation en Afrique, des laïcs comme des prêtres, (...) qui mène à la superficialité. Le christianisme, souligne-t-il, se réfère à un événement, une expérience et finalement une conversion. Trop souvent, la catéchèse a été détournée, limitant Jésus à des informations et des idées et non à un enseignement ou à une expérience personnelle. La foi est souvent enseignée par cœur, et cela a ses conséquences.

**«Nous avons dans les séminaires des gens qui n'ont jamais fait une expérience concrète de Jésus, qui n'ont qu'une notion d'un certain Jésus et cela est destiné à se perpétuer», déplore-t-il. «On ne peut pas donner ce qu'on n'a pas ». Et «c'est peut-être aussi le problème en Occident».**

Edward Pentin

Rédaction française Marine Soreau

## Grande campagne d'abonnements au journal Vers Demain

**Vous pouvez maintenant payer les abonnements à Vers Demain**

**par votre carte de crédit ou par Paypal de façon sécurisée**

**Toutes les informations sont sur notre site Web [www.versdemain.org](http://www.versdemain.org)**

## Il nous faut 100 000 abonnés à Vers Demain

Nous voulons atteindre cet objectif d'ici le 31 mai. Un bon coup de cœur de chacun et nous y arriverons. Cela ne se fera pas sans vous. Il nous faut 100 000 abonnés pour que l'Oeuvre des Pèlerins de saint Michel vive et se répande dans le monde entier et pour vaincre la pauvreté. Nous comptons sur votre grande générosité et votre dévouement.

Si vous voulez vraiment nous aider, nous vous demandons, à vous chers abonnés à Vers Demain, qui appréciez hautement votre journal, de nous prendre 20 abonnements à Vers Demain à 5.00\$ chacun, cela fait 100\$. Vous les payerez

de votre porte-monnaie ou vous les recueillerez parmi vos amis.

Vous ne serez pas le seul à faire votre part. Nous avons une équipe d'apôtres bénévoles. Ils feront du porte en porte et plusieurs nous apporteront 100 abonnements, 500\$ chacun. Mais ils n'arriveront pas aux 100 000 sans vous. Envoyez vos 20 abonnements par la poste avec un mandat de poste ou chèque de 100\$ ou envoyez vos abonnements à [info@versdemain.org](mailto:info@versdemain.org) et envoyez le 100\$ par Paypal ou par votre carte bancaire sur notre site [www.versdemain.org](http://www.versdemain.org) Nous vous donnerons les résultats le 31 mai. Merci.

# Une sœur de Québec sur la voie de la béatification

## Mère Julienne du Rosaire (Julienne Dallaire)



par Soeur Françoise Guillot, o.p.

La fondatrice des Dominicaines Missionnaires Adoratrices de Beauport vient de faire un pas vers la béatification.



Le cardinal Marc Ouellet a annoncé à la fin de la célébration, qu'il avait eu la confirmation de Rome que le procès diocésain de béatification pourrait s'ouvrir à Québec en septembre 2008.

En point de presse, le cardinal Ouellet a ajouté que Mère Julienne du Rosaire a laissé de nombreux écrits autour de l'Eucharistie avec des intuitions extraordinaires pour la vie, non seulement de l'Église de Québec, mais aussi pour l'Église universelle.

«Elle a développé une doctrine sur l'Eucharistie particulièrement intéressante, ajoute Mgr Ouellet, notamment au sujet de l'institution de l'Eucharistie le Jeudi saint, moment où le Christ inclut selon elle le destin de chacun dans sa propre destinée.»

Le diocèse de Québec possède une large tradition eucharistique. Plusieurs saints et bienheureux, tels François de Laval, Marie de l'Incarnation, qui sont considérés comme les fondateurs de l'Église de Québec, avaient une profonde dévotion eucharistique. Un témoin d'aujourd'hui, Mère Julienne du Rosaire, fondatrice des Dominicaines Missionnaires Adoratrices, se situe dans cette lignée. Le Congrès eucharistique 2008 a permis de mettre en valeur ce précieux héritage.

### Qui est Mère Julienne du Rosaire?

Julienne naît à Notre-Dame-de-Jacques-Cartier, à Québec, le 23 mai 1911. Elle est baptisée le 25 mai, jour de l'Ascension. À sa première communion, elle expérimente la présence de Jésus dans l'Eucharistie.

À douze ans, méditant l'évangile de la Samaritaine devant le Saint Sacrement, elle comprend que le don de Dieu, c'est Jésus dans l'Eucharistie et qu'il l'appelle à être missionnaire adoratrice avec lui et par lui. Pour répondre à cet appel, à trois reprises elle entre au couvent et elle en sort, faute de santé. Le Jeudi Saint 1942, elle saisit l'amour immense avec lequel Notre-Seigneur se donne à nous dans l'Eucharistie et son désir que nous vivions de cet amour.

Elle se confie au chanoine Cyrille Labrecque, lequel discerne, dans la vie de sa dirigée, l'appel divin à fonder un nouvel institut. Le 30 avril 1945 naît la Congrégation des Dominicaines Missionnaires Adoratrices. Mère Julienne du Rosaire ne cesse de communiquer à tous, la flamme eucha-

ristique qui l'anime. Au soir de sa vie, elle dit: «Ma fin approche, mais ce n'est qu'apparent, ma mission va commencer de chercher des adorateurs.»

Après une dernière messe, elle meurt le 6 janvier 1995, en l'Épiphanie, consumée par le désir de guider vers le Seigneur de l'Eucharistie les mages d'aujourd'hui.

En octobre 2004, le cardinal Marc Ouellet a décrété l'ouverture de l'enquête préliminaire en vue de sa béatification. En 2008, dit-il, Québec a été «le cœur eucharistique de la planète». Oui, la mission de Mère Julienne ne fait que commencer. La célébration du 49e congrès eucharistique dans le diocèse où elle a vécu est certainement voulue par la Providence. Écoutons-la nous redire:

«L'Eucharistie c'est Jésus, le cœur même de Dieu, le grand Amour qui donne sa vie !... Livrons-nous à Jésus sincèrement à chaque messe, dans un élan d'amour qui n'a de cesse au cours de nos journées, pour donner au monde d'aujourd'hui des témoins authentiques, des eucharisties vivantes, afin que se multiplient les adorateurs en esprit et en vérité.»

Soeur Françoise Guillot, o.p., vice-postulatrice  
La Revue du Rosaire - Septembre 2007

### Clôture du procès de béatification

Tiré du blogue de Soeur Thérèse

Dimanche dernier, 7 février, une cérémonie grandiose s'est déroulée à la basilique cathédrale Notre-Dame de Québec. Une eucharistie solennelle présidée par Monsieur le cardinal Marc Ouellet, concélébrée par Mgrs Gilles Lemay, Paul Lortie, Gérald Cyprien Lacroix et de nombreux prêtres, clôturait le procès diocésain de béatification et de canonisation de Mère Julienne du Rosaire. Quelle belle cérémonie ! On ne se lasse pas de venir rencontrer Jésus dans l'Eucharistie dans ce si beau temple.

Dans son homélie (que vous pourrez entendre intégralement sur ECDQ.tv), M. le Cardinal coiffé de sa mitre, commente la Parole de Dieu en l'appliquant à la vie de Mère Julienne. Il nous invite aussi à remercier ensemble et à prier dans la certitude que nous pouvons accélérer le processus de béatification. Finalement, notre archevêque nous incite à demander avec ferveur et persévérance par son intercession «le retour de notre peuple à sa source eucharistique.»

Nous entendons ensuite le chant Ô mystère, ineffable mystère qui résume bien l'essentiel du message de Mère Julienne.

Ensuite M. le Cardinal «déclare officiellement terminée la phase diocésaine du procès de béatification et de canonisation de Mère Julienne du Rosaire, fondatrice de la Congrégation des Dominicaines Missionnaires Adoratrices. J'ordonne aussi que le procès-verbal de cette dernière session soit joint aux actes de la cause et que les originaux soient conservés dans un endroit sûr des archives du diocèse. Ils ne pourront être ouverts sans la permission du Siège apostolique.»

Puisse la nouveauté de la spiritualité eucharistique de Mère Julienne du Rosaire se répandre de plus en plus afin que le Cœur eucharistique de Jésus, qui nous a aimés au point de vouloir demeurer parmi nous jour et nuit jusqu'à la fin du monde, soit aimé et adoré ! Notre monde a une telle soif d'amour, ah ! s'il pouvait connaître l'amour infini du Cœur de Jésus... comme la situation de notre terre changerait !

Ainsi que le souhaitait Mère Julienne: «Livrons-nous à Jésus sincèrement à chaque messe, dans un élan d'amour qui n'a de cesse au cours de nos journées, pour donner au monde d'aujourd'hui des témoins authentiques, des eucharisties vivantes, afin que se multiplient les adorateurs en esprit et en vérité.»

www.ecdq.org



Dimanche le 7 février dernier, à la basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec a eu lieu l'ordination sacerdotale d'Alexandre Julien, suivie, en soirée, de la liturgie de clôture du procès diocésain de béatification et de canonisation de Mère Julienne du Rosaire.

Quelle touchante cérémonie ! Comme c'est grand un prêtre ! Saint François d'Assise ne disait-il pas? : «Si je rencontrais sur la route un prêtre et un ange, je saluerais d'abord le prêtre et puis l'ange.» Le saint curé d'Ars donne la raison de cette assertion: «... Parce que c'est le prêtre qui nous donne le Christ dans l'Eucharistie». Il ajoutait: «La Sainte Vierge ne peut faire descendre son divin fils dans l'hostie (...) Le prêtre a la clé des trésors du Ciel. (...) Pour sa part, sainte Thérèse d'Avila disait: «Sans l'Eucharistie, le monde disparaîtrait immédiatement» et Padre Pio ajoute: «Le monde pourrait vivre sans soleil, mais pas sans l'Eucharistie.»

L'ordination d'Alexandre est célébrée par M. le cardinal Marc Ouellet au cours d'une messe solennelle. Comme toujours en ces circonstances, la basilique est remplie à craquer.

Le nouveau prêtre, Alexandre Julien, à la fin de la Messe de son ordination sacerdotale, a récité une prière composée par Mère Julienne du Rosaire. La foule émue et recueillie répétait la prière à la suite du nouveau prêtre:

«Jésus, je te donne mon cœur pour que tu y mettes le tien à la place et que, par conséquent, j'aime comme toi, Dieu notre Père, j'aime comme toi tous mes frères et sœurs. Que ce ne soit plus moi qui vive, mais toi, plus moi qui prie, qui adore, mais toi; que ce ne soit plus moi qui travaille, mais toi; plus moi qui souffre, mais toi. Que ce ne soit plus moi qui aime, mais toi. Que ton regard transfigure mes yeux pour que je vois mes semblables comme toi tu les vois, avec bonté et pertinence. Que ta lumière remplisse mon esprit, qu'à travers moi elle rayonne et éclaire ceux que je rencontre. Que ton amour brûle mon cœur et passe dans des paroles et des gestes pleins de ta douceur, de ta bonté, de ton humilité, de ta tendresse. Que ma vie soit une incessante louange d'adoration et d'amour à Dieu notre Père, par un oui sincère à sa volonté de tous les instants. Amen. Pour en savoir plus: [www.ecdq.org](http://www.ecdq.org)

### Changement d'adresse

*Veillez nous envoyer votre changement d'adresse aussitôt que vous déménagez, car bien souvent le Bureau de Poste ne nous l'envoie pas. Et vous risquez de ne plus recevoir votre journal. Envoyez donc votre nouvelle adresse à:*

Journal Vers Demain  
1101 rue Principale, Rougemont, P.Q.  
Canada J0L 1M0 - Tél. 1 450 469 2209  
Fax: 1 450 469 2601  
[www.versdemain.org](http://www.versdemain.org)  
[info@versdemain.org](mailto:info@versdemain.org)

# Un dividende gratuit à chacun pour distribuer l'abondance gratuite

## «Le Crédit Social ferait du bien surtout aux pauvres»

par Louis Even

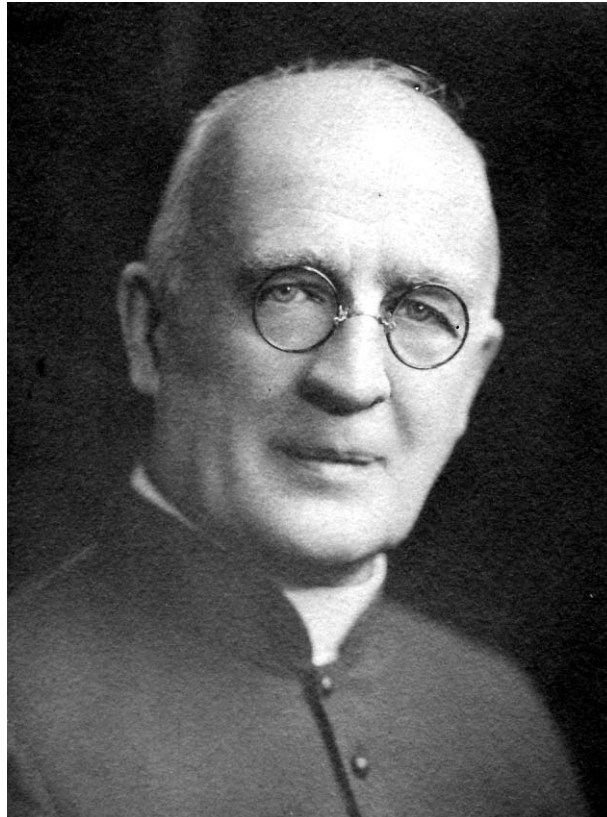
Un grand patriote

L'abbé Édouard Valmore Lavergne, curé fondateur de la paroisse Notre-Dame de Grâce de Québec en 1924, et décédé le 19 juillet 1948 à l'âge de 71 ans, fut un grand dévot de la Vierge Marie, ami des pauvres, mais aussi un patriote, un patriote de grande classe, grand ami de Vers Demain. Ce n'est pas lui qui concevait une politique d'où serait absente toute référence à Dieu et aux préceptes évangéliques, ni une politique dans laquelle la course au pouvoir et aux postes payants passerait avant le souci du service de la multitude.

L'abbé Lavergne ne manquait ni de courage ni d'éloquence pour dénoncer les trahisons et les injustices, si haut placés fussent leurs auteurs. Il flagellait les tractations de coulisses, les achats de consciences, les prostitutions de mandats de ceux qui, parvenus à des postes de responsabilités par des moyens plus ou moins honnêtes, en profitaient pour mousser leurs intérêts personnels et ceux de leurs amis politiques.

S'il sut flétrir les trahisons des grands et l'esprit de parti entretenu dans le peuple par ceux qui en profitaient, le curé Lavergne sut, d'autre part, reconnaître et appuyer les hommes de droiture et de courage qui savaient faire les sacrifices voulus, même sortir de la quiétude de leurs foyers, de leurs bureaux ou de leurs bibliothèques, pour affronter avec des moyens souvent modestes les puissants et les gavés de la politique, de la finance, de la presse, du mensonge et de la corruption. Il savait saluer l'avènement de propositions nouvelles chargées de vérité et de justice pour tous. Il savait discerner et épauler des initiatives

qui s'orientaient vers une politique d'éducation et d'apostolat, au lieu d'une politique de pouvoir, d'argent, de combines et de concessions en vue de succès électoraux.



Le curé Édouard V. Lavergne

C'est ainsi que le curé Lavergne devint vite un ami et un auxiliaire précieux de la cause créditiste présentée d'abord par les Cahiers du Crédit Social, puis par le journal Vers Demain et le mouvement créé autour de cet organe. Et il n'en fit point mystère. L'abbé Lavergne n'était point homme à masquer ses convictions, pas plus dans le champ social que dans le champ religieux. Il savait dire au grand jour: Cela est faux, ceci est vrai; cela est injuste et nuisible, ceci est juste et bon pour tous. Cette franchise et cette vérité ne lui firent pas que des amis, et lui valurent de grandes persécutions, qu'il supporta de façon héroïque jusqu'à sa mort.

«Ferait du bien aux pauvres»

Mais qu'est-ce qui avait gagné l'adhésion du curé Lavergne à la doctrine du Crédit Social? Était-ce le fruit de longues dissertations techniques en matière de finance et d'économie? — Non pas. Encore moins l'idée de voir surgir un parti politique nouveau qui disputerait le pouvoir aux équipes ayant successivement déçu les espoirs de la population. Non. Rien de tel. Le curé Lavergne nous le dit un jour lui-même: «Ce que j'apprécie dans le Crédit Social, c'est que son application, avec son dividende à tous, ferait surtout du bien aux pauvres.» Aux pauvres de sa paroisse, à tous les pauvres du pays. Et au delà, partout où l'exemple donné par notre pays en susciterait l'application ailleurs.

Certains adhèrent à la doctrine du Crédit Social de Douglas à cause de sa logique, à cause de sa parfaite conformité au réel, et ils ne se trompent pas. D'autres, parce qu'ils voient dans le Crédit Social la meilleure arme à opposer au communisme, sur le terrain économique et social; et eux aussi ont raison. Mais quand le bon curé Lavergne dit: «Le Crédit Social ferait du bien surtout aux pauvres», en même temps que c'est son cœur qui parle, il exprime un argument d'une grande vérité, sur lequel il fait bon de s'arrêter pour mettre en lumière la valeur du Crédit Social.

Que faut-il, en effet, pour faire du bien aux pauvres, aux dépourvus des biens de ce monde? Il leur faut les biens matériels qui leur manquent,

oui, mais il leur faut aussi le relèvement de la condition d'humiliés, de piétinés, de mal considérés, de poids sociaux, auxquels ils se sentent si souvent réduits.

Incomplet

Le sens social a fait beaucoup de progrès depuis les années 1930. À cause du travail de Vers Demain, on admet aujourd'hui que la société n'a pas le droit de laisser des personnes, des familles dans le dénuement absolu. Des mesures dites de sécurité sociale ont été établies, qui ont certainement adouci bien des conditions. Mais il reste que ces mesures maintiennent les bénéficiaires dans le statut de secourus. Outre les enquêtes et ré-enquêtes dont ils sont l'objet, outre les retards, les vexations, les restrictions, les rationnements, les secourus savent, et on le leur rappelle d'ailleurs souvent, que s'ils obtiennent de quoi vivre, c'est parce que d'autres l'ont gagné pour eux. La caisse où l'on puise les secours est alimentée par des taxes imposées à ceux qui tirent leur revenu de leur contribution à la production. Les taxés sont des personnes gagnant des salaires. Les pauvres, eux, doivent savoir qu'ils vivent d'argent non gagné, qu'ils vivent du travail des autres, que la société admet avoir l'obligation de les nourrir, mais qu'ils sont quand même des parasites.

Est-ce bien là réhabiliter le pauvre? Si c'est lui procurer au moins le strict nécessaire, est-ce bien là le sortir de sa condition d'humilié, le délivrer de l'obsession écrasante de se sentir un poids à la charge de la société?

Complet

Mais en quoi le dividende du Crédit Social serait-il différent d'une même somme d'argent fournie, disons, par le Bien-Être social au pauvre sans revenu?

Différence du tout au tout. Justement parce que ce serait un dividende. Un dividende est un revenu de capitaliste, non pas une aumône à un indigent, pas même un salaire lié à la servitude d'un emploi aux ordres d'un autre. Il n'y a pas d'humiliation à toucher un dividende. Le dividende est le revenu d'un homme libre. Il laisse au capitaliste toute liberté quant à l'emploi de son temps et quant au choix de sa carrière.

Et le dividende proposé par le Crédit Social serait un dividende social. Donc, le revenu d'un capital social. À chaque citoyen. Donc, chaque personne reconnue comme capitaliste et traitée en capitaliste. Tous, pauvres ou riches, gagnants ou pas gagnants, employés ou non, bien portants ou malades, enfants au berceau ou vieillards vivant leurs derniers jours — tous recevant le même dividende social. Donc, tous capitalistes, au même degré, pour le facteur de production qui n'est du ni au travail des employés ni aux placements des hommes à piastres.

Croyez-vous que le bon curé Lavergne pouvait demeurer insensible à la perspective d'une économie commençant par assurer à tous ses paroissiens, comme à tous les citoyens du pays, ce statut de capitaliste, ce droit à un dividende périodique? Sans avoir à subir une investigation préalable. Sans avoir à se déranger, recevant le dividende périodiquement, par un chèque postal comme les pensions de vieillesse d'aujourd'hui, ou par une simple inscription à leur crédit personnel dans un compte de banque à leur nom.

Le pauvre ne se sentirait plus un être à charge, vivant des revenus enlevés à d'autres. Il serait devenu un capitaliste sur le même pied que le plus gros actionnaire de son pays, au moins pour le capital communautaire dont le dividende social serait l'expression.

(suite en page 8)

Abonnez-vous au Journal Vers Demain

[www.versdemain.org](http://www.versdemain.org)  
[info@versdemain.org](mailto:info@versdemain.org)

Journal Vers Demain  
1101 Principale, Rougemont, QC,  
Canada J0L 1M0  
Tél.: 450 469-2209 - Fax 450 469-2601  
Tél.: Montréal 514 856-5714

Canada: Prix 5.00\$, 1 an — 20.00 \$,  
4 ans. Pays étrangers: Prix \$12, 1 an

Europe prix: Surface, 1 an 9 euros  
2 ans 18 euros — 4 ans 36 euros  
Avion, 1 an 12 euros - 4 ans 48 euros

France: Libellez vos chèques à l'ordre de:  
Pèlerins de saint Michel  
5 de la Forêt, 67160 Salmbach, France  
C.C.P. Nantes 4 848 09 A  
Tél/Fax 03.88.94.32.34

Belgique: Libellez et adressez  
vos chèques à: Joséphine Kleynen  
C.C.P. 000-1495593-47  
215 rue de Mons, 1er étage  
1070 Bruxelles, Belgique. Tél.02/522 29 84

Suisse: Libellez et adressez vos chèques  
à: Thérèse Tardif C.C.P. 17-7243-7  
Centre de traitement, 1631-Bulle, Suisse

Adressez vos lettres par courriel  
[info@versdemain.org](mailto:info@versdemain.org)  
ou Fax 1-450 469 2601

Vous pouvez demander des circulaires de  
Vers Demain au Canada et en France.

# Un dividende gratuit



**Sans le dividende**

(suite de la page 7)

## Tous capitalistes

— Mais ce serait là de l'argent non gagné !

Justement, ce serait de l'argent gratuit. Gratuit comme est gratuit le plus gros facteur de production, de la production moderne surtout.

— Et quel est donc cet élément gratuit auquel la production est redevable ?

— C'est tout d'abord l'abondance des richesses naturelles, créées par Dieu, sans aucune contribution humaine. Créées avant l'homme lui-même, pour lui préparer un habitat dans lequel pourraient vivre toutes les générations qui se suc-

céderaient sur la terre. Et c'est vraiment là le plus gros facteur de production, en même temps que le plus gratuit. Sans les richesses naturelles, sans le sol, la mer, les fleuves, les forêts, les chutes d'eau, le sous-sol et ses minerais, sans la pluie pour arroser les plantations, sans le soleil pour faire mûrir les fruits et les moissons, que feraient le labeur des travailleurs ou les placements des capitalistes à piastres ?

Et ce facteur gratuit de production a bien été créé par Dieu pour être au service de tous les hommes, pas seulement d'individus ou de groupes privilégiés.

## Fonction sociale

— Cela veut-il condamner la propriété privée du sol, l'exploitation privée d'autres richesses naturelles et de moyens de production dans lesquels entrent ainsi des éléments de nature communautaire ?

— Pas du tout. Mais cela veut dire que, quel que soit le mode de production, il doit faciliter et non entraver la destination universelle des biens. Ce qu'on appelle propriété privée, avec tous les privilèges et les responsabilités qu'elle comporte, est bien plus, devant Dieu et l'humanité, une gêne qu'une propriété absolue. Tout en répondant à une tendance naturelle de la personne, tout en contribuant à enrichir la personnalité du propriétaire, la propriété privée des moyens de production garde une fonction sociale. Que les biens proviennent d'une entreprise privée, ou d'une corporation capitaliste, ou d'une coopérative, ou d'une institution étatisée, c'est toute la communauté, ce sont tous les membres de la société qui, de quelque manière, doivent en obtenir un enrichissement.

**Le mode de production est une chose. Le mode de distribution en est une autre. Les deux doivent être ordonnés au même but: le premier, en fournissant efficacement la somme des biens réclamés par la somme des besoins; le second, en rendant ces biens accessibles aux besoins de tous, avec le minimum de difficultés, sans pour cela ôter aux producteurs une récompense proportionnée à leur contribution personnelle au maintien du flot de produits et de services.**

L'offre des produits sur le marché communautaire ne reconnaît-elle pas ce principe de la destination universelle des biens ? Et s'il n'y avait pas carence du côté pouvoir d'achat, si du pouvoir d'achat était garanti à tous, comme par le dividende du Crédit Social, cette destination universelle serait réalisée tout en maintenant, par la vente du produit, la récompense due au producteur. Simple question d'un système financier, d'une comp-

tabilité monétaire ajustée à cette véritable fin de la production.

## Tous héritiers

Un autre facteur gratuit de production — gratuit en ce sens qu'il n'a été gagné par personne de ceux-la mêmes qui l'utilisent — c'est l'héritage des générations dont disposent les vivants actuels. C'est le savoir-faire accumulé et transmis, ce sont les découvertes faites et perfectionnées au cours des siècles, ce sont les progrès technologiques — toutes choses sans lesquelles la production moderne serait immensément moindre qu'on la connaît, même si tous les producteurs y consacraient beaucoup plus de temps et beaucoup plus d'efforts. Facteur communautaire aussi, l'existence d'une vie en société, qui a permis la sauvegarde, le développement et la transmission des acquisitions ainsi réalisées au cours des siècles.

**C'est donc tout cela — le cadeau sorti des mains du Créateur et l'héritage reçu des générations — c'est tout cela qui constitue un apport gratuit à la production. Véritable capital social, gagné par personne, dont tous sont au même degré co-capitalistes, cohéritiers. Capital fécond, qui doit bien valoir un titre gratuit à une part des fruits qui en découlent.**

Ces facteurs gratuits ne suffisent pas, il est vrai, pour fournir aux besoins humains des biens qui leur soient adaptés. Le sol doit être cultivé, le bois doit être abattu, les minerais doivent être extraits de leurs gisements, des transformations successives doivent conduire à un produit fini. Et toutes ces opérations demandent la contribution de producteurs. Assurément. Mais cela n'enlève en aucune manière le droit de tous à un dividende social, à titre de copropriétaires, cohéritiers du capital social exploité — pas plus que l'actionnaire d'une industrie ne perd le droit à un dividende sur son placement, quand bien même ce n'est pas lui, mais des employés qui mettent ce capital en rendement.

## Gratuité sans humiliation

Comme on le voit, il y a toute la différence du monde entre le dividende à tous et le secours au dépourvu, même si les deux peuvent apporter la même quantité de pain sur la table. Il y a dans le dividende une réhabilitation, un relèvement de l'écrasé, qui ne se trouve pas dans le simple secours au dépourvu. Et d'abord, dans une économie de dividendes à tous, il n'y aurait plus de totalement dépourvus.

Au citoyen recevant son dividende, personne ne pourrait plus dire, comme cela arrive dans le cas du Bien-Être: «Cet argent qu'on te passe a été gagné par d'autres; il a fallu l'enlever à d'autres pour te permettre de vivre.» Non. L'argent du dividende social ne serait pas de l'argent d'abord gagné par certains, puis retiré d'eux pour être distribué en dividendes à tous. Rien de tel, puisque ce serait une gratuité, fruit d'un capital gratuit. Personne ne l'ayant lui-même gagné, il ne pourrait être taxé de personne. Dividende à tous, n'enlevant rien à personne. Pouvoir d'achat prioritaire, concrétisant pour chacun son droit à une part des gratuités venues du Créateur et à une part de l'héritage reçu des générations. Quelle joie, et point d'humiliation du tout, à recevoir un cadeau, à toucher un héritage ! Joie que le Crédit Social ferait goûter à tous.

## Un dividende croissant

Le capital social prend de plus en plus de prépondérance comme facteur de production, alors que le labeur humain en prend de moins en moins, en prendrait même très peu si l'on n'affectait pas la majeure partie des activités économiques à de la production parfaitement inutile au point de vue satisfaction des besoins normaux des hommes. C'est ce qui a fait le fondateur de l'école créditiste, l'ingénieur C. H. Douglas, écrire que le pouvoir d'achat devrait graduellement provenir de plus en plus de dividendes, et de moins en moins de salaires, à mesure que la productivité augmente sans augmentation et même avec diminution de labeur humain.

Si l'on avait compris et adopté cette conception de l'économie, les salaires d'alors auraient

(suite en page 9)

### Pour voir clair dans le système d'argent Procurez-vous les écrits de Louis Even A bas prix (frais de poste compris):

Sous le Signe de l'Abondance	15\$ - CHF 15
Le Crédit Social en 10 leçons	10\$ - CHF 10
Régime de dettes à la Prospérité	10\$ - CHF 10
Une Finance saine et efficace	3\$ - CHF 3
Qu'est-ce que le vrai Crédit Social	3\$ - CHF 3
L'Île des Naufragés	2\$ - CHF 2
Un dollar égale 75 centimes d'euro	0,75
3 dollars égalent 2,25 euros	15\$ = 10 euros

Lisez ces livres et brochures et faites-les lire autour de vous.

Envoyez votre commande avec votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de

#### Journal Vers Demain

1101 Principale, Rougemont,  
QC, Canada J0L 1M0

Tél.: 450 469-2209 - Fax 450 469-2601

Tél.: Montréal 514 856-5714

www.versdemain.org

info@versdemain.org

#### France

Libellez et adressez vos chèques à l'ordre de  
Pèlerins de saint Michel

5 de la Forêt, 67160 Salmbach, France

C.C.P. Nantes 4 848 09 A

Tél/Fax 03.88.94.32.34

#### Suisse

Libellez et adressez vos chèques à:

Thérèse Tardif C.C.P. 17-7243-7

Centre de traitement, 1631-Bulle, Suisse

Adressez vos lettres par courriel:

info@versdemain.org

ou par Fax :1-450 469 2601



plutôt diminué qu'augmenté avec la diminution des heures d'ouvrage, et les dividendes à tous seraient considérables. Avec satisfaction pour tout le monde, puisque la somme des deux distribuerait sans heurt toute la production répondant à des besoins. Au lieu de cela, parce qu'on a méconnu le capital social et le droit de tous à un dividende social, les producteurs, salariés et capitalistes, ont passé de conflits en conflits, finissant toujours par une hausse de leurs rémunérations respectives, incorporant dans leurs salaires et leurs profits ce qui aurait dû légitimement être distribué en dividendes à tous. Ce vol — car c'en est un — ce vol des dividendes dus à tous, le leur y compris, transforme en prix ce qui devrait être gratuits. Source d'inflation croissante qui ne satisfait personne, pas même les voleurs, encore moins les volés.

**Bien d'autres vices du système financier actuel seraient corrigés graduellement, et très vite, par une économie de dividendes à tous. Mentionnons seulement la concentration actuelle des grands moyens de production entre quelques mains, engendrant les industries mastodontes qui entassent les populations dans les villes, qui brisent la vie de famille, qui créent des équipes de nuit comme de jour, de dimanches comme de jours ouvrables alors que tant de machines sont au service de l'homme, qui énervent, robotisent et dépersonnalisent les masses ouvrières, et quoi encore! Le dividende à tous contribuerait à libérer les esclaves de ce système, à leur permettre d'envisager eux-mêmes la formation d'entreprises à taille d'hommes, à assainir le progrès et en faire un serviteur au lieu d'un ogre.**

L'établissement d'une économie de dividendes nécessiterait d'ailleurs une élimination des vices mortels du système financier actuel, favorisant l'éclosion d'un climat économique nouveau, plus propice aux bonnes relations des hommes entre eux.

### Les riches

Les riches devraient-ils, eux aussi, toucher un dividende social? Certainement, puisque eux aussi sont, au même titre que tout le monde, copropriétaires, cohéritiers du capital social.

Évidemment, le dividende à tous ferait surtout du bien aux pauvres, comme le comprenait fort bien le curé Lavergne, car ce qui peut n'être qu'une miette pour le riche est tout un pain pour le pauvre.

Mais nous ajouterons que le fait de toucher le même dividende social que le pauvre pourrait faire beaucoup de bien au riche, en l'amenant à rectifier des erreurs de jugement bien coutumières chez ces messieurs — autre genre de pauvreté que la richesse en piastres risque d'aggraver.

Disons, pour faire comprendre ce point, que le dividende à tous soit de 1000 \$ par mois, donc de 12 000 \$ par année, et que monsieur Dupont,

lui, tire de ses gros placements des dividendes industriels se totalisent à cent fois ce montant, soit 1 200 000 \$ par année.

Eh bien, même regorgeant de revenus personnels considérables, notre Dupont recevrait chaque mois la même gratuité, fort dérisoire pour lui, que son voisin pauvre. Avant cela, monsieur Dupont n'hésitait probablement pas à s'attribuer tout le mérite de ses gains: «J'ai bien réussi dans ma vie, pouvait-il muser. J'ai gagné. J'ai habilement placé mes gains. Je ne dois qu'à moi-même la fortune dont je jouis et que je saurai faire produire encore plus.» Monsieur Dupont pouvait complètement oublier la part de ses acquisitions redevable d'abord à l'existence préalable de sources de richesse créées par Dieu lui-même, puis à des procédés de production perfectionnés par des devanciers et transmis jusqu'à sa génération sans aucun mérite de sa part.

Mais si notre monsieur Dupont, riche en piastres, n'est pas devenu complètement indigent en capacité de réflexion, la réception du petit 1 000 \$ par mois pourra susciter une note nouvelle dans son hymne à sa fortune: Ce 1 000 \$, pourra-t-il être amené à se dire, je ne l'ai pas gagné plus que n'importe quel autre membre de la communauté. C'est pour moi, comme pour le pauvre Baptiste du fond de cour là-bas, un cadeau de Dieu, un héritage du passé auquel je n'ai aucunement contribué. Au fait, et je n'y avais pas pensé, n'y a-t-il pas bien autre chose que mes propres mérites dans le magot annuel de 1 200 000 \$ dont je suis gratifié? Qu'en aurais-je s'il n'y avait pas eu d'abord des richesses naturelles créées par Dieu pour tous? Et s'il n'y avait pas une société établie et ordonnée pour permettre la division du travail, et des compétences acquises par d'autres pour faire fructifier mes placements?»

C'est toute une conversion sociale que ce petit dividende peut amorcer chez monsieur Dupont, alors que son magot annuel cent fois plus considérable était en train de faire de lui un aveugle social et un égoïste n'ayant même pas conscience du déboussolement de sa vie.

### Touche de christianisme

Comme quoi, le dividende social comporte un certain caractère sacré, par le soulagement matériel qu'il apporte au pauvre et par l'étincelle de réflexion salutaire qu'il peut provoquer dans la tête du riche.

De toute façon, ce dividende, le même pour tous pour la tranche de production qu'il représente, sans distinction de rang social ou de fortune acquise ou de statut dans la vie économique, ne vous fait-il pas un peu l'effet d'une table commune autour de laquelle tous sont assis comme des frères, pour recevoir avec actions de grâces une gratuité répondant à la demande apprise du Christ et adressée au Père Éternel: «**DONNEZ-nous aujourd'hui notre pain quotidien**»?

*Louis Even*



## Assemblées mensuelles

### St-Georges de Beauce

Le 2e dimanche de chaque mois  
11 avril. 9 mai. 13 juin  
Eglise Notre-Dame de l'Assomption  
1.30 hre p.m.: heure d'adoration  
2.30 hres: assemblée  
Salle d'Accueil attenante à l'église  
Tél.: 418 228-2867

### Val d'Or

Le 2e dimanche de chaque mois  
11 avril. 9 mai. 13 juin  
1.30 heure p.m., heure d'adoration  
et assemblée chez Gérard Fugère  
1059 5e Avenue. Tél.: 819 824-4870

### Chicoutimi-Jonquière

Le 1er dimanche de chaque mois  
7 mars. 4 avril. 2 mai  
1.30 hre p.m., pour l'endroit, téléphonez  
chez M. Mme Léonard Murphy  
Tél.: 418 698-7051. Tous invités

### Sherbrooke

Le 3e dimanche de chaque mois  
18 avril. 16 mai. 20 juin  
1.30 hre p.m., Cathédrale St-Michel  
Salle Mgr Paul Larocque,  
90 rue Ozias Leduc

## Invitation spéciale

**Gens de Montréal et de Laval  
Vous êtes invités à la  
réunion**

**Du 2e dimanche de chaque mois**

**14 mars. 11 avril. 9 mai**

**1.30 hre p.m.: heure d'adoration**

**2.30 heures p.m.: Réunion**

**Eglise St-Bernardin**

**7979 8e Avenue, Ville Saint-Michel**

**Pour informations:**

**tél. 514-856-5714**

## Lumineuses conférences

**Sur les problèmes du monde actuel**

**Maison de l'Immaculée,**

**Rougemont**

**Chaque mois, aux dates suivantes**

**28 mars. 25 avril. 23 mai**

10 heures a.m.: Ouverture. Chapelet  
Rapports des apôtres revenant de mission  
Midi: dîner dans le réfectoire de la Maison  
de l'Immaculée, chacun apporte ses  
provisions.

1.30 à 4.30 heures p.m. Conférences

3.30 hres p.m. Confessions

5.00 hres p.m. Sainte Messe

6.15 hres p.m. souper avec ses provisions

**Aux réunions de Vers Demain, tous se présentent modestement vêtus. Les dames en robe attachée au cou, à manches dépassant le coude et à jupe couvrant les genoux. Messieurs et dames en shorts ne sont pas admis.**

# Photo réelle de Jésus sur le Suaire à Turin, Italie

## Le pape honorera le Saint Suaire de Turin en mai 2010



Plus d'un million de personnes déjà inscrites à l'Ostension 2010 du Saint Suaire de Turin. Selon la tradition, il s'agit d'un drap utilisé pour envelopper le corps de Jésus dans le tombeau; sans nul doute, celui-ci «correspond très fidèlement, il en est 'le reflet', au récit littéraire des Evangiles sur la mort de Jésus». [www.sindone.org](http://www.sindone.org). Nous publions ci-dessous une grande partie de l'étude au point de vue médicale du Dr François Giraud. Lisez ces écrits et vous serez convaincus comme l'auteur, de l'authenticité du Saint Suaire. Une bonne méditation pour la Semaine Sainte!

Lien pour obtenir l'étude complète du Dr François Giraud [http://pagesperso-orange.fr/gira.cadouarn/english/index\\_gb.htm](http://pagesperso-orange.fr/gira.cadouarn/english/index_gb.htm)

### Le Saint Suaire, étude médicale et scientifique

Je n'ai pas eu l'occasion d'examiner personnellement le Suaire et ce que j'en connais vient de mes lectures, de l'observation des photographies publiées dans les livres et, pour la partie proprement médicale physiopathologie, (étude des modifications pathologiques des fonctions de l'organisme) et anthropométrie, science de la mesure physique des caractéristiques humaines), et de recherches personnelles. On trouvera (sur mon site) une bibliographie de mes sources principales. Que tous soient remerciés pour l'excellence de leur travail, avec une mention particulière pour mon confrère Pierre Barbet qui fut un précieux guide dans l'abord médical du Suaire; il associait avec bonheur qualités d'observation, pertinence des déductions, humanisme et pitié.

**Mon souhait a été, à la suite notamment de Pierre Barbet, de décrire simplement l'aspect médical des images du Suaire et de vérifier leur concordance avec les connaissances actuelles.**

**Il est évident que si je m'intéresse encore au Suaire de Turin après 20 ans, c'est parce que je suis convaincu de son authenticité, sans cela il y a belle lurette que je l'aurais délaissé; mais il est important de savoir que ma conviction – qui était bien loin d'être acquise aux débuts! – provient de l'étude critique et minutieuse des images du Suaire à la lumière des publications d'éminents savants.**

En effet, je voudrais que le lecteur se fasse sa propre opinion sur le Suaire en se basant uniquement sur des faits démontrés ...

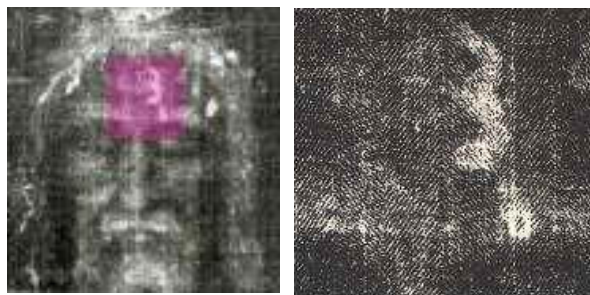
Plusieurs théories s'affrontent sur l'histoire du Suaire avant 1357. Celle qui semble la plus probable actuellement est celle de l'identité du Suaire et du Mandylion. Mais laissons les historiens débattre de la période antérieure à 1357 et apportons leurs lumières sur cette époque de la vie du Suaire. Nous pouvons toutefois relever quelques faits historiques et leur date.

**Sa Sainteté le Pape Benoît XVI se rendra à Turin (nord de l'Italie) le 2 mai 2010, à l'occasion de l'exposition du Saint Suaire, programmée du 10 avril au 23 mai, a annoncé mardi 27 octobre le cardinal Severino Poletto, archevêque de la capitale piémontaise. En juin 2008, Benoît XVI avait alors déclaré que cette nouvelle exposition du Saint-Suaire constituait «une occasion propice pour contempler ce visage mystérieux qui parle silencieusement au cœur des hommes, les invitant à reconnaître le visage de Dieu».**

Le test au carbone 14 du Saint Suaire de Turin, donnant l'âge du Suaire de 1260 à 1390, est une grave erreur parce que l'échantillon du tissu qui a servi au test, provient de la partie réparée à la suite du feu. Mais des études avec des moyens modernes sophistiqués, donnent des preuves irréfutables de l'authenticité du Saint Suaire. Lisez l'étude minutieuse du Dr François Giraud: qui décrit en détails toutes les plaies de Notre-Seigneur qui se trouvent sur le Suaire.

### C'est du lin

Il est tissé en chevron 3/1, mode de tissage utilisé à l'époque du Christ, mais connu uniquement pour la soie; il s'agit d'un tissu de qualité; ...



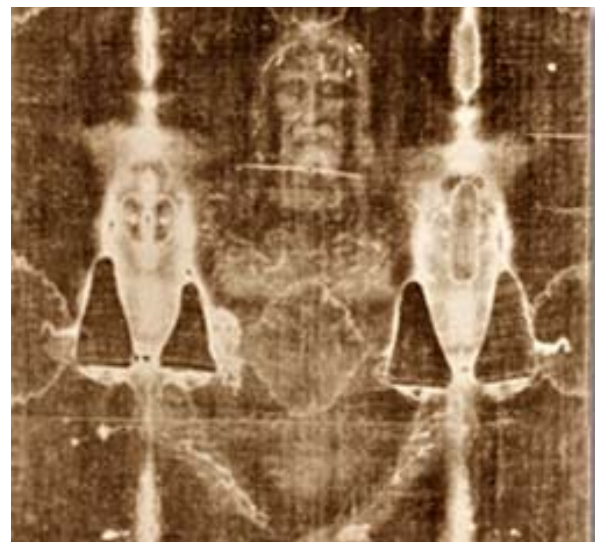
**Cette photographie du Suaire, un peu agrandie, donne une idée de la taille des fils par rapport aux images; il s'agit du front sur lequel on distingue nettement le caillot formé à partir de l'effraction de la veine frontale gauche et, en dessous, le début des 2 arcades sourcilières et la racine du nez.**

Il s'agit d'un linge mesurant 4,35 m sur 1,09 m. Ian Dickinson a étudié la métrologie antique et a découvert que ces dimensions correspondaient exactement à 8 x 2 coudées juives, la valeur de celle-ci étant connue avec précision grâce à une baguette en bois, servant à la déterminer, conservée au musée Petrie de Londres, mesurant exactement 54,55 cm, ce qui, compte tenu de son usure, permet d'estimer sa longueur initiale à 54,6 cm. Le Suaire aurait donc bien été fabriqué d'origine aux dimensions que nous lui connaissons et selon une mensuration juive. ...

Le Linceul comprend bien entendu 2 faces: une qui est visible, sur laquelle on peut voir la double silhouette humaine, l'autre qui a été recouverte d'une toile rouge par les Clarisses de Chambéry en 1534 pour renforcer le tissu du Linceul; cette étoffe rouge, en toile de Hollande, est cousue au Linceul sur toute sa longueur de 15 en 15 cm; elle rend tout examen de l'envers du tissu impossible; ce que l'on sait de l'envers nous vient de la Mère Supérieure des Clarisses qui, avant de coudre cette toile rouge, a examiné l'envers du Suaire et a dit "y lire les blessures du corps comme à travers une vitre" et des examens faits en 1978 en découpant un peu les bords de la doublure.

**Le Suaire a conservé son apparence étrange d'image "délavée" jusqu'au 28 mai 1898, jour où la première photo du Suaire a été réalisée par Secondo Pia.**

Dans sa chambre noire à peine éclairée par la lumière rouge, au fond du bac de révélateur,



Une partie du Saint Suaire. Le Suaire à sa longueur présente le corps complet de Jésus.

alors qu'il s'attendait à obtenir une image négative de mauvaise apparence, progressivement, la silhouette floue habituelle du Suaire se transformait pour devenir l'image nette d'un mort.

Le Suaire, dont l'interprétation graphique est malaisée, se comporte en fait comme un négatif photographique. Par conséquent, si, sur le négatif de la photo du Suaire, la silhouette humaine prend toute sa vigueur, il n'en va pas de même pour les taches rosées et les traces de brûlures qui, elles, deviennent négatives et donc plus difficiles à interpréter.

Nous pouvons déjà, de cela, tirer une première conclusion: la photographie n'a été découverte qu'autour de 1840 et c'est par hasard et tâtonnements successifs que l'on a trouvé le principe de la restitution des images par le moyen d'un négatif intermédiaire; on aurait tout aussi bien pu faire une photographie sans passer par un négatif, comme c'est le cas pour les diapositives, voire par un tout autre moyen (par exemple la vidéo) ou même un procédé non découvert à ce jour. Il a fallu l'invention de la photographie pour que l'image du Suaire devienne parfaitement compréhensible. Est-il concevable qu'un faussaire médiéval ait pu envisager de créer une œuvre en "négatif" - notion totalement inconnue, inimaginable et inutile à l'époque, donnant par surcroît un résultat d'aspect très médiocre – en se disant que dans quelques siècles on découvrirait peut-être une technique permettant enfin de comprendre cette œuvre? Qui pourrait soutenir une telle hypothèse? Disons-le tout net, à elle seule la constatation que le Suaire se comporte comme un négatif photographique dans sa représentation de la silhouette et comme un positif dans celle des taches rosées est déjà presque un argument définitif en faveur de l'authenticité du Suaire. Mais ne brusquons rien et continuons à avancer pas à pas.

### La tridimensionalité de l'image

L'étude attentive du Suaire avait donné l'idée, dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, à Gabriel Quidor que ce "négatif" n'était pas un négatif habituel et qu'il pouvait exister une relation entre l'intensité de la coloration de l'image et la distance séparant le linceul du corps. Avec les moyens de l'époque, il réalisa un montage permettant de sculpter dans de la gélatine une représentation en 3 dimensions de l'homme du Suaire. A sa suite, Paul Gastineau réalisa une médaille de la face du Suaire en bas-relief. Mais l'innovation vint de l'informatique: en 1976, Jumper et Jackson, 2 ingénieurs de la NASA, utilisant un ordinateur, réussirent à obtenir une représentation, dans les 3 plans de l'espace, du corps qui avait laissé son empreinte sur le Linceul; c'est à partir de cette reconstitution informatique que la statue a été réalisée (voir site).

(suite en page 11)

# Le Saint Suaire nous rappelle les supplices que Jésus a soufferts

Plus d'un million de personnes sont déjà inscrites pour aller le vénérer

(suite de la page 10)

Pour en savoir plus sur la tridimensionnalité, voyez, dans la FAQ, la rubrique "Tridimensionnalité"

De nombreux essais ont été réalisés avec d'autres photographies, mais en aucun cas il n'a été possible d'obtenir une image tridimensionnelle de qualité; il s'agit - là encore - d'une particularité unique du Suaire de Turin. ...

(Voir le site sur la latéralisation du Suaire)

## Les monnaies



Sur le Suaire, l'image des yeux est inhabituelle: on a l'impression que les yeux sont ouverts, globuleux, décentrés en strabisme convergent; il a fallu attendre les études tridimensionnelles du STURP en 1978, complétées par le Père Filas, Jésuite mathématicien, physicien et théologien, pour qu'une étude approfondie des yeux révèle une particularité qui avait échappé jusque là: en réalité, ce ne sont pas les globes oculaires que l'on voit, mais des piécettes qui ont été posées sur les yeux du mort. En dépit des difficultés énormes dues à la petitesse des images par rapport à la dimension des fils du tissu (0, 25 mm de diamètre alors que chaque piécette mesure environ 17 mm de diamètre et que la taille des lettres est de l'ordre de 1 x 4 mm seulement), la photographie a permis de voir ces piécettes et d'identifier presque formellement celle qui est sur la paupière droite: il s'agit d'un lepton, pièce de monnaie d'usage quotidien au début de notre ère (celle que les Évangiles nomment "denier" ou "obole").

Sur la partie arrondie en haut et à gauche de la crose, on distingue nettement les fragments des lettres composant la légende du lepton: TIBEPLOY CAICAPOC (Tibériou Kaisaros: de Tibère César). L'image en vert de la photographie au microscope ne laisse aucun doute. (voir site)

... La houlette de berger visible sur la pièce est la marque distinctive des pièces battues sous Ponce Pilate qui a été Préfet de Judée de 26 à 36. De plus, à l'envers des leptons trouvés et porteurs de CAISAROS avec un "C", la date d'émission est inscrite: LIS (L pour "année", I pour "dix", S pour "six"). Cette date est donc la 16<sup>e</sup> année du règne de Tibère, qui a commencé en 14. Ce lepton a donc été frappé en 30 de notre ère.

En 1996, Pierluigi Baima Bollone, le Pr Balosino et les Dr Zaca et Siracusa, ont mené des études sur l'oeil gauche où apparaît aussi une autre forme ronde, de même diamètre, située un peu plus haut. Ils ont identifié une autre monnaie portant l'inscription TIBERIOU KAISAROS, ainsi que, sur la même face, l'inscription LIS datant aussi cette pièce de la 16<sup>e</sup> année du règne de Tibère, donc de l'an 30 de notre ère. Par contre, elle ne porte pas l'image de la houlette, mais celle d'une coupe.

Nous nous trouvons là devant un détail infime en apparence, ayant échappé à toute analyse avant 1978, nécessitant pour être perçu un appareillage ultra-sophistiqué et qui permet non seulement d'écarter une nouvelle fois l'hypothèse d'un faussaire - cela devient lassant à force de le redire! - mais aussi de dater avec une précision méticuleuse la " fabrication " de l'image du Suaire: sous Ponce Pilate, certainement pas avant (la piécette n'existait pas encore!) et pas plus tard, car, cette pièce de très petite valeur n'ayant plus cours, personne n'avait de raison d'en conserver. Or Pilate n'a été procureur de Judée que de 26 à 36.

## La boue

La macrophotographie a montré sous les talons, notamment le gauche, une grande quantité de poussière agglomérée dont l'analyse a montré qu'il s'agissait d'aragonite (un carbonate de calcium); l'étude minéralogique faite par R Levi-Setti a montré de très grandes similitudes avec l'aragonite que l'on trouve à Jérusalem. Les mêmes traces d'aragonite ont aussi été trouvées sur les genoux et sur le nez, mais nulle part ailleurs. On peut donc conclure que l'homme du suaire a marché pieds nus, que ses genoux et son nez ont eu avec le sol un contact suffisamment dur pour que de la poussière s'y incruste (chute en avant sans pouvoir se retenir?)

## Les pollens

Max Frei, botaniste et criminologue suisse, a prélevé des échantillons de la surface du suaire en 1973 et 1978 et a étudié les pollens des plantes ainsi recueillis. Il a identifié 58 variétés de pollens appartenant à des familles de plantes dont 17 vivent en Europe et 41 en Afrique ou en Asie. Une seule région au monde contient simultanément 38 de ces 41 espèces: les monts de Judée, entre la Méditerranée et la Mer Morte. Les travaux de Max Frei, mort en 1983, ont été repris depuis par d'autres chercheurs (Paul Maloney, Orville Dahl, Avinoam Danin, Uri Baruk...) qui ont affiné ses conclusions formellement identifiées.

**Il est une constatation qui ne saute pas aux yeux au premier abord et qui, pourtant, est fondamentale: on ne trouve sur le Suaire aucune trace d'une quelconque décomposition du corps, aucun écoulement des flux cadavériques, rien qui puisse laisser soupçonner que le corps entreposé dans ce linceul ait connu le moindre début de corruption. Ce détail prendra toute son importance quand nous nous demanderons où est passé le corps qui était contenu dans le linceul.**

## Blessures de la couronne d'épines

Dans les cheveux, surtout à la face postérieure, on distingue de nombreuses et épaisses coulées de sang qui semblent toutes s'arrêter sur une même ligne, ... A droite, un autre caillot, prenant lui aussi naissance à la limite des cheveux et descendant sur les cheveux en deux coulées distinctes, fines, tendues: il s'agit de la trace d'une effraction de l'artère frontale droite avec son écoulement fin, pulsatile, envoyant un petit jet de sang à quelque distance. A gauche, de nombreux petits caillots disséminés sur les cheveux et le front. Il faut remarquer, là aussi, que les traces s'arrêtent sur une ligne horizontale passant juste au-dessus des arcades sourcilières. Tout se passe comme si la tête avait été entourée par un bandeau circulaire serré.

A l'évidence, on est en présence de nombreuses blessures ponctuelles et non d'une plaie étendue du scalp; en effet, celles-ci saignent toujours abondamment et auraient donné une coulée de sang large; ces blessures sont réparties sur tout le cuir chevelu mais respectent le visage et la nuque. Rappelons que la découverte de la double circulation (artérielle et veineuse) date du début du XVII<sup>e</sup> siècle et qu'on a de la peine à imaginer un artiste du moyen-âge se lançant dans la réalisation de traces sanguines aussi méticuleuses et fidèles à la physiopathologie.

Il manque l'extrémité droite de la moustache et une partie de la barbe, du côté droit également; elles ont probablement été arrachées.

La pommette droite est contuse, excoriée, l'arête du nez, au niveau des cartilages est oédématisée, les cartilages probablement fracturés; les 2 arcades sourcilières sont proéminentes, contuses.

L'ensemble de ces traces oblige à conclure que l'homme du Suaire a reçu plusieurs coups violents portés au visage (coups de poing? coups de bâton?). D'après Judica, cela correspondrait à un coup de bâton de diamètre 4 à 5 cm, por-

té depuis le côté droit. Il a, de plus, été victime d'outrages (barbe et moustache arrachées). Les blessures, notamment l'écoulement artériel, ont été réalisées du vivant du supplicié (juste après la mort, les artères se vident); impossible donc d'accorder le moindre crédit aux théories prétendant qu'un faussaire aurait utilisé un cadavre pour "reproduire" le Suaire.

La tête. Le tronc. Les membres supérieurs. Les membres inférieurs. L'enlèvement du corps. A sa face antérieure: Au premier coup d'oeil:

Les épaules et les bras sont invisibles, détruits par l'incendie de 1532.

Sous le pectoral droit, il apparaît une tache rosée plus grande et plus colorée que les autres traces; cette tache est elle-même composée de deux parties: une forme régulière, ovale, de 4,5 sur 1,5 cm, bien limitée (en bleu sur l'image colorée); en dessous, une épaisse tache rosée. Celle-ci s'écoule dans deux directions: sur le corps, en dessous de la plaie, et sur le tissu, derrière et en dessous de la réparation. Cette plaie a donc saigné alors que le corps était déjà dans le linceul. Une étude en fluorescence ultraviolette a confirmé que le halo diffus, bien visible à l'oeil nu autour de la plaie, réagissait comme le sérum sanguin; le sang avait donc en partie coagulé à l'intérieur du thorax et c'est le sérum qui a diffusé dans le tissu.

## Avec un peu d'attention:

Les pectoraux sont saillants, contractés, surélevés.

Le creux épigastrique est déprimé. L'abdomen inférieur est gonflé, saillant.

Un peu partout, de nombreuses petites taches rosées.

## Blessure faite par la lance du soldat

**La plaie de la face latérale droite est béante; une plaie sur un organisme vivant entraîne un phénomène réflexe de contracture des muscles qui l'entourent aboutissant à une tentative de fermeture spontanée; au contraire, une plaie faite sur un cadavre, même peu de temps après la mort, reste béante, les muscles ne se contractant plus. Cette plaie a donc été causée par un instrument de forme losangique, mesurant 4,5 x 1,5 cm environ, et le coup a été porté après la mort.**

Les pointes de lances ... sont des lances romaines trouvées sur un champ de bataille du Moyen-Orient; il existe une lance de ce type conservée au Vatican dont la largeur de lame est de 45 mm. C'est probablement une arme semblable qui a causé la blessure visible sur le Suaire.

(D'après Jésus et son temps, Edition Sélection du Reader's Digest)

A sa face postérieure: Au premier coup d'oeil:

Des traînées rosées épaisses barrant les fosses lombaires en travers.

## Avec un peu d'attention:

Une large plaque rosée couvrant l'omoplate et le trapèze droits.

Cette blessure est une excoriation; si on regarde sur la face antérieure, on s'aperçoit que cette plaque se prolonge sur l'épaule droite jusqu'au niveau de la clavicule.

Une autre plaque rosée, un peu plus petite, couvre l'omoplate gauche, particulièrement visible à sa partie inférieure.

Les plaies excoriées sur l'épaule droite évoquent le port d'un objet lourd, rugueux et large de plusieurs centimètres qui aurait frotté assez longtemps pour arracher la peau; cet objet aurait été porté sur l'épaule droite, en travers du dos, presque horizontalement, le dos penché en avant, l'objet venant reposer parfois brutalement sur le dos, au niveau de la pointe de l'omoplate gauche.

(suite en page 12)

# Le portement de croix, les coups de fouets, le crucifiement

(suite de la page 11)

Parmi les objets envisageables, un genre de poutre ferait parfaitement l'affaire.

## Les coups de fouets



De très nombreuses taches rosées sont réparties sur tout le dos ...; ces blessures existent aussi en dessous des plaques excoriées des épaules. Sur presque toute la surface du reste du corps, on trouve des marques d'environ 3 cm de longueur, formées de deux petites

plaies de 10 à 12 mm de diamètre, séparées de 1,3 cm environ, en forme d'haltères, groupées par 2 ou plus; Barbet en a compté entre 100 et 120, Ricci environ 180; elles semblent disposées en éventail et seraient souvent groupées par paires.



Statue grandeur naturelle du Christ flagellé qui avait été donnée aux Pèlerins de saint Michel

Ces blessures évoquent des coups portés avec un fouet dont la ou les lanières auraient été munie(s) à leur extrémité d'une ou plusieurs

boules. Ces marques semblent avoir été portées horizontalement au niveau de la taille, en oblique descendante sur les jambes et en oblique ascendante sur le tronc; de plus, elles semblent bien se répartir en deux séries: une portée par un fouet manié depuis le côté droit du condamné, l'autre depuis le côté gauche. ...

Les pectoraux sont en saillie, contractés, tirés vers le haut, le thorax est distendu, le creux épigastrique est creusé, le bas abdomen est bombé, refoulé par le diaphragme contracturé: cet homme est mort asphyxié, incapable de vider ses poumons distendus. ...

## Les plaies des poignets

... Il y a une plaie d'environ 8 mm de diamètre au niveau du carpe (poignet) gauche.

Les avant-bras montrent un écoulement de sang prenant naissance, à gauche, dans cette plaie du carpe (le poignet droit est caché par la main gauche); cet écoulement va en direction du coude et du bord cubital de l'avant-bras, en suivant, bien sûr, la ligne de plus grande pente. Les mains étaient donc plus haut que les coudes, pouce en haut. En regardant attentivement, on voit que l'écoulement se fait selon 2 directions, faisant entre elles un angle d'environ 20 à 25 degrés. L'angle de ces directions avec la verticale indique que les avant-bras étaient orientés vers le haut et qu'ils oscillaient entre 2 positions, l'une avec une pente de 55° environ, l'autre de 75° environ.

... La double orientation des coulées sanguines à 55 et 70° associée à cette plaie perforante du carpe indique que le corps a été pendu par les poignets, au moyen d'un instrument les perforant, et que le corps pouvait se relever de plusieurs centimètres. Si on fait le rapprochement entre la plaie du carpe gauche et l'adduction forcée du pouce droit, on peut conclure à une perforation des carpes au niveau de l'espace de Destot.

## Les plaies des pieds

Les deux membres inférieurs sont serrés, les genoux se chevauchent un peu, l'empreinte de la partie inférieure des jambes et celle des pieds sont peu visibles.

... Sur toute la face postérieure des cuisses et des jambes on retrouve les traces rosées déjà vues sur le reste du corps.

... une tache ronde un peu plus bas que le milieu du pied ... une traînée épaisse qui relie ces deux taches, une coulée de sang sur le bord externe du pied ...

La tache ronde du talon: elle apparaît en creux, correspondant probablement à une plaie produite par la marche pieds nus sur un sol raboteux.

La tache ronde du milieu du pied: elle est en relief et correspondrait à une plaie située en plein dans le tarse ... en avant du sca-phoïde ..., entre les 2° ...et 3° ... cunéiformes. Il existe des prolongements sanguins nettement individualisés en direction des 5 orteils. Ces écoulements se sont produits alors que le talon était situé plus haut que les orteils.



L'endroit où a pénétré le clou est un espace virtuel et inaccessible sur un pied en position normale - ... par contre, si on met le pied en hyperextension, ce qui est sa position "naturelle" de crucifixion, cet espace apparaît et se laisse pénétrer très facilement, sans causer de fracture aux os du tarse, ainsi que l'a démontré le Docteur Pierre MERAT; depuis, cet espace anatomique porte son nom.

Les jambes serrées, genoux en légère flexion, le gauche un peu plus haut que le droit, les pieds en hyperextension se chevauchant, le gauche en avant et un peu plus haut que le droit, la plaie de la plante du pied droit indiquent avec une quasi certitude que la mort est survenue chez cet homme alors qu'il était cloué verticalement par les pieds sur un plan dur, un seul clou ayant immobilisé les deux pieds. Ensuite, lors de sa mise en linceul, alors qu'il était décloué, le sang s'est écoulé d'une façon assez importante par la plaie béante du clou. ...

**Nous sommes donc obligés de conclure sans hésiter que nous sommes devant le linceul de Jésus de Nazareth crucifié sous Ponce Pilate après avoir été couronné d'épines, flagellé et avoir porté sa croix, et que ce corps a mystérieusement quitté son linceul sans laisser aucune trace de sa sortie et sans avoir connu la corruption.**

**Nous avons commencé - fort logiquement - notre travail en examinant avec soin le Suaire de Turin et nous y avons trouvé les traces des supplices (coups, couronnement d'épines, chutes, portement de croix, crucifixion) et de la mort d'un homme du 1° siècle de notre ère; nous avons vu que cet homme ne pouvait être que Jésus de Nazareth. ...**

## Les quatorze stations du douloureux Chemin de Croix de Jésus



# Ne prenons pas la place de Dieu pour décider de l'heure finale de nos mourants et handicapés



**Le Cardinal Marc Ouellet**

*Voici des extraits de l'homélie du Cardinal Marc Ouellet, donnée le 8 décembre 2009 à la cathédrale Notre-Dame de Québec, à l'occasion de la solennité de l'Immaculée Conception, Patronne de l'archidiocèse:*

À Bernadette qui lui demandait son identité depuis le début des apparitions en 1857, la belle Dame répondit en levant les yeux au ciel et en croisant humblement les bras sur sa poitrine: «Je suis l'Immaculée Conception». Trois ans plus tôt, le dogme de l'Immaculée Conception de Marie avait été solennellement proclamé à la basilique Saint-Pierre de Rome.

Je rappelle cet événement providentiel au moment où notre société québécoise s'interroge sur son identité culturelle et ses valeurs fondamentales. Qui sommes-nous, Québécois et Québécoises, de souche ou d'immigration plus ou moins récente? Nous répondons pour une part à cette question en fêtant la Solennité de l'Immaculée Conception, patronne principale de l'Archidiocèse de Québec. **Notre identité québécoise historique et culturelle est profondément religieuse et même catholique. Et nous devons en être fiers!**

«Qui sommes-nous?», sinon des fils et des

filles de cette Vierge immaculée, notre Mère qui veille sur notre baptême depuis les origines de Québec. Qui sommes-nous, sinon ces hommes et ces femmes qui sont bénis par Dieu depuis la fondation du monde pour être saints en sa présence dans l'amour.

Qui sommes-nous, sinon des pécheurs, des enfants d'Adam et Ève, les auteurs du premier péché dont les conséquences affectent le genre humain jusqu'à nous. Nous ne sommes pas très fiers d'être pécheurs, mais c'est un avantage de le savoir, et surtout de le reconnaître car la confession des fautes libère la conscience et laisse libre cours au pardon et à la miséricorde.

La société québécoise ne reconnaît plus volontiers les valeurs de son identité religieuse. Elle en garde une certaine conscience malheureuse et confuse qui handicape son espérance et son élan vers l'avenir. Parallèlement, le droit de vie et de mort sur autrui étend son empire par delà les enfants à naître et menace désormais par l'euthanasie imminente la sécurité et la dignité de nos malades les plus vulnérables.

**Nous avons de la chance, frères et soeurs, de savoir qui nous sommes : les créatures d'un Dieu d'Amour, seul maître de la vie et de la mort, et dont nous ne voulons à aucun prix prendre la place pour décider de l'heure finale de nos mourants et de nos frères et soeurs handicapés.**

Remercions Dieu d'illuminer notre conscience par la lumière de sa Parole et de fortifier de sa grâce notre volonté, afin que nous ayons le courage d'aider notre société à redécouvrir son identité la plus profonde qui est son alliance avec Dieu. Plus notre identité baptismale se perd dans la conscience populaire, plus nous devons la cultiver et nous offrir comme missionnaires de l'Amour divin qui donne la joie et la paix.

En levant les yeux vers Marie qui est toute consacrée au Christ, en contemplant sa plénitude de grâce qu'elle déverse sur l'Église et le monde, n'avons-nous pas le sentiment d'être bénis et privilégiés? Ne sentons-nous pas en même temps la responsabilité d'être davantage missionnaires dans cette société? N'ayons pas peur, nous sommes pour cette société comme la boussole intérieure qui garde le cap vers le nord magnétique de la divine Eucharistie.



**L'Immaculée Conception, Patronne de l'Archidiocèse de Québec**

Que la Vierge Mère nous obtienne cette grâce, elle dont nous contemplons avec une foi vive le Coeur Immaculé. Le saint curé d'Ars nourrissait à son égard une dévotion filiale, si bien qu'en 1836, en avance sur la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, il avait déjà consacré sa paroisse à Marie «conçue sans péché».

Chers frères et soeurs, que la Vierge Sainte, notre Mère, nous accompagne en l'Année sacerdotale que nous célébrons, afin que nous puissions être des guides solides et éclairés pour les fidèles que le Seigneur confie à nos soins pastoraux. Qu'elle soutienne nos pas dans cette mission et nous obtienne d'être fidèle à ce que nous sommes : des membres du Corps du Christ.

«Je suis l'Immaculée Conception». Que cette révélation intime de Notre-Dame à l'Église et à sainte Bernadette Soubirous nous soit faite plus profondément et réjouisse notre coeur «à la louange de sa gloire, de cette grâce dont il nous a comblés en son Fils bien-aimé». Amen!

**Cardinal Marc Ouellet**

*(photos: www.ecdq.tv)*



**Pour l'occasion, tous les prêtres de l'archidiocèse étaient présents autour de leur archevêque, le cardinal Ouellet.**

# Civilisation de la vie ou de la Mort

Devant la position étonnante de certaines personnes au sujet de l'avortement et de l'euthanasie, les soussignés doivent reprendre les données déjà formulées par les sages de l'humanité sur ces sujets.

Nous devons citer, en premier lieu, le serment d'Hippocrate, médecin grec né en 460 av. J.C. serment formulé comme suit:

**«Je ne remettrai à personne du poison, si on m'en demande, ni ne prendrai l'initiative d'une pareille suggestion; semblablement, je ne remettrai à aucune femme un pessaire abortif. Je passerai ma vie et j'exercerai mon art dans l'innocence et la pureté.»**

Ce serment d'Hippocrate a donné naissance au SERMENT DU MÉDECIN, adopté par l'Assemblée générale de l'Association médicale mondiale à Genève, en septembre 1948.

**«AU MOMENT D'ÊTRE ADMIS AU SEIN DE LA PROFESSION MÉDICALE:**

**JE PROMETS personnellement et solennellement de consacrer ma vie au service de l'humanité.**

**Je donnerai à mes professeurs le respect et la gratitude qui leur sont dus.**

**J'EXERCERAI ma profession consciencieusement et dignement.**

**LA SANTÉ DE MON PATIENT sera mon premier et principal objectif.**

**JE NE DIVULGUERAI PAS les secrets qui me seront confiés.**

**JE MAINTIENDRAI par tous les moyens à ma disposition, l'honneur et les nobles traditions de la profession médicale.**

**MES COLLÈGUES seront mes frères.**

**JE NE PERMETTRAI qu'aucune considération de religion, de nationalité, de race, de partisanerie politique, ou de rang social n'interviennent entre mon devoir et mon patient.**

**JE MAINTIENDRAI le plus scrupuleux respect pour la vie humaine, dès le moment de la conception, et même sous la menace je ne ferai pas usage de ma science médicale dans des buts contraires aux lois de l'humanité.**

**JE FAIS CES PROMESSES solennellement, librement et sur mon honneur.»**

Suit la Charte de l'enfance des Nations unies promulguée en 1959 (entente signée par le Canada).

**«Considérant que l'enfant, en raison de son manque de maturité physique et intellectuelle, a besoin d'une protection spéciale et de soins spéciaux, notamment d'une protection juridique appropriée, avant comme après la naissance (.....)»**

**«Considérant que l'humanité se doit de donner à l'enfant le meilleur d'elle-même, l'Assemblée générale:**

**Proclame la présente Déclaration des droits de l'enfant afin qu'il ait une enfance heureuse et bénéficie, dans son intérêt comme dans l'intérêt de la société, des droits et libertés qui y sont énoncés.»**

## **PRINCIPE PREMIER**

L'enfant doit jouir de tous les droits énoncés dans la présente déclaration.

Ces droits doivent être reconnus à tous les enfants sans exception aucune, et sans distinction ou discrimination fondées sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, les opinions politiques ou autres, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance ou sur toute autre situation, que celle-ci s'applique à l'enfant lui-même ou à sa famille.

## **PRINCIPE 4**

L'enfant doit bénéficier de la sécurité sociale. Il doit pouvoir grandir et se développer d'une façon saine; à cette fin, une aide et une protection spéciales doivent lui être assurées ainsi qu'à sa mère, notamment des soins pré-

nataux et postnataux adéquats. L'enfant a droit à une alimentation, à un logement, à des loisirs et à des soins médicaux adéquats.

Nous poursuivons avec la fameuse DÉCLARATION DE JÉRÔME LE JEUNE, découvreur de la cause du mongolisme, c'est-à-dire la Trisomie 21, déclaration en 1974, comme suit:

«A chaque instant de son développement, le fruit de la conception est un être vivant, essentiellement distinct de l'organisme vivant maternel qui l'accueille et le nourrit.

De la fécondation à la sénescence, c'est ce même vivant qui s'épanouit, mûrit et meurt. Ses particularités le rendent unique et irremplaçable.

De même que la médecine reste au service de la vie finissante, de même, elle la protège dès son commencement. Le respect absolu dû aux patients ne dépend ni de leur âge, ni de la maladie ou de l'infirmité qui pourrait les accabler.

Devant les détresses que peuvent provoquer des circonstances tragiques, le devoir du médecin est de tout mettre en oeuvre pour secourir ensemble la mère et son enfant.

C'est pourquoi l'interruption délibérée d'une grossesse, pour des raisons d'eugénisme ou pour réduire un conflit moral, économique ou social, n'est pas l'acte d'un médecin.»

Et enfin nous terminons par l'énoncé de la position développée dans le catéchisme de l'Eglise catholique sur la question de l'euthanasie (Articles 2276-2279):

## **L'EUTHANASIE**

«Ceux dont la vie est diminuée ou affaiblie réclame un respect spécial. Les personnes malades ou handicapées doivent être soutenues pour mener une vie aussi normale que possible.

Quels qu'en soient les motifs ou les moyens, l'euthanasie directe consiste à mettre fin à la vie de personnes handicapées, malades ou mourantes. Elle est moralement irrecevable.

Ainsi une action ou une omission qui, de soi ou de l'intention, donne la mort afin de supprimer la douleur, constitue un meurtre gravement contraire à la dignité de la personne humaine et au respect du Dieu vivant, son Créateur. L'erreur de jugement dans laquelle on peut être tombé de bonne foi, ne change pas la nature de cet acte meurtrier, toujours à proscrire et à exclure.

La cessation de procédures médicales onéreuses, périlleuses, extraordinaires ou disproportionnées avec les résultats attendues, peut être légitime. C'est le refus de «l'acharnement thérapeutique». On ne veut pas ainsi donner la mort, on accepte de ne pas pouvoir l'empêcher. Les décisions doivent être prises par le patient s'il en a la compétence et la capacité, ou sinon par les ayants droit légaux, en respectant toujours la volonté raisonnable et les intérêts légitimes du patient.

Même si la mort est considérée comme imminente, les soins ordinairement dus à une personne malade ne peuvent être légitimement interrompus. L'usage des analgésiques pour alléger les souffrances du moribond, même au risque d'abrégé ses jours, peut être moralement conforme à la dignité humaine si la mort n'est pas voulue, ni comme fin, ni comme moyen, mais seulement prévue et tolérée comme inévitable. Les soins palliatifs constituent une forme privilégiée de charité désintéressée. A ce titre ils doivent être encouragés.»

Voilà les vérités déjà formulées avant nous, auxquelles nous adhérons pleinement et que nous défendons.

Reproduit et appuyé par:

André Morais, notaire, B.A. LL L (Montréal)

Alexandre N. Khouzam B.A. LL. L. D.E.S. avocat (Montréal)

Dr Paul Auclair, médecin, (Montréal)

Docteur Jean Morse-Chevrier, PH. D. présidente de l'A.P.C.Q.

Georges Buscemi, président de Campagne Québec-Vie (Montréal)

Jean-Marc Allard, Ordre Equestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem (Montréal)

Mgr Norbert Lacoste, (Montréal)

Roger Simon, ingénieur (Hudson)

Rénald Veilleux, président du Mouvement en faveur de la Vie, (Gatineau)

## **Lituanie: la laïcité n'empêche pas la Royauté sociale du Christ**

VILNIUS, 29 déc 2009 (AFP) - Jésus-Christ devient "roi" d'une municipalité de Lituanie

Les conseillers municipaux d'une petite ville de Lituanie, un pays à forte majorité catholique, ont "intrônisé Jésus-Christ comme roi" de leur localité, dans l'espoir de regonfler le moral de la population en cette époque de crise économique.

**"Introniser Jésus-Christ comme roi de notre municipalité, c'est déclarer solennellement qu'il est notre souverain et protecteur", a déclaré le maire de Salcininkai (sud-est), Zdzislav Palevic, cité par l'agence de presse balte BNS.**

**"Pendant cette période difficile pour le pays, quand la crise touche le monde entier, le rôle du Christ devient important non pas seulement dans la vie personnelle des gens, mais aussi dans la vie politique et culturelle", proclame l'acte d'intronisation adopté à l'unanimité.**

**"Ce n'est pas une décision qui pourrait faire du mal. La région est très catholique, et si cela peut encourager la population à respecter les dix commandements, pourquoi pas ?", a expliqué à l'AFP par téléphone Leonarda Stancikiene, l'une des 25 membres du conseil municipal.**

Cette ville de près de 7.000 habitants, en majorité des Polonais de souche, est située à une cinquantaine de kilomètres au sud de Vilnius qui fut la première ville lituanienne à avoir confié son sort à Jésus-Christ.

Dans un acte adopté le 12 juin dernier, la région de Vilnius s'était placée sous la protection du Christ "pour éviter des erreurs douloureuses, les dangers et les menaces".

La Lituanie, une ancienne république de l'URSS devenue indépendante en 1990 puis membre de l'UE en 2004, est un Etat laïc, mais la religion catholique demeure une composante essentielle du pays.

Avant la prestation de serment de la nouvelle présidente, Dalia Grybauskaitė, c'est l'évêque de Vilnius, le cardinal Audrys Backis qui a prononcé une allocution au parlement. Des messes solennelles sont généralement célébrées à l'occasion des grandes fêtes nationales. Vilnius (AFP)

**Prédication de Carême 2010** «Le Seigneur m'accorde d'être témoin de la grâce extraordinaire que l'Église est en train de vivre en cette année sacerdotale. On ne compte plus les retraites suivies par le clergé dans plusieurs parties du monde, toutes animées par un esprit nouveau et par une redécouverte de sa propre vocation. **L'une de ces retraites, organisée à Manille par la conférence épiscopale des Philippines, en janvier dernier, a rassemblé 5.500 prêtres et 90 évêques. Une nouvelle Pentecôte, au dire du cardinal de Manille. Durant une heure d'adoration guidée, à l'invitation du prédicateur, toute cette immense étendue de prêtres vêtus de blanc ont crié d'une seule voix: «Seigneur Jésus, nous sommes heureux d'être tes prêtres!». On voyait à leurs visages que ce n'était pas seulement des mots. — P. Raniero Cantalamessa, ofm cap**

**pour le plus beau des Mouvements.  
Tenons bon, les banquiers sont en déroute  
En avant, marchons à l'abonnement**



**Ghislain Rodrigue**, notre grand Pèlerin de saint Michel, de Sherbrooke, est décédé le 9 février à l'âge de 70 ans et 11 mois. Il était le frère d'Henri-Louis Rodrigue, de St-Georges, qui a fait tant d'activités pour Vers Demain avec son épouse et ses enfants, dont plusieurs ont été Plein-Temps.

Quel grand appui fut la famille Rodrigue, de père en fils, pour l'Oeuvre de Louis Even! Cela a commencé «au mois d'août 1938, quand Louis Even est parti pour sa première tournée à plein temps pour la cause du Crédit Social, c'est dans la Beauce qu'il s'est rendu d'abord. Et là, étaient présents, à sa première conférence dans cette région: Ernest Rodrigue avec Lorédant Rodrigue, père et grand-père de Ghislain et d'Henri-Louis; étaient présents également, Joseph et Arthur Rodrigue, frères de Lorédant, grands-oncles de Ghislain. Tous ont parfaitement compris le Crédit Social et s'en sont faits les apôtres jusqu'à leur mort.» (Gilberte Côté-Mercier, V.D. mars-avril 1979).

Ghislain a suivi leurs traces, il a été un fidèle apôtre jusqu'à son dernier soupir. Il suivait toutes les activités de l'Oeuvre: congrès, Siège de Jéricho, assemblée mensuelle à Rougemont, assemblée du mois à Sherbrooke; il était encore là aux assemblées de janvier 2010. Fervent propagandiste de Vers Demain, il allait au porte en porte, prenant jusqu'à 1,000 abonnements dans une année. Il accompagnait les Plein-Temps et, surtout, il distribuait des circulaires à profusion. Il ne refusait jamais un service. C'est avec du grand dévouement comme cela qu'une Oeuvre se bâtit. Une Oeuvre qui, grâce à ces tenaces pionniers, va porter lumière et espoir aux plus pauvres d'entre les pauvres, en Afrique et jusqu'aux confins de la terre.

Ghislain Rodrigue était aussi un homme de foi et de prière. A combien de messes il a participé et combien de chapelets il a récités? Il est parti doucement, purifié par les Sacrements de la Sainte Eglise catholique. Il est allé rejoindre sa chère maman, Mme Ernest Rodrigue qui fut une si grande apôtre, elle aussi. Ils jouissent du bonheur éternel dans la vérité, la justice, la charité et la paix!

Une messe pour le repos de l'âme de Ghislain Rodrigue sera célébrée, dimanche le 28 mars, à 5 heures de l'après-midi, par M. le curé Gerald Ouellette, à St-Michel de Rougemont, après la fermeture du Siège de Jéricho, à l'assemblée mensuelle des Pèlerins de saint Michel. Parents et amis sont tous invités.

La photo de Ghislain Rodrigue lance un message aux Pèlerins de saint Michel: **«Pour le plus beau des Mouvements. Tenons bon, les financiers sont en déroute. En avant, marchons à l'abonnement!»**

**René Armand Desrochers, de St-Norbert**, Manitoba est décédé à l'âge de 93 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 15 décembre. C'était un homme sympathique et généreux. C'est sa nièce Alice Benjamin qui nous a annoncé la nouvelle. Il recevait nos Plein-Temps en tournée au Manitoba. Il avait reçu Léonard Murphy et son compagnon en 1993, nous dit Mme Clément. Ils étaient allés dire un chapelet au chevet de son père mourant. M. Desrochers était abonné au journal Vers Demain depuis un grand nombre d'années et l'appréciait beaucoup. Prions pour le repos de l'âme de ce bon ami.

**Madame Fernand Crégheur (Monique Gélinas)**, de Rouyn-Noranda, est décédée le 29 décembre 2009, à l'âge de 87 ans. M. et Mme Crégheur étaient de très bons Samaritains pour les Pèlerins de saint Michel et l'Oeuvre de Vers Demain. Ils recevaient les Pèlerins pour les repas et l'hébergement. Ils étaient de grands bienfaiteurs aussi. Ils ont vécu à Ottawa, Amos et Val d'Or. Madame Crégheur laisse dans le deuil son époux et ses neuf enfants. M. et Mme Crégheur ont été fidèles à leur mariage pendant 68 ans. Ils ont vécu heureux. De grands modèles pour nos jeunes couples, dont le mariage est si fragile. La fidélité, l'amour et le pardon sont la recette du bonheur. Nous unissons nos prières à celles de la famille pour l'âme de la chère maman qui continuera sûrement à les aimer et à les choyer du haut du Ciel.

**Marcel Cusson, de Repentigny**, est décédé dernièrement. C'était un grand distributeur de circulaires de Vers Demain. Il était très heureux de pouvoir passer le message de vérité et d'espérance de Vers Demain dans toutes les portes de sa ville. Ces grands apôtres qui se sont donnés eux-mêmes à la cause, ne pouvaient savoir tout le bien qu'ils ont fait dans les coeurs et dans les âmes; maintenant qu'ils sont passés de l'autre côté du voile, ils le voient et reçoivent sans doute la récompense au centuple.

## Prions saint Michel d'ouvrir les portes du Ciel à ses vaillants guerriers rappelés par Dieu



**Charles-Auguste Lemay, de Cloutier**, puis de Rouyn-Noranda, Pèlerin de saint Michel, est décédé le 30 janvier 2010, à l'âge de 91 ans. A Cloutier, il tenait une épicerie. Et comme il avait un grand coeur, il effaçait souvent la dette de ceux qui ne pouvaient payer. Et malgré cette si grande générosité, la grande famille de 12 enfants a toujours eu ses trois repas par jour.

M. Lemay a connu le Crédit Social, de son père. Il a commencé à suivre notre Mouvement, lorsque nous organisons des nuits de prière. C'était un grand priant. Avec son excellente épouse, il faisait le Chemin de Croix tous les jours. Une fois libéré de son magasin, il s'est lancé dans le grand apostolat dans les familles. Et c'est monsieur Donat Bernier, de Guyenne, qui fut son premier entraîneur au porte en porte. Il a visité tous les foyers de Rouyn. Il voyait aussi à réabonner tous ceux dont l'abonnement arrivait à échéance. Il couvrait aussi sa région de circulaires de Vers Demain. Il était convaincu et convainquant. Il avait le feu sacré. Il parlait avec une chaleur et un enthousiasme débordants.

Son fils Pierre étant décédé, ses onze autres enfants étaient tous à son chevet au moment de sa mort: Rose-Hélène, Claudette, Carmen, Jean-Claude, Monique, Denise, Daniel, Suzanne, Gilbert, Louise, et Richard. Il s'est éteint pendant la récitation de l'Ave Maria, un samedi, jour de la Sainte Vierge. Ses funérailles ont eu lieu le jour de la Chandeleur, le 2 février. Dans sa tombe tous ses insignes de Pèlerins de saint Michel, son béret blanc, sa médaille miraculeuse, sa médaille de conquérant, sa médaille de saint Michel paraient son veston.

Monsieur et madame Donat Bernier représentaient les Directeurs de Vers Demain aux funérailles. Un époux fidèle, un père exemplaire, un Pèlerin de saint Michel au coeur de feu s'est envolé au Ciel, les mains chargées de mérites. La Messe de l'assemblée du mois des Pèlerins de saint Michel, à Rougemont, a été célébrée le 28 février pour le repos de l'âme de ce grand conquérant.

**Eudore Leclerc, de Gatineau est décédé le 7 février 2010**, à l'âge de 78 ans. Il était l'époux de Lurette Leclerc. Il laisse aussi dans le deuil ses enfants: Célyne, qui fut à plein temps dans notre Oeuvre des Pèlerins de saint Michel, pendant 6 ou 7 ans, Hélène, Lucie, Serge, Marc.



Eudore faisait partie de la grande famille de feu Arthur Leclerc et de feu Angéline Gendron qui furent parmi les premiers créditistes à St-Quentin, N.B., avec M. François Levesque. La famille comptait 15 enfants et plusieurs ont participé aux grandes activités de l'Oeuvre de Louis Even: abonnements à Vers Demain, distributions de circulaires, organisations d'assemblées, toujours présents aux congrès. Tous ces pionniers étaient des perles précieuses pour l'Oeuvre de Vers Demain.

Eudore, comme son frère jumeau Dollard, était un bâtisseur de maisons. Grâce à eux si nos fondateurs ont décidé de bâtir la «Maison Saint-Michel». Eudore a fait la plomberie, tandis que Dollard était l'entrepreneur. On voit Eudore sur la photo et notre Plein-Temps Gérard Migneault qui posent la tuyauterie pour installer l'eau courante dans la Maison Saint-Michel, dont les travaux avaient commencé en 1961.

Jeune marié, Eudore avait déménagé à Rougemont avec son épouse et leur petite Célyne, pour pouvoir donner tout son temps à la construction de la Maison Saint-Michel. A la suite de la Maison Saint-Michel, Eudore, Dollard et Bernard Leclerc ont participé à la construction de l'imprimerie, de la Maison de l'Immaculée, de l'entrepôt, et pour finir, de la chapelle dédiée à saint Joseph, bâtie en remerciement à ce grand saint pour avoir trouvé les fonds nécessaires au financement sans dette de toutes ces bâtisses.

Pendant notre Siège de Jéricho, du 21 au 28 mars, nous aurons une Messe pour le repos de l'âme de ce grand collaborateur de l'oeuvre des Pèlerins de saint Michel, que fut Eudore Leclerc. Que Marie, étoile de la mer, patronne des Acadiens, le reçoive au Royaume de Dieu dans l'éternelle félicité!

*Thérèse Tardif*



**Nous voulons des écoles catholiques pour nos enfants  
Nous protestons contre les cours ECR de multiples religions**

# Appréciations de nos semaines d'étude et développement en Afrique

«De l'œuvre de ce Vers Demain j'en ai entendu parler beaucoup»

«Le Crédit Social va renforcer ce que nos prédécesseurs ont commencé»

«À présent, je vais savoir où me mettre les pieds» Mgr Odon Razanakolona

Mgr Odon Marie Arsène Razanakolona, Archevêque d'Antananarivo, Madagascar, est venu à notre semaine d'étude précédant notre congrès 2009. Il nous a dit:

"Je vous remercie pour l'invitation qui m'a été faite depuis l'année dernière. ... vous m'avez pris au mot, maintenant je suis là. Merci infiniment. De l'œuvre de ce Vers Demain j'en ai entendu parler beaucoup. En bien comme en mal. J'ai tenu à venir ici pour voir, pour entendre, et c'est pourquoi vous m'avez vu m'asseoir là pour écouter, du début jusqu'à la fin, qu'est-ce que c'est que ce Crédit Social, dont on parle beaucoup au point de vue social. Alors quand je suis venu ici, je me suis aperçu qu'il y avait un certain nombre d'évêques, et le nombre a augmenté avec deux autres, et nous avons eu le sommet avec Son Eminence (le Cardinal Agré), nous étions vraiment très honoré de sa présence.

D'après ce qu'avait mentionné le Père Julien, le travail qu'il avait fait m'avait impressionné, surtout au départ. C'est mon prédécesseur le Cardinal Armand Gaétan qui m'en avait parlé, et il en avait dit beaucoup de bien. J'ai dit: «laissez-moi voir, et j'ai pu voir, dans mes visites pastorales, comment les gens se sont mis en avant pour se défendre. Et c'est là, la capacité des gens à se prendre en mains, à se défendre surtout. C'est une question de vie ou de mort pour un certain nombre. Alors, la façon dont ils ont pris en main leur vie, vraiment nous pose des questions, et nous porte en admiration pour ces gens-là. Avec peu de choses, ils arrivent à survivre, avec des enfants. Parfois, ils dorment dans la rue. Eh bien, c'est ce que le Père aurait dû

vous dire, c'est que parmi ces pauvres-là, il y en a qui n'avait pas de maison pour dormir. Mais étant entré dans le système Tsinjo-aina, ils ont pu créer leur maison et travailler dans leur maison.

Un autre prêtre, un Père Lazariste qui est très fameux à Madagascar, c'est le Père Pedro. Lui, il s'est mis avec les gens des ordures, petit à petit, il s'est mis à travailler à sensibiliser ces gens-là. Maintenant, il a plusieurs cités dans la ville de Tananarive, pour recueillir les enfants des rues, pour recueillir les personnes sans-abri. Ils sont en association, ils sont arrivés à construire leurs maisons et c'est énorme... Ces gens-là sont dans une carrière de pierres et c'est là qu'ils travaillent pour avoir leur bol de riz et leur maison. ... Et ce sont eux qui construisent leur maison. Une personne est fière de ce qu'elle fait. Et c'est cela la dignité de la personne, ce sont ses mains. On peut toujours faire quelque chose avec ce que le Seigneur nous donne. Eh bien, ces pauvres, ces démunis sont arrivés à construire une cité énorme.

"Le Père Julien m'a parlé du Crédit Social et il m'a mis sur la liste pour venir à Rougemont. Je suis donc venu pour me renseigner.

Il y a des perspectives qui doivent nous motiver pour aller de l'avant. Je pense, comme il a été dit ici: «Vous ne pouvez pas prêcher à des ventres creux. Il faut mettre quelque chose dedans pour qu'ils puissent après avoir le courage de vous écouter» ... Le Crédit Social va renforcer ce que nos prédécesseurs ont commencé. À présent, je vais savoir où me mettre les pieds parce que je ne savais pas grand-chose avant à ce sujet."

## De Mme Lucie Nénon

Mme Lucie Nénon, fait partie du groupe des Pèlerins de saint Michel d'Abidjan. Le Père Gustave qui est Recteur de la Chapelle d'Adoration Saint-Paul, à Abidjan, avait invité M. Marcel Lefebvre à venir dans sa paroisse, pour faire une semaine de présentation (du combat de Vers Demain). Après la messe du midi, il y avait une séance d'information donnée par M. Marcel Lefebvre. À tous les jours, il y avait des fonctionnaires du gouvernement et différentes personnes qui restaient pour entendre le message du petit Pèlerin de saint Michel du Canada. Mme Lucie Nénon et Mme Sophie Amiah Aya étaient présentes à chaque réunion.

Ces deux Pèlerines mentionnées par l'Abbé Patrice sont venues toutes les deux à la semaine d'étude et à notre congrès 2009. Voici les quelques paroles adressées par Mme Lucie Nénon aux congressistes:

"Nous avons connu M. Marcel Lefebvre à la paroisse de la Chapelle d'Adoration où il était venu parler du Crédit Social. Comme je suis à ma retraite et que j'ai beaucoup de temps, j'assistais à la messe et ensuite à la réunion. M. Marcel Lefebvre nous a parlé de l'argent social et comment régler le pro-

blème de la pauvreté. Cela nous a intéressés. Nous sommes venus nombreux pour écouter son message. Nous nous sommes organisés. Nous avons créé une coordination pour pouvoir parler du Crédit Social dans tous les diocèses de la Côte d'Ivoire. Nous avons commencé par le diocèse d'Abidjan. Nous avons l'intention de refondre la brochure des «Dix leçons sur le Crédit Social» dans un langage plus accessible, pour pouvoir les enseigner dans les écoles primaires, dans les collèges et les universités catholiques.

"Nous avons plusieurs radios nationales catholiques dont deux principaux à Abidjan, une zone très peuplée ; et à l'heure des diffusions, il y a une grande écoute. Donc, nous avons décidé de diffuser les messages de Louis Even sur les ondes de ces radios, de traduire ces messages dans nos langues nationales, pour que la femme de ménage et tous puissent se les approprier. J'ai été très marquée par l'esprit de bénévolat des Pèlerins de saint Michel dont certains y ont donné toute leur vie. L'esprit de sacrifice n'est pas encore tellement présent dans notre pays. Donc, nous prions pour que, nous aussi, nous acceptions de nous consacrer, de nous donner pour une cause noble et juste dans notre pays.» — Lucie Nénon

## Mme Sophie Amiah Aya a ajouté

"Nous avons décidé de faire évoluer le message du Crédit Social dans tout le diocèse d'Abidjan. Il y a eu aussi un noyau à Abobo à la paroisse Saint François du Père Patrice Savadogo. Nous travaillons tous ensemble. Nous devons cultiver l'idée du bénévolat qui n'existe pas dans notre pays."



Institut secondaire Bx Isidore Bakanja, Kinshasa

## M. Renaud Laillier, de Toulon, France en Côte d'Ivoire

Au congrès, M. Laillier nous a parlé de son apostolat en Côte d'Ivoire:

"Mon expérience en Côte d'Ivoire a été tout à fait féconde, tout à fait positive. Je rends un hommage particulier à M. Marcel Lefebvre, car le travail, qu'il a fait pendant trois mois, a germé. Il y en a des traces réelles; notamment par la mise en place d'une coordination pour le Crédit Social qui devrait prendre de l'ampleur. Et cette organisation première du Crédit Social en Côte d'Ivoire est d'une importance considérable, non seulement pour la Côte d'Ivoire, mais pour tout l'ensemble de l'Ouest africain, car tout ce qui se passe, en Côte d'Ivoire, a une résonance très forte dans les autres pays voisins de l'Ouest africain.

"Donc c'est très important que tous les échos qu'on peut avoir en Côte d'Ivoire sur le Crédit Social, résonnent très fortement dans les régions voisines. Et je crois qu'il ne faut pas lâcher l'effort qui a été entrepris jusqu'à maintenant, pour continuer cette marche du Crédit Social, parce que les conditions sont très difficiles, la pauvreté est partout, on le sait. Les premiers pas du Crédit Social sont déterminants. J'ai eu environ vingt-cinq réunions très importantes avec différentes associations.» — Renaud Laillier, Toulon, France



## Père Georges-Marie Angoran

"C'est au coeur de cette crise économique, que nous avons fait connaissance du Crédit Social. Je suis allé rencontrer M. Marcel Lefebvre qui était à la paroisse Saint-François Xavier d'Abobo, dont le curé est l'abbé Patrice Savadogo. Nous avons passé une heure et demie ensemble. C'est M. Marcel Lefebvre qui parlait et moi j'accueillais sa parole. Et mon coeur se réjouissait, parce que c'est comme si je savais de quoi il s'agissait depuis longtemps.

"Alors, après notre discussion, il m'a donné de nombreux documents. Et ma petite voiture était remplie. Je suis allé dans mon diocèse et, là-bas, j'ai convoqué tous nos responsables diocésains, pour leur donner de la documentation afin qu'elle soit répartie dans toutes les paroisses. Et c'est ce qui a été fait. J'ai voulu avec les responsables retarder la distribution. C'est-à-dire que nous prenons un journal que l'on médite, on le distribue le dimanche suivant, et l'autre dimanche après, on distribue un autre journal, un journal à la fois pour ne pas que les gens soient mélangés. Et c'est ce qui a été fait jusqu'à ce qu'on épuise le stock.

"Depuis 2002, la Côte d'Ivoire a vécu une guerre dont seuls les responsables de ce pays en connaissent les raisons, l'origine. Les conséquences de cette guerre sont évidemment plus tragiques que la guerre elle-même qui n'a duré que neuf jours. Aujourd'hui, nous ne saurions décrire ce que nous vivons réellement, mais ceux qui ont connu ces moments difficiles de conflits dans leur pays, savent certainement les difficultés que les Ivoiriens ont à faire face. Et cela ne peut se faire sans la justice et la vérité qui viennent du coeur de cette philosophie éclairée par la Parole de Dieu."

## Père Georges-Marie Angoran

(suite en page 17)



M. Sébastien Brou coordinateur national? Aimée Pascale Dou, M. TCHIMOU Rodolphe, M. DIBY Eby François, le Secrétaire Général de la Coordination, M. KONGO Silvère, M. Louis FAHE, En avant Lucie Nanon, S.Ex Mgr Marie-Daniel Dadiet, archevêque de Korhogo, Abbé Martin, Vicaire de la paroisse St-Joseph de Yopougon dont le Père Georges Marie Angoran est curé, Sophie Amiah Marcel Lefebvre.

Vous voulez participer à nos missions en Afrique? Envoyez vos dons par Paypal ou par votre carte bancaire sur [www.versdemain.org](http://www.versdemain.org) ou par chèques ou mandat de poste, par la poste à l'adresse ci-dessous, en dessous des lignes. Une mission des plus importantes pour sortir les pauvres de leur grande misère.



## Réflexions de M. l'Abbé Patrice Savadogo

Le Père Patrice Savadogo est le curé de la paroisse Saint-François Xavier d'Abobo. Voici ses propos qui nous remplissent d'espoir :

"L'implantation du Crédit Social en Côte d'Ivoire et le chemin que le Crédit Social est en train de faire en Côte d'Ivoire, a connu deux étapes: la première a été (survoltée) par le voyage de M. Marcel Lefebvre et la seconde étape a été assurée par le brève séjour de M. Renaud Laillier, en Côte d'Ivoire.



"Je veux faire quelques mises en place, quelques rappels qui nous permettraient de mieux comprendre le chemin du Crédit Social en Côte d'Ivoire. Comme l'a dit le Père Georges, la première référence pour nous est une référence à une personne de grâce, et cette personne de grâce n'est personne d'autre que le Cardinal Bernard Agré. Un homme de grâce qui fait une intervention à Rome. Son intervention fait des vagues et atteint la berge du Canada. Le Canada lui adresse une invitation et on répond spontanément à l'invitation. Il se rend à Rougemont, il découvre le Crédit Social et il invite le Crédit Social à faire un voyage pour la Côte d'Ivoire. Et aujourd'hui la Côte d'Ivoire est au rendez-vous du Crédit Social à Rougemont.

Si nous disons merci à Son Éminence le Cardinal Agré, nous devons dire aussi merci à ce valeureux Pèlerin, le combattant infatigable qu'est Marcel Lefebvre, un homme robuste, solide, convaincu qui, non seulement dans le don de sa vie et dans la passion qui anime sa vie, nous a fait voir qu'on peut, pour un idéal, engager une vie. Et lors de son passage en Côte d'Ivoire, au bout d'un trimestre, il a fini par convaincre tous ceux qu'il a pu rencontrer.

### La structure du Crédit Social

... Le deuxième petit pôle de communication du Crédit Social, c'est le noyau d'Abobo. Abobo est une commune de la banlieue d'Abidjan. La caractéristique de cette cité, Abobo, c'est la densité de sa population. Je suis curé de la paroisse de Saint-François Xavier d'Abobo. À partir de Saint-François Xavier d'Abobo, Marcel Lefebvre a réussi à étendre son message du Crédit Social dans toute la Commune d'Abobo,

Mais, en son absence, M. Fahé qui est vraiment un des plus conquis, des plus mordus dans le Crédit Social, et Mlle Dou Aimée Pascale ont contribué à une présentation du Crédit Social. Si vous entendez M. Fayé parler du Crédit Social, vous allez vous demander s'il a déjà été un élève de M. Pilote, parce qu'il a étudié la brochure des «Dix leçons sur le Crédit Social», il l'a mémorisée. Il vous en parle sans un seul papier et d'une façon extraordinaire. Il a eu l'occasion de présenter le Crédit Social à tous les secteurs de la Pastorale d'Abobo. Et sur sa présentation du Crédit Social, tous les véhicules ont fait un chargement de journaux, parce que nous avons reçu un conteneur de circulaires et journaux Vers Demain qui nous ont été acheminés par des amis du Ghana."

... **Dans la même Parole de Dieu, je peux vous apprendre que mon peuple périt faute de connaissances. Et je crois que si vous vous laissez suffisamment éclairés par la lumière de cette connaissance qui, dans le fond n'est pas nouvelle, mais qui est une connaissance qui nous arrive maintenant, cette lumière ouvrira de nouvelles pistes et de nouveaux horizons.**

... «Soyez le sel de la terre et la lumière du monde.» Au fond de la marmite c'est une pincée de sel qui fait la saveur, on n'y met pas une grosse poignée de sel. Nous n'avons donc pas besoin d'attendre d'être les plus nombreux pour que le Crédit Social atteigne ses objectifs. Mais pour nous, ce qui compte, c'est cette référence à cette invitation de Mme Gilberte Côté-Mercier: «Ne changeons pas de vocation!». Demeurons dans cette vocation, mais soyons le sel et la lumière qui propagent le Crédit Social."

*M. l'Abbé Patrice Savadogo, curé*

## Nouvelle tournée en Afrique de Marcel Lefebvre Côte d'Ivoire, Togo, Angola, R.D. Congo

### En Côte d'Ivoire

En arrivant en Côte d'Ivoire, M. Marcel Lefebvre a eu des rencontres organisées par Mgr Dadiet, à Abidjan. Et Son Excellence l'a amené dans son diocèse Korhogo où il lui a organisé des rencontres fructueuses. De retour à Abidjan, M. Lefebvre a été reçu par le Père Georges Marie Angoran, curé de St-Joseph de Yopougon, une grosse paroisse avec 4 vicaires. Ce Père est venu à notre congrès, l'an dernier. M. Lefebvre et le Père Georges Marie ont eu plusieurs assemblées et des bonnes rencontres. Entre autres, ils ont rencontré l'évêque du Père Georges-Marie, qui a été très enthousiasmé du Crédit Social. Cet évêque encourage son bon curé, le Père Georges-Marie, à faire le combat. Ce dernier a nommé un de ses vicaires, responsable des jeunes, qui organisera des cours réguliers de Crédit Social.

Jean-Louis Fahé Mazeleaux est un des responsables de la coordination nationale pour les Pèlerins de saint Michel, en Côte d'Ivoire. Il nous a envoyé un résumé du séjour de M. Marcel Lefebvre, en Côte d'Ivoire. Le 17 décembre 2009, M. Marcel Lefebvre a été accueilli «à l'aéroport international d'Abidjan par Mgr Marie Daniel Dadiet en personne, preuve de l'importance que toute la Côte d'Ivoire créditiste accorde à ce séjour. Le même jour, dans l'après-midi, une importante rencontre a eu lieu avec la Commission Nationale Justice et Paix», nous a écrit M. Fahé.

L'Abbé Patrice, curé de la paroisse Saint-François d'Abobo, a accueilli M. Marcel Lefebvre. "De là, écrit M. Fahé, M. Marcel Lefebvre a mené une grande croisade qui l'a conduit dans le diocèse de Yopougon où il a pu rencontrer Mgr Laurent Mandjo et son Co-Adjointeur, Mgr Salomon Lezoutier. Après cette rencontre très intéressante, le Pèlerin a tenu plusieurs conférences dans les paroisses de St-Sauveur Miséricordieux, de St-Marc et de St-Joseph de Yopougon, siège de la Radio nationale catholique. (À la suite de ces rencontres), il a été décidé de mettre sur pied des groupes d'étude qui seront suivis par la Coordination nationale des Pèlerins de saint Michel."

M. Marcel Lefebvre a rencontré un groupe spécialisé dans le domaine économique. Ce groupe a décidé d'approfondir le Crédit Social. Notre missionnaire canadien a eu des rencontres fructueuses avec plusieurs petits groupes. Deux grandes réunions de tous ces petits groupes ont eu lieu avec Justice et Paix de la paroisse de Saint-François Xavier d'Abobo. Quatre grands groupes d'étude sont organisés par la Coordination nationale. Les responsables de la Coordination vont dans différentes paroisses pour y former d'autres cercles d'étude...

"Mais la cerise sur le gâteau, écrit M. Fahé, est l'offre d'un de ses jeunes vicaires que l'Abbé Patrice nous fait, en la personne du Rév. Père Denis Stéphane, dont la mission est spécifiquement d'impliquer toute la jeunesse paroissiale dont il est l'aumônier. Vous l'avez donc bien compris, Louis FAHE et ses collaborateurs Aimée-Pascale et Fabrice, de St François Xavier, ont décidé avec l'appui et les bénédictions de leur Curé, de prendre leur bâton de Pèlerins de SAINT MICHEL. — Louis Fahé".

### Activités au Togo

Puis M. Marcel Lefebvre se rendait au Togo. Il a eu une intéressante réunion de 125 personnes à l'Université catholique de Lomé où donne des cours de morale, le Père Joseph qui est venu à notre congrès l'an dernier. M. Lefebvre a tenu aussi une excellente réunion au grand séminaire de Lomé en présence de 300 personnes: les séminaristes, des enseignants et différents employés du séminaire. Les séminaristes ont une émission de 1 heure 30, dans l'après midi, chaque semaine, au poste de Radio-Maria. Ils ont invité M. Marcel Lefebvre à une émission, il a parlé une heure.

Le dévoué Canadien a eu une réunion avec un groupe de prière dans un foyer familial. Il rencontre des évêques et d'autres personnages importants. Les évêques sont très enthousiastes. Le 13 janvier, M. Lefebvre a eu une grosse réunion avec la paroisse de Saint-Kisito, organisée par

l'Abbé Marie-François, le curé. Il est venu à notre congrès de l'an dernier.

Le 14 janvier, notre ardent propagandiste a rencontré l'Archevêque de Lomé, qu'il a rencontré l'an passé, et qui avait reçu avec enthousiasme le message sur le Crédit Social. Il a demandé à M. Marcel Lefebvre et aux trois prêtres qui sont venus à notre congrès, l'an dernier, d'assister à la conférence des évêques du Togo, qui s'est tenue le 20 janvier. M. Lefebvre a expliqué le Crédit Social. L'Archevêque a demandé aux trois prêtres de donner un compte-rendu de leur semaine d'étude à Rougemont. Le 14 janvier, le conteneur de Vers Demain, dans lequel il y avait 650,000 copies de nos circulaires et 2,000 livres sur le Crédit Social, arrivait à la paroisse du Curé Marie-François. M. Lefebvre est au comble du bonheur, il a de précieuses munitions à distribuer. Lors de la réunion, ils en ont remis aux évêques pour leur propre diocèse. C'est le Père Éloi Yog Lambon, secrétaire général de la Commission Justice et Paix, du Togo, qui s'est occupé de faire les démarches pour recevoir le conteneur avec la collaboration du Père Joseph.

**Après le Togo, l'Angola**, notre confrère canadien s'est rendu à Luanda, où il était invité par Mgr Damiao Franklin, Archevêque de la capitale qui est venu à notre congrès l'an dernier. M. Lefebvre a été dans ce pays du 21 au 28 janvier. Monseigneur Franklin avait bien organisé les choses, des assemblées dans les milieux très importants de la société. M. Lefebvre était accompagné dans ses allées et venues, tous les jours, d'un bon prêtre qui parlait parfaitement le français, puis, il avait un excellent traducteur pour toutes ses conférences. Ce fut un très grand succès. Monseigneur Franklin était très content et satisfait de la visite du Pèlerin de saint Michel. La bonne semence germera.

**Puis ce fut le Congo (RDC).** M. Marcel Lefebvre est allé à Kinshasa, la capitale. Le Père Albert KAUMBA, du diocèse d'Ottawa, lui-même Congolais, accompagnait M. Marcel Lefebvre. Le Père Albert connaît beaucoup de gens, il a organisé beaucoup de réunions et des rencontres fructueuses. Ils étaient reçus au presbytère de l'abbé Djim, curé de la paroisse St-Michel. Ils ont rencontré le groupe Saint-Michel, tous sont gagnés au Crédit Social. Ils disent que les Pèlerins de saint Michel et le groupe de saint Michel ne font qu'un. Le Père Djim, est venu au congrès 2009, il a organisé d'excellentes assemblées avec ses paroissiens.

M. Lefebvre et le Père Albert ont eu une réunion de 150 personnes, professeurs et élèves, dans l'Institut secondaire Bx Isidore Bakanja, Kinshasa. La directrice s'appelle Micheline et elle a une grande dévotion à saint Michel Archange. Elle était heureuse d'accueillir un Pèlerin de saint Michel dans son école et elle a été ravie par le Crédit Social. Toute l'assistance a été enthousiasmée par le message du conférencier canadien et par les explications du Père Albert.

Ils ont eu une réunion fructueuse avec tous les professeurs de la paroisse Saint-Michel. Nos zélés propagandistes ont eu une réunion le 6 février avec un groupe d'intellectuels. M. Lefebvre nous dit: «Le feu se répand».

### De Marcel Lefebvre de retour au Canada

Chers amis africains, bonjour. Je viens de rentrer d'Afrique, d'une magnifique tournée de deux mois et demi. J'ai oeuvré en Côte d'Ivoire, au Togo, en Angola et en R.D.Congo. Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à faire un grand succès de cette mission. J'ai été très bien reçu dans plusieurs paroisses, universités, séminaires, Conférences épiscopales, parlementaires, Instituts d'Enseignement Supérieur, groupe d'hommes d'affaires, etc. Tous ont très bien accueilli notre message concernant les pays africains très riches, mais scandaleusement dépossédés par un système financier barbare, et ils ont été intéressés surtout par la mise en application de la Doctrine Sociale de l'Eglise.

De petits groupes se forment pour poursuivre l'étude de ce sujet si important et urgent.

**Encore une fois, merci, merci à tous et à toutes. En grande union de prière et d'action pour le règne du Christ et le salut des âmes.**

*Marcel Lefebvre*

# La Ministre de l'Éducation impose sa dictature avec le bras de fer de Staline

## Les parents ne peuvent même plus retirer leurs enfants des cours contraires à leurs convictions

### Maintenant, on enlève, de la liste des jours fériés, les dimanches et les jours de fêtes dans les écoles

*Les enfants appartiennent aux parents, non pas au Ministère de l'Éducation, c'est un droit naturel incontestable reconnu depuis toujours. Et c'est le droit des parents de choisir le genre d'éducation qu'ils désirent donner à leurs enfants. Le dimanche est un Jour sacré qui appartient à Dieu, pas au Ministère de l'Éducation.*

*Du 21 au 27 mars inclusivement, à notre chapelle, nous organisons une semaine de prières intenses, jour et nuit, devant le Saint-Sacrement exposé. Parmi nos intentions nous demanderons à Dieu la conversion de la ministre de l'Éducation ou sa démission, car elle n'accomplit pas la volonté de ses patrons, les parents qui financent le Ministère de l'Éducation par leurs taxes. Venez prier avec nous, ou priez chez vous en même temps que nous pour la conversion de nos Ministres et députés. — Thérèse Tardif*

### L'application du communisme par infiltration et par étapes

Dans les pays civilisés par l'Église catholique, comme le Canada, les laïcistes ne peuvent pas procéder par la révolution sanglante, comme ce fut le cas en Russie soviétique, pour s'emparer du pouvoir. Ils procèdent par étapes et par infiltration afin de détruire nos valeurs chrétiennes de l'intérieur.

La ministre de l'Éducation s'attaque au dimanche, le Jour du Seigneur. Elle fait disparaître de la liste des jours de congés, à l'école, les dimanches, et les fêtes avec d'autres fêtes civiles.

Devant les protestations du public, Michelle Courchesne déclare que «**les modifications au régime pédagogique ne cachent pas d'accommodement pour les écoles juives. Qu'on se le dise, il s'agit d'abord et avant tout d'un règlement visant la réussite et la persévérance scolaire.**»

**Nos écoles ont été fondées par l'Église catholique avec ses multiples communautés religieuses masculines et féminines. C'est la bienheureuse Marie de l'Incarnation**

**qui a fondé la première école à Québec. Et sainte Marguerite Bourgeois, à Ville Marie (Montréal).**



**Les écoles publiques et laïques sont un monumental fiasco et elles continueront à l'être tant et aussi longtemps qu'on laissera le sort de nos enfants entre les mains d'un ministère de l'Éducation laïc, sans Dieu. Nos enfants ont besoin d'apprendre, de pratiquer et de vivre les Commandements de Dieu, à l'école et partout. Et vous, madame Courchesne, vous ne pouvez leur donner cette éducation essentielle. Vous ne pouvez donner ce que vous n'avez pas.**

Mais nous savons, par expérience, que votre règlement servira non pas à la réussite et la persévérance scolaire, mais bien plutôt à faire disparaître l'observance du dimanche au Québec.

Un bel exemple: Pauline Marois, alors ministre de l'Éducation, sous prétexte d'avoir la liberté de changer nos Commissions scolaires confessionnelles en Commissions scolaires linguistiques, s'est rendue jusqu'à Ottawa pour faire abroger l'article 93 de la Constitution canadienne qui protégeait l'enseignement religieux dans les écoles. A ceux qui sentaient le piège et qui protestaient, madame Marois répétait à qui voulait l'entendre que l'enseignement religieux continuerait à être diffusé dans les écoles.

Et aujourd'hui, il est catégoriquement défendu d'enseigner la religion catholique dans nos écoles du Québec fondées, à grands coups de sacrifices, par nos ancêtres catholiques.

Le règlement du ministère de l'Éducation laïc abroge aujourd'hui les congés des dimanches, et des fêtes d'obligation et civiles; vous verrez que bientôt, une nouvelle loi obligera d'envoyer les enfants à l'école le dimanche, sous peine de poursuite judiciaire.

Cela fait partie de la stratégie sournoise menée par les franc-maçons et les laïcistes pour faire disparaître définitivement la religion catholique de la province de Québec. Le dimanche est le jour du Seigneur. L'école le dimanche enlèvera de la mémoire des enfants, l'obligation d'observer le Jour du Seigneur. La dictature s'installe petit à petit et serre son étau sur la gorge du peuple jusqu'à ce qu'il en meurt. Prions la bienheureuse Marie de l'Incarnation et sainte Marguerite Bourgeois, les deux premières fondatrices des écoles au Canada, de convertir nos ministres et députés.

*Thérèse Tardif*

### Son Eminence le Cardinal Ouellet proteste au nom de l'Église

Son Eminence le Cardinal Marc Ouellet se réjouit fortement de la future canonisation de notre bienheureux Frère André. Du temps du Frère André, les syndicats communistes faisaient un grand tapage au Canada, spécialement à Montréal. Les ouvriers, les pompiers, les policiers adhéraient à ces unions, ils organisaient des grèves et de grandes manifestations dans les rues. Le Frère André en souffrait beaucoup et priait saint Joseph d'arrêter ce fléau et de préserver notre patrie de l'atroce régime communiste dont plusieurs pays ont tant souffert.

Saint Joseph a entendu les prières du Frère André. Il accomplissait des miracles à profusion à l'Oratoire St-Joseph. Un après l'autre, les pompiers, les policiers, les ouvriers accouraient à l'Oratoire et se convertissaient, au point que les policiers et les pompiers devinrent les gardiens fidèles de l'Oratoire. Saint Joseph et le Frère André auront bien encore des trucs pour abaisser le nez de nos laïcistes qui mettent la hache dans nos grandes valeurs chrétiennes.

*Notre Cardinal se réjouit de la canonisation prochaine du grand thaumaturge du Mont-Royal. Mais il déplore fortement l'action perverse des laïcistes au Québec. Nous tirons ce qui suit du site [www.ecdq.org](http://www.ecdq.org)*

*T. Th.*

*par Le Cardinal Marc Ouellet*

### La canonisation du Frère André

Notre Cardinal dit en jubilant: «**La canonisation prochaine du Frère André Bessette c.s.c., fondateur de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, arrive comme un météore inattendu dans le ciel québécois. Cet événement couronne la vie d'un homme qui devient un modèle de sainteté pour l'Église universelle. J'admire nos athlètes qui gagnent des médailles d'or aux Olympiques. Mais je suis ravi et pas peu fier qu'un humble Québécois reçoive la reconnaissance la plus élevée de l'Église catholique. Pour une médaille d'or, c'en est toute une! De quoi relever mon moral de chrétien et de pasteur contesté par l'avènement triomphal d'un Québec laïc.**»

### Le dimanche, un jour sacré

Et le Cardinal poursuit: «C'est aujourd'hui le premier dimanche du Carême, un jour sacré pour les chrétiens, qui remet en mémoire l'Évangile de la Passion, de la mort et de la résurrection du Christ. Depuis qu'on a exclu la religion de l'école au profit d'une chaire d'État d'Éthique et de culture religieuse, nous réservons le dimanche, jour du Seigneur, pour offrir la catéchèse et pour renforcer la vie de famille. Dans le nouveau contexte scolaire, c'est une pratique difficile à implanter à cause de la forte tradition québécoise, toujours réclamée par la population, d'un enseignement religieux à l'école.

### Abolition des congés scolaires les dimanches

Or, le Ministère de l'Éducation vient de décider unilatéralement d'abroger l'article 19 du Régime pédagogique, qui contient la liste des congés obligatoires, dont les samedis et les dimanches, le jour de Noël et le Vendredi saint. L'école sera désormais possible sept jours sur sept. Cette nouveauté prétend accommoder le rattrapage scolaire pour les communautés juives et pour d'autres fins, semble-t-il, que la ministre ne réussit pas à justifier face à la grande majorité.

Je fais remarquer que cette énième réforme en éducation ajoute un obstacle supplémentaire au respect du dimanche, un symbole identitaire québécois plus important que le crucifix à l'Assemblée nationale (pourtant bien important lui aussi).

**C'est pourquoi je proteste au nom de l'Église catholique et je demande à l'État de révoquer cette décision qui va à l'encontre des valeurs de la société civile.**

**Le rôle de l'État n'est pas d'imposer des valeurs, mais plutôt de respecter les valeurs de la société civile pluraliste en lui offrant un encadrement souple et respectueux.**

Quant au gâchis qui résulte des multiples réformes de l'éducation pour en écarter la religion, je constate tristement qu'un certain refus global de notre identité catholique conduit de plus en plus à un fouillis global en éducation. Les sous-produits sont bien connus: couples fragiles, familles éclatées, avortements massifs, bientôt l'euthanasie, suicides à un taux effarant, décrochage scolaire évidemment, travail sept jours sur sept, etc., etc. **Vive le Québec libre de la religion!**

N'avons-nous pas besoin d'un bon carême de conversion et de retour à Dieu? Le Québec ne mérite-t-il pas mieux au plan religieux? Il est à l'avant-garde en tant de domaines... Il excelle en sport, en art, en solidarité et en soins de santé malgré tout. Mais ça va mal en éducation à tous les niveaux et les nouvelles générations auraient avantage à être mieux servies au plan religieux pour découvrir un sens global à la vie.

**Je partage l'inquiétude et la surprise de la population face à la décision gouvernementale de supprimer les congés du dimanche, de Noël et du Vendredi saint. Cette décision m'apparaît abusive et révélatrice d'une politique laïciste qui élimine les symboles religieux de la place publique. Je m'y oppose non seulement pour des motifs religieux, mais aussi pour protéger la famille et lui laisser sa liberté d'action le dimanche.**

*Tiré du site Web de [www.ecdq.org](http://www.ecdq.org)*

*= Cardinal Marc Ouellet*

# «Si tu veux construire la paix, protège la création»

L'équilibre écologique de la planète qui est menacé par la pollution et le gaspillage des ressources — problèmes qui, comme le savent les étudiants assidus du *Crédit Social*, sont directement causés par le système financier actuel qui entraîne, entre autres, la création de besoins inutiles, pour créer des emplois qui ne sont pas vraiment nécessaires. Douglas a fait remarquer avec justesse qu'une fois leurs besoins essentiels assurés, la plupart des gens se contenteraient d'un style de vie beaucoup plus simple, ce qui réduirait de beaucoup la destruction de l'environnement.

Le Pape Benoît XVI a fait plusieurs déclarations récentes sur la question de l'environnement et du respect de la création, qui démontrent qu'il prend ce problème au sérieux. Il a choisi, pour la 43<sup>e</sup> journée mondiale de la paix, le 1<sup>er</sup> janvier 2010, le thème : «Si tu veux construire la paix, protège la création». Voici des extraits de ce message, ainsi que des autres déclarations récentes du Saint-Père à ce sujet :

## Journée mondiale de la Paix

«Le respect de la création revêt une grande importance, car "la création est le début et le fondement de toutes les oeuvres de Dieu" et, aujourd'hui, sa sauvegarde devient essentielle pour la coexistence pacifique de l'humanité.

«Il est sage d'opérer une révision profonde et perspicace du modèle de développement, et de réfléchir également sur le sens de l'économie et de ses objectifs, pour en corriger les dysfonctionnements et les déséquilibres. L'état de santé écologique de la planète l'exige; la crise culturelle et morale de l'homme le requiert aussi et plus encore, crise dont les symptômes sont évidents depuis un certain temps partout dans le monde.

«L'humanité a besoin d'un profond renouvellement culturel; elle a besoin de redécouvrir les valeurs qui constituent le fondement solide sur lequel bâtir un avenir meilleur pour tous. Les situations de crise qu'elle traverse actuellement — de nature économique, alimentaire, environnementale ou sociale — sont, au fond, aussi des crises morales liées les unes aux autres. Elles obligent à repenser le cheminement commun des hommes. Elles contraignent, en particulier, à adopter une manière de vivre basée sur la sobriété et la solidarité, avec de nouvelles règles et des formes d'engagement s'appuyant avec confiance et avec courage sur les expériences positives faites et rejetant avec décision celles qui sont négatives. Ainsi seulement, la crise actuelle devient-elle une occasion de discernement et de nouvelle planification.

«L'être humain s'est laissé dominer par l'égoïsme, en perdant le sens du mandat divin, et dans sa relation avec la création, il s'est comporté comme un exploitateur, voulant exercer sur elle une domination absolue. Toutefois, la véritable signification du commandement premier de Dieu (soumettre la terre), bien mis en évidence dans le Livre de la Genèse, ne consistait pas en une simple attribution d'autorité, mais plutôt en un appel à la responsabilité. Du reste, la sagesse des anciens reconnaissait que la nature est à notre disposition, non pas comme "un tas de choses répandues au hasard", alors que la Révélation biblique nous a fait comprendre que la nature est un don du Créateur, qui en a indiqué les lois intrinsèques, afin que l'homme puisse en tirer les orientations nécessaires pour "la garder et la cultiver" (cf. Gn 2, 15). Tout ce qui existe appartient à Dieu, qui l'a confié aux hommes, mais non pour qu'ils en disposent arbitrairement. Quand, au lieu d'accomplir son rôle de collaborateur de Dieu, l'homme se substitue à Lui, il finit par provoquer la rébellion de la nature "plus tyrannisée que gouvernée par lui". L'homme a donc le devoir d'exercer un gouvernement responsable de la création, en la protégeant et en la cultivant.

«Le Concile oecuménique Vatican II a rappelé que "Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples". L'héritage de la création appartient donc à l'humanité tout entière. Par contre, le rythme actuel d'exploitation met sérieusement en danger la disponibilité de certaines ressources naturelles non seulement pour la génération présente, mais surtout pour les générations futures.

«Je souhaite donc l'adoption d'un modèle de développement basé sur le caractère central de l'être humain, sur la promotion et le partage du bien commun, sur la responsabilité, sur la conscience d'un changement nécessaire des styles de vie et sur la prudence, vertu qui indique les actes à accomplir aujourd'hui en prévision de ce qui peut arriver demain.»

## Angélus du 1er janvier 2010

Dans sa méditation prononcée avant la prière de l'Angélus, le 1<sup>er</sup> janvier 2010, Benoît XVI a déclaré :

«Il y a un objectif que tous peuvent partager, condition indispensable pour la paix, c'est d'administrer avec justice et sagesse les ressources naturelles de la terre. "Si tu veux construire la paix, protège la création": c'est à ce thème d'une grande actualité que j'ai consacré mon Message pour cette 43<sup>e</sup> Journée mondiale de la Paix. Au moment où ce message était publié, les chefs d'États et de gouvernements étaient réunis à Copenhague pour le sommet sur le climat d'où est ressortie encore une fois l'urgence d'orientations concertées au plan mondial.

«Cependant, aujourd'hui, je voudrais souligner l'importance qu'ont aussi, pour la protection de l'environnement, les choix des particuliers, des familles, et des administrations locales. "Un changement de mentalité effectif qui conduise chacun à adopter de nouveaux styles de vie est désormais indispensable". Nous sommes en effet tous responsables de la protection et du soin de la création. C'est pourquoi aussi dans ce domaine, l'éducation est fondamentale: pour apprendre à respecter la nature; s'orienter toujours plus "vers la construction de la paix à partir de choix de grande envergure au niveau personnel, familial, communautaire et politique."

«Si nous devons prendre soin des créatures qui

nous entourent, quelle considération ne devons-nous pas avoir pour les personnes, nos frères et sœurs! Quel respect pour la vie humaine!»

## Discours au Corps diplomatique

Dans son discours aux ambassadeurs de 178 pays, le Saint-Père a dit, le 11 janvier 2010:

«Si l'on veut construire une vraie paix, comment serait-il possible de séparer, ou même d'opposer, la protection de l'environnement et celle de la vie humaine, y compris la vie avant la naissance? C'est dans le respect que la personne humaine a d'elle-même que se manifeste son sens de la responsabilité pour la création. Car, comme saint Thomas d'Aquin l'enseigne, l'homme représente ce qu'il y a de plus noble dans l'univers. En outre, et je l'ai rappelé lors du récent Sommet mondial de la FAO sur la Sécurité alimentaire, "la terre est en mesure de nourrir tous ses habitants" (Discours du 16 novembre 2009), pourvu que l'égoïsme ne conduise pas à l'accaparement par quelques-uns des biens destinés à tous!»

## Encyclique *Caritas in veritate*

Bien entendu, le Pape Benoît XVI n'a pas oublié cette question de l'environnement dans sa dernière encyclique *Caritas in veritate* (n. 48), rendue publique en juillet 2009:



«Le thème du développement est aussi aujourd'hui fortement lié aux devoirs qu'engendre le rapport de l'homme avec l'environnement naturel. Celui-ci a été donné à tous par Dieu et son usage représente pour nous une responsabilité à l'égard des pauvres, des générations à venir et de l'humanité tout entière. Si la nature, et en premier lieu l'être humain, sont considérés comme le fruit du hasard ou du déterminisme de l'évolution, la conscience de la responsabilité s'atténue dans les esprits. Dans la nature, le croyant reconnaît le merveilleux résultat de l'intervention créatrice de Dieu, dont l'homme peut user pour satisfaire ses besoins légitimes — matériels et immatériels — dans le respect des équilibres propres à la réalité créée. Si cette vision se perd, l'homme finit soit par considérer la nature comme une réalité intouchable, soit, au contraire, par en abuser. Ces deux attitudes ne sont pas conformes à la vision chrétienne de la nature, fruit de la création de Dieu... La nature est à notre disposition non pas comme "un tas de choses répandues au hasard", mais au contraire comme un don du Créateur qui en a indiqué les lois intrinsèques afin que l'homme en tire les orientations nécessaires pour «la garder et la cultiver» (Gn 2, 15)...

«Il y a de la place pour tous sur la terre: la famille humaine tout entière doit y trouver les ressources nécessaires pour vivre correctement grâce à la nature elle-même, don de Dieu à ses enfants, et par l'effort de son travail et de sa créativité. Nous devons cependant avoir conscience du grave devoir que nous avons de laisser la terre aux nouvelles générations dans un état tel qu'elles puissent elles aussi l'habiter décemment et continuer à la cultiver... L'une des plus importantes tâches de l'économie est précisément l'utilisation la plus efficace des ressources, et non leur abus.»

Sauver la nature, les animaux, les bébés phoques, c'est bien, mais sauver les êtres humains, c'est encore plus important. Benoît XVI explique: «Considérer la nature comme plus importante que la personne humaine elle-même est contraire au véritable développement. Cette position conduit à des attitudes néo-païennes (faire de la terre une déesse)... Par ailleurs, la position inverse... est également à rejeter car le milieu naturel n'est pas seulement un matériau dont nous pouvons disposer à notre guise, mais c'est l'oeuvre admirable du Créateur, portant en soi une "grammaire" qui indique une finalité et des critères pour qu'il soit utilisé avec sagesse et non pas exploité de manière arbitraire.»

A ce sujet, Jean-Paul II écrivait dans son encyclique *Centesimus annus* (n. 38): «En dehors de la destruction irrationnelle du milieu naturel, il faut rappeler ici la destruction encore plus grave du milieu humain, à laquelle on est cependant loin d'accorder l'attention voulue. Alors que l'on se préoccupe à juste titre, même si on est bien loin de ce qui serait nécessaire, de sauvegarder les habitats naturels des différentes espèces animales menacées d'extinction, parce qu'on se rend compte que chacune d'elles apporte sa contribution particulière à l'équilibre général de la terre, on s'engage trop peu dans la sauvegarde des conditions morales d'une «écologie humaine» authentique.»

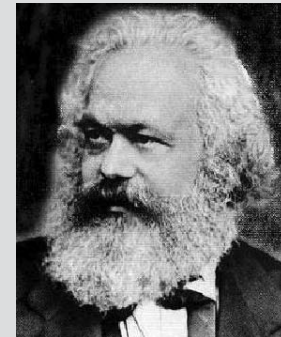


Adam Smith, considéré comme étant le père du capitalisme

# Capitalisme et communisme

«Le communisme est intrinsèquement pervers», a écrit le Pape Pie XI

Le capitalisme répond aux aspirations de la personne humaine, mais il a été vicié par le système financier qu'il utilise



Karl Marx, considéré comme étant le père du communisme

par Louis Even

On entend trop souvent dire: «Le capitalisme ne vaut pas mieux que le communisme. L'Église a condamné les deux avec la même vigueur. Le système capitaliste ne mérite donc pas plus d'égards que le système communiste.»

L'Église n'a pas condamné le capitalisme. C'est attribuer au système capitaliste des maux qui ne proviennent nullement du système, mais des abus d'individus qui se conduisent bien plus en tyrans (comme font les chefs de pays communistes) que comme des citoyens d'un pays intégralement capitaliste.

C'est du communisme, et du communisme seul, que le pape Pie XI déclarait: «Le communisme est intrinsèquement pervers, et l'on ne peut admettre sur aucun terrain la collaboration avec lui de la part de quiconque veut sauver la civilisation chrétienne» (Encyclique *Divini Redemptoris*, n. 58.).

«Intrinsèquement pervers» — cela veut dire pervers par sa nature même. Pervers tout entier, rien de bon en lui. Pervers par son athéisme, pervers par son matérialisme. Pervers par ses mensonges, par sa violation des engagements les plus sacrés. Pervers par son absence de toute morale: le communisme considère comme moral tout ce qui sert à ses fins et comme immoral ce qui en éloigne.

Par contre, dans une autre encyclique, le même Pape déclare que «le système capitaliste n'est pas à condamner en lui-même, mais qu'il a été vicié» (*Quadragesimo Anno*, n. 109.). Nous verrons comment plus loin dans cet article.

Le communisme est intrinsèquement pervers, non seulement en coupant l'homme de Dieu, mais aussi par le peu de cas qu'il fait de l'individu même dans le domaine temporel. Il dégrade la personne. Il ne tient pas compte de la nature de l'homme telle que l'a faite le Créateur. Il foule aux pieds la liberté de choix de la personne. L'individu n'est pour le communisme qu'un instrument à utiliser selon les fins du parti, un instrument qui doit se plier à ces fins ou être cassé impitoyablement.

Le communisme est tyrannique au suprême degré. Une fois au pouvoir, le parti communiste ne permet rien qui puisse menacer de l'en détrôner. Il exerce une souveraineté absolue sur tout et sur tous. Il ordonne quoi faire, quoi ne pas faire: Accepte ce que je décide pour toi, sinon je te rends la vie impossible.

Le système capitaliste n'en est pas là. Les vices qu'on lui reproche ne lui sont point inhérents, ils ne proviennent pas de sa nature, mais du système financier qu'il utilise, un système financier qui domine au lieu de servir. C'est le système financier qui vicie le capitalisme.

Le système capitaliste est, par définition, un système qui répond aux aspirations de la nature humaine. Nous pouvons, en effet, définir le capitalisme comme système reconnaissant et proté-

geant la propriété privée, la libre entreprise, la liberté de choix de la personne, la souveraineté du consommateur sur les objectifs de production par l'entremise du marché libre: le produit, choisi ou commandé par le consommateur guide, en effet, les programmes de production.

«Mais, objectera-t-on, ce n'est point ainsi que se passent les choses dans notre pays à système capitaliste. La propriété privée est fort malmenée, surtout la propriété privée des moyens de production qui est le lot d'une minorité de plus en plus restreinte. La majorité doit se mettre forcément au service de cette minorité, sous peine d'affamation par manque de pouvoir d'achat. L'insuffisance de pouvoir d'achat anéantit ou réduit la liberté de choix du produit et par là même supprime la souveraineté du consommateur sur les objectifs de la production. Les conflits répétés entre les employeurs, qui constituent la minorité, et les employés, qui forment la grosse majorité, ne démontrent-ils pas que le système répond très

parasite, puis domine, intoxique et tue graduellement le véritable capitalisme.

Le Crédit Social ferait de chaque citoyen un capitaliste de fait comme il l'est déjà de droit. Ce serait, en matière économique, rétablir la personne dans ses droits; lui reconnaître pratiquement le droit d'organiser sa vie selon son propre choix, à la seule condition de respecter ce même droit chez les autres.

En matière économique toujours, la plus grande richesse du capitaliste, s'il sait mettre une borne à la poursuite de richesses matérielles toujours plus considérables, c'est sa liberté de choix. Dans la mesure où son revenu de capitaliste lui permet une vie convenable, il est libre de dire oui ou non à tout projet qui le courtise. Son revenu n'étant pas conditionné par une participation personnelle à la production, il est libre de son temps et peut l'employer à son gré. Il peut certainement encore accepter de l'emploi dans des entreprises conduites par d'autres, mais il peut aussi préférer se livrer à des activités de son choix — activités qui peuvent très bien concourir à enrichir la société tout entière de richesses qui ne sont pas nécessairement matérielles. Le travail libre est généralement plus créateur et plus fécond que le travail forcé.

Le revenu du capitaliste s'appelle dividende. Le dividende est facteur d'une sécurité économique inconditionnée, une «sécurité économique absolue», selon l'expression de Douglas, fondateur de l'école créditiste de pensée. Tandis que le salaire, même s'il est suffisant, même s'il est généreux, ne peut donner qu'une sécurité économique conditionnée, conditionnée par l'emploi, par l'embauchage, donc par une servitude.

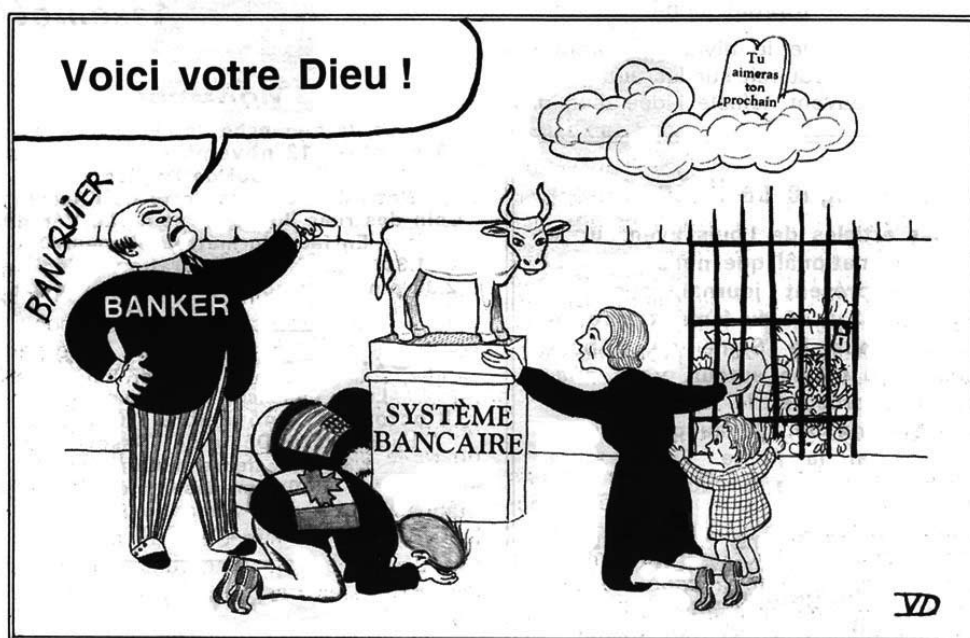
Ceux qui exaltent le salaire et discréditent le dividende exaltent la servitude et discréditent la liberté. Les syndicats — et d'autres — qui préconisent une politique de plein emploi associent le droit de vivre à la servitude. Les créditistes qui préconisent un dividende social à tous et à chacun veulent pour tous une économie de liberté, un droit de vivre lié à la personne elle-même et non pas uniquement à sa participation personnelle à la production. Ce dividende social, qui irait à tous, employés ou non, n'empêcherait nullement, en plus, une rémunération appropriée à ceux qui contribuent à la production.

**Tous capitalistes**

Mais sur quoi se base le Crédit Social pour déclarer toute personne capitaliste de droit? Nous l'avons expliqué maintes fois dans nos articles sur le sujet. Résumons-le seulement ici:

La production moderne résulte de plusieurs facteurs: tout d'abord de l'existence de matière première, de richesses naturelles qui sont l'oeuvre du Créateur et sans lesquelles rien ne serait possible;

(suite en page 21)



mal aux aspirations des personnes et que le capitalisme, lui aussi, fait peu de cas de la liberté de choix du grand nombre?»

La réponse est justement dans le rétrécissement du système capitaliste à une minorité, et non pas dans sa mise en application. On ne peut pas dire qu'un pays vit vraiment sous un système capitaliste quand le capitalisme concerne seulement 5 pour cent de la population et que 95 pour cent ne vivent qu'avec la permission ou la grâce de ces 5 pour cent. Le système n'est alors que 5 pour cent du capitalisme et 95 pour cent de la servitude. Système qui s'approche de plus en plus du communisme, à mesure que se concentre entre quelques mains le pouvoir de dominer la vie des autres.

Ce n'est donc pas l'économie capitaliste comme telle qu'il faut blâmer; et ce n'est pas sa disparition, mais au contraire, son extension, qu'il faut souhaiter. Si, dans un pays, il n'y a plus que 5 pour cent des citoyens à jouir d'un statut de capitaliste, au lieu de désirer voir cette proportion fondre à zéro pour cent, il faut plutôt tendre à la monter à 100 pour cent.

## Par le Crédit Social

C'est cela que ferait la substitution d'une finance créditiste au système financier actuel qui

**A chacun sa part des richesses**

# Capitalisme et communisme

(suite de la page 20)

puis de savoir-faire acquis, accumulé et transmis d'une génération à l'autre, inventions, découvertes de sources nouvelles d'énergie, perfectionnement de procédés de production; puis, dans une proportion décroissante, de labeur humain; aussi d'investissements, de capital financier, simples signes chiffrés permettant de mobiliser des matériaux et de la main-d'oeuvre.

De ces quatre facteurs, les plus importants sont bien les deux premiers. D'abord, les ressources naturelles, gagnées par personne, mais don de Dieu, capital réel créé pour tous les hommes de toutes les générations, à utiliser selon leurs besoins normaux, à entretenir s'il s'agit de biens se reproduisant comme la forêt, à exploiter sagement s'il s'agit de biens inertes comme les minerais, et non pas à gaspiller follement comme on le fait aujourd'hui à un rythme accéléré et à l'échelle planétaire. Puis, il y a le progrès croissant dans les moyens et les méthodes de production; progrès réalisé par les générations qui se sont succédé, pas seulement par la nôtre; progrès dont l'accroissement et la transmission sont dus à la vie en société, et dont aucun individu ni aucun groupe ne peut se prétendre l'héritier exclusif. C'est cet héritage commun, capital réel de grande valeur, qui permet de produire davantage, même avec une diminution de labeur humain.

Supprimez cet héritage de nature communautaire, la production ne sera pas le centième de ce qu'elle est, même en y employant tous les bras valides et en y investissant tous les signes monétaires qu'on voudra.

C'est pourquoi nous disons que tous et chacun des membres de la société naissent héritiers et propriétaires du plus gros capital réel, facteur prépondérant de la production moderne. Donc, tous avec un droit de capitaliste sur une partie croissante des fruits de la production, sans supprimer la rémunération de ceux qui apportent leur concours personnel à la mise en rendement de ce capital communautaire.

Et nous ajoutons, comme Douglas, que l'augmentation de productivité, due à la croissance de l'héritage communautaire et non pas à l'apport individuel du producteur, devrait se traduire par un pourcentage croissant du pouvoir d'achat sous forme de dividendes à tous et un pourcentage décroissant sous forme de salaires à l'emploi de moins en moins nécessaire.

## Conforme au plan divin

Ce mode de distribution d'une production de plus en plus abondante et de plus en plus facile stériliserait toute propagande communiste et socialiste. Ce serait aussi le moyen le plus effectif de reconnaître concrètement ce que le Pape Pie XII appelait un droit fondamental de tout homme à l'usage des biens matériels, dans son fameux radio-message du 1er juin 1941:

**«Les biens créés par Dieu l'ont été pour tous les hommes et doivent être à la disposition de tous, selon les principes de la justice et de la charité.»**

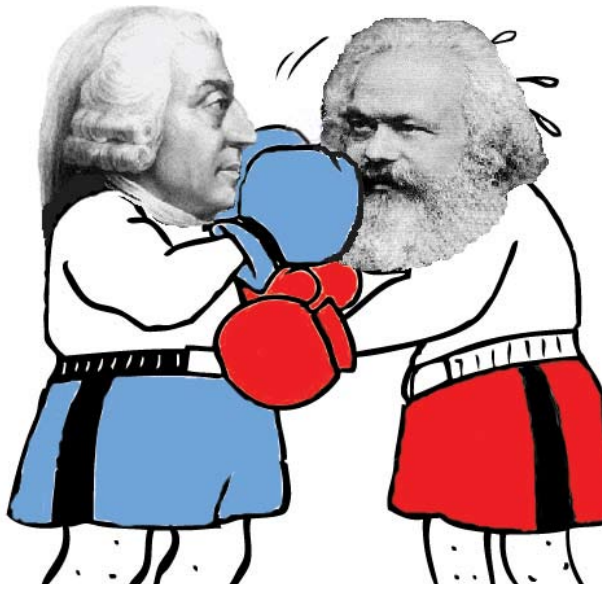
**«Tout homme, en tant qu'être doué de raison, tient en fait de la nature le droit fondamental d'user des biens matériels de la terre, quoi qu'il soit laissé à la volonté humaine et aux formes juridiques des peuples de régler plus en détail la réalisation pratique de ce droit.»**

Quelles formes juridiques, c'est-à-dire quelles législations, ont jamais proposé une méthode aussi effective qu'un dividende à tous et à chacun, pouvoir d'achat de base, pour réaliser pratiquement le droit de chaque homme à user des biens matériels de la terre? Ce serait pourtant si facile, au moins dans nos pays où les problèmes économiques les plus ardues ne sont nullement des problèmes de production, mais des problèmes d'écoulement des produits.

Le Pape ajoutait:

**«Un tel droit individuel ne saurait en aucune manière être supprimé, pas même par l'exercice d'autres droits certains et reconnus sur des biens matériels.»**

Ces autres droits certains et reconnus comme légitimes comprennent certainement le droit de propriété: propriété du sol, d'entreprises de production, de moyens de transport, d'établissements de commerce, etc. Tous ces biens-là sont légitimement gérés par leurs propriétaires, et ces propriétaires peuvent légitimement en tirer un profit qui est pour eux ce que le salaire est pour l'employé. Mais il reste que seul Dieu possède une propriété absolue sur tout. Il est le premier auteur de toute possibilité de production, et Il veut que tous les hommes puissent bénéficier de son oeuvre. C'est pourquoi son Église nous rappelle souvent que toute propriété privée a une fonction sociale à remplir. Autrement dit, qu'elle ne soit pas au profit unique de son propriétaire, mais utile en quelque manière pour tous.



**La chute du marxisme en Europe de l'Est ne signifie pas nécessairement le triomphe du capitalisme, qui doit être corrigé de son défaut financier.**

Or, aujourd'hui, cette fonction sociale est devenue difficile à réaliser par bien des propriétaires privés, qui doivent lutter arduement rien que pour sauver leur propriété contre la ruine, dans un monde de concurrence effrénée, de privilèges financiers aux plus puissants et de taxes croissantes réclamées par tous les gouvernements et tous les corps publics.

Eh bien, cette fonction sociale de la propriété privée serait magnifiquement et automatiquement accomplie par un dividende social donnant à tous le droit à une part des fruits de toute entreprise de production. Et cela sans appauvrir le propriétaire, en lui rendant plutôt service, puisque son produit, s'il répond véritablement à des besoins humains, s'écoulerait plus facilement sur un marché où tous les consommateurs seraient munis de pouvoir d'achat.

## Réponse à deux accusations

On accuse la concentration de la richesse entre quelques mains de conduire au communisme. C'est vrai, soit parce que cette concentration laisse la masse des non-possédants facilement ouverte à la propagande communiste ou socialiste, soit parce que le gouvernement, intervenant dans le but de casser un monopole, nationalise la grosse industrie et conduit ainsi vers le socialisme d'État. Mais n'allons pas en tirer argument contre le capitalisme sain: c'est le système financier, faux et terriblement concentré, qui conduit ainsi à la concentration des capitaux entre quelques mains, viciant le capitalisme et ouvrant la voie au communisme.

On accuse encore le système capitaliste de créer toujours de nouveaux besoins pour pouvoir écouler sa production abondante, et de conduire ainsi au matérialisme aussi efficacement que le fait la législation athée et matérialiste des pays communistes.

Ici encore, il faut accuser, non pas l'économie capitaliste en soi, mais le système financier, dont les contrôleurs refusent de distribuer du pouvoir d'achat autrement que par un emploi dans la production: pas d'emploi, pas d'argent. Le progrès, qui devrait être un bienfait en libérant de la nécessité de l'emploi, devient ainsi, au contraire, un problème quand le revenu disparaît avec la disparition de l'emploi. On cherche alors des solutions

dans la production de biens matériels nouveaux. Mais ces produits nouveaux, il faut les écouler; pour cela, promouvoir de nouveaux besoins matériels, si factices soient-ils, ce qui contribue certainement à nourrir le matérialisme. La dignité de l'homme est impitoyablement sacrifiée à la nécessité de maintenir la production en marche, alors même que le volume de production réalisé est déjà plus que suffisant pour satisfaire les besoins humains réels d'une vie normale. C'est certainement pousser vers le matérialisme.

Sous un système économique à finance de Crédit Social, la cupidité de l'homme marqué par le péché originel existerait encore; mais elle ne serait pas ainsi stimulée, imposée même, par la nécessité d'un pouvoir d'achat lié à l'emploi. Le dividende social à tous, en dissociant, pour une part croissante, le pouvoir d'achat de l'emploi dans la production, pousserait plutôt dans le sens contraire.

Le Pape Paul VI, dans son encyclique *Populorum Progressio* sur le développement des peuples, disait que la poursuite du développement exige **«des sages de réflexion profonde, à la recherche d'un humanisme nouveau, qui permette à l'homme moderne de se retrouver lui-même, en assumant les valeurs supérieures d'amour, d'amitié, de prière et de contemplation.»**

Ce qui nous rappelle la remarque d'un philosophe chrétien (Maritain, si notre mémoire ne nous trompe pas), à l'effet que le progrès sainement utilisé devrait conduire non pas à une civilisation de travail, mais à une civilisation de contemplation.

L'humanisme nouveau, que souhaite le Pape, pour permettre à l'homme de se dégager du matérialisme et «d'assumer les valeurs supérieures d'amour, d'amitié, de prière et de contemplation», ne serait-il pas bien servi par l'adoption des propositions financières du Crédit Social? Propositions conçues par le génie que fut Douglas, formulées par lui dès 1917, mais obstinément refusées et combattues, même par des professeurs d'universités et autres membres de l'élite qui devraient savoir mieux.

## Catholique et créditiste

Le catholique qui est aussi créditiste est admirablement muni pour faire face à la propagande communiste et socialiste sur les deux plans: le spirituel et le temporel.

D'autre part, le catholique qui, par ignorance ou complicité ou démission, ne connaît ou n'admet en économie que le système financier actuel, peut bien posséder un solide barrage d'arguments spirituels à opposer au communisme, mais il a piteusement les mains vides pour présenter une solution chrétienne à la terrible accusation d'une abondance détruite, ou paralysée, ou empêchée de naître, en face de besoins criants non satisfaits.

Comment un catholique peut-il excuser la soumission de possibilités réelles d'ordre public ou privé, aux conditions d'une finance devenue fin au lieu de moyen, maîtresse au lieu de servante; d'une finance ne consentant à fonctionner qu'en dictant, rationnant et endettant? Comment un catholique peut-il ne pas préférer à cette tyrannie un système financier souple, s'ajustant aux possibilités physiques de la production et finançant adéquatement la distribution des biens produits, avec garantie d'une part prioritaire aux nécessités vitales de tous et de chacun, sans enquêtes, sans classement humiliant, sans conditions et sans endettement?

Le Père Thomas Landry, Dominicain, nous disait, dans une homélie à la messe de Saint Thomas d'Aquin, le 7 mars 1938: **«Qu'il fait bon être catholique quand on est créditiste. Qu'il fait bon être créditiste quand on est catholique.»**

Oui, Père, les Pèlerins de saint Michel en sont tous convaincus, par expérience personnelle.

**Louis Even**

**La nourriture pour tous par un dividende à tous**

# L'enseignement de l'Église

## sur le capitalisme



### Le capitalisme doit être corrigé

La doctrine sociale de l'Église se situe au-dessus des systèmes économiques existants, puisqu'elle se confine au niveau des principes. Un système économique sera bon ou non dans la mesure où il applique ces principes de justice enseignés par l'Église. C'est la raison pour laquelle le Pape Jean-Paul II écrivait en 1987, dans son encyclique *Sollicitudo rei socialis*, que l'Église «adopte une attitude critique vis-à-vis du capitalisme libéral et du collectivisme marxiste... deux conceptions du développement imparfaites et ayant besoin d'être radicalement corrigées.»

Il est facile à comprendre pourquoi l'Église condamne le communisme, ou collectivisme marxiste qui, comme le rappelait le Pape Pie XI, est «intrinsèquement pervers» et anti-chrétien, puisque son but avoué est la destruction complète de la propriété privée, de la famille, et de la religion. Mais pourquoi l'Église condamnerait-elle le capitalisme? Le capitalisme ne vaudrait pas mieux que le communisme?

Dans le second chapitre de son encyclique *Centesimus annus*, Jean-Paul II reconnaît les mérites de la libre entreprise, de l'initiative privée et du profit: «Il semble que, à l'intérieur de chaque pays comme dans les rapports internationaux, le marché libre soit l'instrument le plus approprié pour répartir les ressources et répondre efficacement aux besoins. Toutefois, cela ne vaut que pour les besoins 'solvable', parce que l'on dispose d'un pouvoir d'achat, et pour les ressources qui sont 'vendables', susceptibles d'être payées à un juste prix. Mais il y a de nombreux besoins humains qui ne peuvent être satisfaits par le marché. C'est un strict devoir de justice et de vérité de faire en sorte que les besoins humains fondamentaux ne restent pas insatisfaits et que ne périssent pas les hommes qui souffrent de ces carences.»

Un peu plus loin dans la même encyclique (n. 42), le Saint-Père explique ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas dans le capitalisme :

«En revenant maintenant à la question initiale, peut-on dire que, après l'échec du communisme, le capitalisme est le système social qui l'emporte et que c'est vers lui que s'orientent les efforts des pays qui cherchent à reconstruire leur économie et leur société? Est-ce ce modèle qu'il faut proposer aux pays du Tiers-Monde qui cherchent la voie du vrai progrès de leur économie et de leur société civile?

«La réponse est évidemment complexe. Si sous le nom de 'capitalisme' on désigne un système économique qui reconnaît le rôle fondamental et positif de l'entreprise, du marché, de la propriété privée et de la responsabilité qu'elle implique dans les moyens de production, de la libre créativité humaine dans le secteur économique, la réponse est sûrement positive, même s'il serait peut-être plus approprié de parler 'd'économie d'entreprise', ou 'd'économie de marché', ou simplement 'd'économie libre'. Mais si par 'capitalisme' on entend un système où la liberté dans le domaine économique n'est pas encadrée par un contexte juridique ferme qui la met au service de la liberté humaine intégrale et la considère comme une dimension particulière de cette dernière, dont l'axe est d'ordre éthique et religieux, alors la réponse est nettement négative.»

Même si le marxisme s'est écroulé, cela ne signifie pas pour autant le triomphe du capitalisme, car même après la chute du communisme, il existe encore des millions de pauvres et de situations d'injustice sur la planète. Jean-Paul II écrit:

«La solution marxiste a échoué, mais des phénomènes de marginalisation et d'exploitation demeurent dans le monde, spécialement dans le Tiers-Monde, de même que des phénomènes d'aliénation humaine, spécialement dans les pays les plus avancés, contre lesquels la voix de l'Église s'élève avec fermeté. Des foules importantes vivent encore dans des conditions de profonde misère matérielle et morale. Certes, la chute du système communiste élimine dans de nombreux pays un obstacle pour le traitement approprié et réaliste de ces problèmes, mais cela ne suffit pas à les résoudre.» (*Centesimus annus*, 42.)

Ce que l'Église reproche au capitalisme actuel n'est donc pas la propriété privée ni la libre entreprise. Au contraire, loin de souhaiter la disparition de la propriété privée, l'Église souhaite plutôt sa diffusion la plus large possible pour tous, que tous soient propriétaires d'un capital, soient réellement «capitalistes»:

«La dignité de la personne humaine exige normalement, comme fondement naturel pour vivre, le droit à l'usage des biens de la terre; à ce droit correspond l'obligation fondamentale d'accorder une propriété privée autant que possible à tous.... (Il faut) mettre en branle une politique économique qui encourage et facilite une plus ample accession à la propriété privée des biens durables: une maison, une terre, un outillage artisanal, l'équipement d'une ferme familiale, quelques actions d'entreprises moyennes ou grandes.» (Jean XXIII, encyclique *Mater et Magistra*, nn. 114-115.)

Le Crédit Social, avec son dividende à chaque individu, reconnaît chaque être humain comme étant un véritable capitaliste, propriétaire d'un capital, co-héritier des richesses naturelles et du progrès (les inventions humaines, la technologie).

### Le capitalisme a été vicié par le système financier

Ce que l'Église reproche au système capitaliste, c'est que, précisément, tous et chacun des êtres humains vivant sur la planète n'ont pas accès à un minimum de biens matériels, permettant une vie décente, et que même dans les pays les plus avancés, il existe des milliers de personnes qui ne mangent pas à leur faim. C'est le principe de la destination universelle des biens qui n'est pas atteint: la production existe en abondance, mais c'est la distribution qui est défectueuse.

Et dans le système actuel, l'instrument qui permet la distribution des biens et des services, le signe qui permet d'obtenir les produits, c'est l'argent. C'est donc le système d'argent, le système financier qui fait défaut dans le capitalisme.

Les maux du système capitaliste ne proviennent donc pas de sa nature (propriété privée, libre entreprise), mais du système financier qu'il utilise, un système financier qui domine au lieu de servir, qui vicie le capitalisme. Le Pape Pie XI écrivait dans son encyclique *Quadragesimo anno*, en 1931: «Le capitalisme n'est pas à condamner en lui-même, ce n'est pas sa constitution qui est mauvaise, mais il a été vicié.»

Ce que l'Église condamne, ce n'est pas le capitalisme en tant que système producteur, mais, selon les mots du Pape Paul VI, le «néfaste système qui l'accompagne», le système financier:

«Ce libéralisme sans frein conduit à la dictature à bon droit dénoncée par Pie XI comme génératrice de 'l'impérialisme de l'argent'. On ne saurait trop réprouver de tels abus, en rappelant encore une fois solennellement que l'économie est au service de l'homme. Mais s'il est vrai qu'un certain capitalisme a été la source de trop de souffrances, d'injustices et de luttes fratricides aux effets durables, c'est à tort qu'on attribuerait à l'industrialisation elle-même des maux qui sont dus au néfaste système qui l'accompagnait. Il faut au contraire en toute justice reconnaître l'apport irremplaçable de l'organisation du travail et du progrès industriel à l'oeuvre du développement.» (Encyclique *Populorum progressio*, sur le développement des peuples, n. 26.)

### Le vice du système: l'argent est créé par les banques sous forme de dette

C'est le système financier qui n'accomplit pas son rôle, il a été détourné de sa fin. (Faire les biens joindre les besoins.) L'argent ne devrait être qu'un instrument de distribution, un signe qui donne droit aux produits, une simple comptabilité.

L'argent devrait être un instrument de service, mais les banquiers, en se réservant le contrôle de la création de l'argent, en ont fait un instrument de domination: Puisque le monde ne peut vivre sans argent, tous — gouvernements, compagnies, individus — doivent se soumettre aux conditions imposées par les banquiers pour obtenir de l'argent, qui est le droit de vivre dans notre société actuelle. Cela établit une véritable dictature sur la vie économique: Les banquiers sont devenus les maîtres de nos vies, tel que le rapportait très justement encore Pie XI dans *Quadragesimo anno* (n. 106):

«Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent et du crédit, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là, ils distribuent le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que, sans leur consentement, nul ne peut plus respirer.»

Aucun pays ne peut rembourser sa dette dans le système actuel, puisque tout argent est créé sous forme de dette: tout l'argent qui existe vient en circulation seulement lorsqu'il est prêté par les banques, à intérêt. Et chaque fois qu'un prêt est remboursé, cette somme d'argent cesse d'exister, est retirée de la circulation.

Le défaut fondamental dans ce système est que lorsque les banques créent de l'argent nouveau sous forme de prêts, elles demandent aux emprunteurs de ramener à la banque plus d'argent que ce que la banque a créé. (Les banques créent le capital qu'elles prêtent, mais pas l'intérêt qu'elles exigent en retour.) Puisqu'il est impossible de rembourser de l'argent qui n'existe pas, la seule solution est d'emprunter de nouveau pour pouvoir payer cet intérêt, et d'accumuler ainsi des dettes impayables.

Cette création d'argent sous forme de dette par les banquiers est leur moyen d'imposer leur volonté sur les individus et de contrôler le monde:

«Parmi les actes et les attitudes contraires à la volonté de Dieu et au bien du prochain et les 'structures' qu'ils introduisent, deux éléments paraissent aujourd'hui les plus caractéristiques: d'une part le désir exclusif du profit et, d'autre part, la soif du pouvoir dans le but d'imposer aux autres sa propre volonté.» (Jean-Paul II, encyclique *Sollicitudo rei socialis*, n. 37.)

Puisque l'argent est un instrument essentiellement social, la doctrine du Crédit Social propose que l'argent soit émis par la société, et non par des banquiers privés pour leur profit:

«Il y a certaines catégories de biens pour lesquelles on peut soutenir avec raison qu'ils doivent être réservés à la collectivité lorsqu'ils en viennent à conférer une puissance économique telle qu'elle ne peut, sans danger pour le bien public, être laissée entre les mains de personnes privées.» (Pie XI, *Quadragesimo anno*.)

Alain Pilote



Jean-Paul II



Jean XXIII



Pie XI



# Le Crédit Social met l'argent à sa place

par Louis Even,  
fondateur  
du journal  
Vers Demain

Aujourd'hui, quand l'argent n'est pas là, on arrête de produire, même s'il y a des besoins pressants; on chôme, on ne fait rien.

Aujourd'hui, quand l'argent n'est pas là, les municipalités laissent de côté des travaux urgents, demandés par la population, alors même qu'il y a tout ce qu'il faut, en fait d'hommes et de matériaux, pour exécuter les travaux.

Quand l'argent n'est pas là, aujourd'hui, la construction ralentit ou arrête, même s'il y a des familles non logées, et même si des maçons, des charpentiers, des plombiers, attendent impatiemment un emploi.

Le Crédit Social change tout cela, et radicalement. Le Crédit Social secoue cette soumission à la finance. Il crie à tout l'univers:

**C'est l'argent qui doit aller d'après la production possible; et non pas la production qui doit se mettre au pas de l'argent.**

## L'argent selon les besoins

La production, c'est quelque chose de réel. Ce sont des maisons, c'est de la nourriture; ce sont des vêtements, des chaussures, des moyens de transport. La production, ce sont des aqueducs, des égouts, des rues, des trottoirs. Ce sont des écoles, des hôpitaux, des églises.

L'argent, lui, qu'est-ce que c'est? C'est une abstraction, et non pas une réalité. L'argent, ce sont des chiffres sur une rondelle de métal, ou sur un rectangle de papier, ou dans un livre de banque. Des chiffres qui sont acceptés comme moyens de paiement.

Puisque ce sont des moyens de paiement, si l'on veut que la production marche, les chiffres doivent aller d'après les produits, et non pas les produits être restreints par insuffisance de chiffres.

Manquer de travailleurs, ou manquer de matériaux pour produire, pourrait se comprendre. Mais manquer de chiffres pour mobiliser travailleurs et matériaux, est une chose incompréhensible, inadmissible dans une société d'êtres intelligents.

## L'argent doit être un serviteur

Le Crédit Social ôte le sacré de l'argent. Il fait de l'argent un simple serviteur, et non plus un maître, un dieu qui dicte, qui permet ou qui défend.

**Le Crédit Social soutient que: Tout ce qui est physiquement possible et légitimement demandé doit, par le fait même, être financièrement possible.**

S'il est possible de bâtir des maisons, de construire des routes, des aqueducs, il doit être possible de payer le travail et les matériaux pour bâtir, pour construire.

Sinon, c'est le système d'argent qui mène les hommes, et non pas les hommes qui mènent leur système d'argent.

Et puisque l'argent ne consiste qu'en chiffres gravés, ou en chiffres imprimés, ou en chiffres écrits à la main dans des livres de banque, il est plus qu'absurde, plus que stupide, il est criminel de laisser des familles sans maison, des collectivités sans utilités publiques, simplement par manque de chiffres.

## Une comptabilité exacte

**Sous un régime financier de Crédit Social: Toute production nouvelle serait financée par des crédits nouveaux, et non plus par des crédits**

**liés à de la production déjà faite. Et les crédits, ainsi émis selon le régime de la production, seraient retirés et annulés seulement selon le régime de la consommation.**

Autrement dit, le système d'argent serait un simple système de comptabilité, mais de comptabilité juste, conforme aux faits. L'argent naîtrait à mesure que la production se réalise; et l'argent disparaîtrait à mesure que la production disparaît.

Sous un régime de Crédit Social, les dettes publiques seraient donc impensables. Ce qu'un pays fait est une richesse: pourquoi la représenter par un endettement? Comment peut-on concevoir des dettes sur le dos d'un pays, à moins que ses routes, ses aqueducs, ses égouts, ses édifices publics, soient faits par un pays étranger?



**L'argent doit devenir un instrument de service, et non de pauvreté, d'esclavage et de dette**

Les crises, les privations en face de possibilités, sont le fruit d'un système financier faux, dominant au lieu de servir. Et ces fruits mauvais disparaîtraient sous un régime de finance saine, sous un régime de Crédit Social.

## La distribution financée adéquatement

Il ne suffit pas de financer la production. Il faut aussi que les produits aillent à ceux qui en ont besoin. C'est même la seule vraie raison d'être des produits: combler des besoins.

Il faut donc que les produits soient distribués. Comment le sont-ils aujourd'hui, et comment le seraient-ils sous un régime de Crédit Social?

Aujourd'hui, les produits sont offerts à un certain prix. Les personnes qui ont de l'argent achètent ces produits en y mettant le prix. Cela permet aux personnes qui ont de l'argent de choisir les produits qui leur conviennent.

Le Crédit Social ne bouleverserait point cette méthode de distribuer les produits. La méthode est souple et bonne — à condition, évidemment, que les individus qui ont des besoins aient en même temps du pouvoir d'achat pour choisir les produits qui conviennent à leurs besoins.

Du pouvoir d'achat entre les mains de ceux qui ont des besoins: c'est justement là que le système actuel a des défauts, et que le Crédit Social corrigerait ces défauts.

Quand la production est financée, elle fonctionne. Quand elle fonctionne, elle distribue

l'argent qui sert à la financer.



ainsi distribué, sous forme de salaires, profits, dividendes industriels, constitue du pouvoir d'achat pour ceux qui le reçoivent. Mais:

## Le pouvoir d'achat ajusté aux prix

Premièrement, l'industrie ne distribue jamais le pouvoir d'achat au même régime qu'elle bâtit ses prix.

Quand le produit fini est offert au public, il est accompagné de son prix. Mais une partie de l'argent figurant dans ce prix fut distribuée, peut-être, il y a six mois, un an, ou plus. Une autre partie le sera seulement après que le produit aura été vendu et que le marchand se sera servi de son profit. Une autre partie, dans dix ans peut-être, quand la machine, dont l'usure est inscrite en frais dans les prix, sera remplacée par une machine neuve. Etc.

Puis, il y a des personnes qui reçoivent de l'argent et ne s'en servent pas. Cet argent est dans les prix; il n'est pas dans le pouvoir d'achat de ceux qui ont besoin des produits.

Le remboursement des prêts bancaires à terme fixé et le système fiscal actuel accentuent encore la discordance entre les prix et le pouvoir d'achat. D'où l'accumulation des produits. D'où le chômage, et le reste.

Eh bien, le Crédit Social corrigerait ce chaos, puisqu'il considère l'argent comme une comptabilité, il ajusterait constamment la somme des prix et la somme du pouvoir d'achat, pour qu'ils s'équilibrent. Il ferait simplement les opérations comptables nécessaires pour réaliser l'accord.

## Un dividende pour le progrès

Deuxièmement, la production ne distribue pas de pouvoir d'achat à tout le monde. Elle n'en distribue qu'à ceux qui sont employés par elle. Et plus la production provient des machines, moins elle provient du travail humain. Elle augmente alors même que l'emploi nécessaire diminue. Il y a donc conflit entre le progrès qui supprime le besoin de labeur, et le règlement qui ne distribue de pouvoir d'achat qu'à l'emploi.

Pourtant, tout le monde a le droit de vivre. Et tout le monde a droit aux nécessités de la vie. Les biens de la terre ont été créés pour tous les hommes, pas seulement pour les employables.

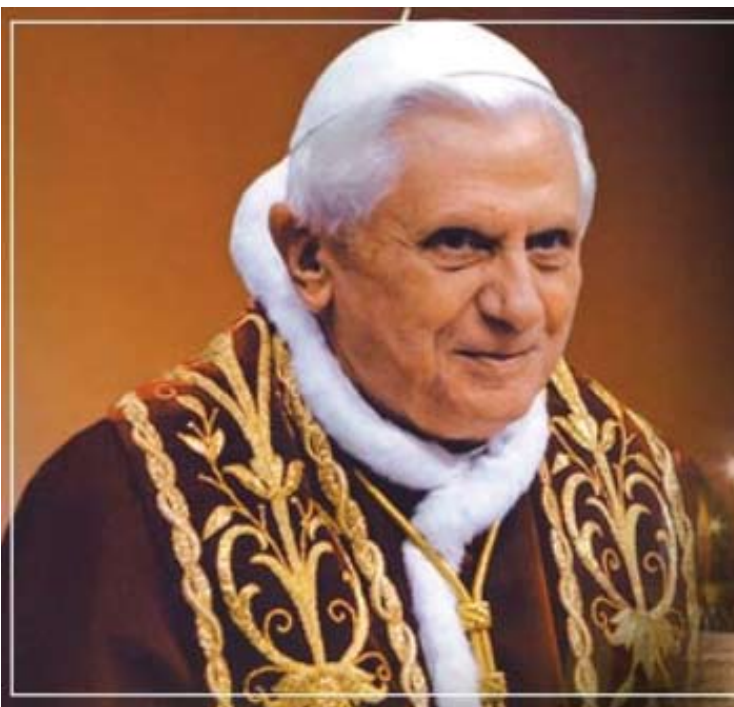
**C'est pourquoi le Crédit Social ferait ce que le système actuel ne fait pas. Sans supprimer la récompense au travail, il distribuerait à tous un revenu périodique, appelé dividende social — revenu lié à la personne et non pas à l'emploi.**

**Et plus le progrès libérerait de l'emploi, plus le dividende prendrait de place dans le pouvoir d'achat. Ce serait faire tout le monde bénéficiaire des fruits du progrès. Ce serait considérer tous les citoyens comme sociétaires, ayant droit à une part de l'abondante production résultant du progrès, capital commun, et non plus du labeur individuel qui, lui, est reconnu par le salaire.**

Ce serait une véritable libération, permettant aux individus de s'épanouir, au lieu de les obliger à chercher des occupations matérielles nouvelles, en suscitant des besoins matériels superflus, ou en faisant travailler pour la destruction, comme dans les industries de guerre.

Ce serait aussi la fin des rongeurs et perpétuels soucis du lendemain, dans un pays où l'on est sûr que les produits ne manqueront pas plus demain qu'aujourd'hui. Quel soulagement dans la vie des individus et des familles!

Louis Even



«Le chrétien est invité à s'engager dans la construction de sociétés justes où tous reçoivent le nécessaire pour vivre selon leur dignité humaine et où la justice est vivifiée par l'amour»

## Message du Pape pour le Carême

CITE DU VATICAN, 4 FEV 2010 (VIS). Voici le Message de Benoît XVI pour le Carême, daté du 30 octobre dernier et intitulé «La justice de Dieu s'est manifestée moyennant la foi dans le Christ» (Epître de Paul aux romains):

Chaque année, à l'occasion du Carême, l'Eglise nous invite à une révision de vie sincère à la lumière des enseignements évangéliques. Cette année j'aimerais vous proposer quelques réflexions sur un vaste sujet, celui de la justice, à partir de l'affirmation de saint Paul: La justice de Dieu s'est manifestée moyennant la foi dans le Christ.

En un premier temps, je souhaite m'arrêter sur le sens du mot justice qui dans le langage commun revient à donner à chacun ce qui lui est dû — *dare cuique suum*, selon la célèbre expression d'Ulpianus, juriste romain du III<sup>e</sup> siècle. Toutefois cette définition courante ne précise pas en quoi consiste ce *Suum* qu'il faut assurer à chacun. Or ce qui est essentiel pour l'homme ne peut être garanti par la loi. **Pour qu'il puisse jouir d'une vie en plénitude il lui faut quelque chose de plus intime, de plus personnel et qui ne peut être accordé que gratuitement: nous pourrions dire qu'il s'agit pour l'homme de vivre de cet amour que Dieu seul peut lui communiquer, l'ayant créé à son image et à sa ressemblance.** Certes les biens matériels sont utiles et nécessaires. D'ailleurs, Jésus lui-même a pris soin des malades, il a nourri les foules qui le suivaient et, sans aucun doute, il réproche cette indifférence qui, aujourd'hui encore, condamne à mort des centaines de millions d'êtres humains faute de nourriture suffisante, d'eau et de soins. Cependant, la justice distributive ne rend pas à l'être humain tout ce qui lui est dû. **L'homme a, en fait, essentiellement besoin de vivre de Dieu parce que ce qui lui est dû dépasse infiniment le pain. Saint Augustin observe à ce propos que si la justice est la vertu qui rend à chacun ce qu'il lui est dû, alors il n'y a pas de justice humaine qui ôte l'homme au vrai Dieu.**

L'évangéliste Marc nous transmet ces paroles de Jésus prononcées à son époque lors d'un débat sur ce qui est pur et ce qui est impur: Il n'est rien d'extérieur à l'homme qui, pénétrant en lui, puisse le souiller. Ce qui sort de l'homme voilà ce qui souille l'homme. Car c'est du dedans, du cœur des hommes que sortent les desseins pervers. Au-delà du problème immédiat de la nourriture, nous pouvons déceler dans la réaction des pharisiens une tentation permanente chez l'homme: celle de pointer l'origine du mal dans une cause extérieure. En y regardant de plus près, on constate que de nombreuses idéologies modernes véhiculent ce présupposé: puisque l'injustice vient du dehors, il suffit d'éliminer les causes extérieures qui empêchent l'accomplissement de la justice. Cette façon de penser, nous avertit

Jésus, est naïve et aveugle. L'injustice, conséquence du mal, ne vient pas exclusivement de causes extérieures; elle trouve son origine dans le cœur humain où l'on y découvre les fondements d'une mystérieuse complicité avec le mal. Le psalmiste le reconnaît douloureusement: Vois dans la faute je suis né, dans le péché ma mère m'a conçu. Oui, l'homme est fragilisé par une blessure profonde qui diminue sa capacité à entrer en communion avec l'autre. Naturellement ouvert à la réciprocité libre de la communion, il découvre en lui une force de gravité étonnante qui l'amène à se replier sur lui-même, à s'affirmer au-dessus et en opposition aux autres: il s'agit de l'égoïsme, conséquence du péché originel. Adam et Eve ont été séduits par le mensonge du Satan. En s'emparant du fruit mystérieux, ils ont désobéi au commandement divin. Ils ont substitué une logique du soupçon et de la compétition à celle de la confiance en l'Amour, celle de l'accaparement anxieux et de l'autosuffisance à celle du recevoir et de l'attente confiante vis-à-vis de l'autre de sorte qu'il en est résulté un sentiment d'inquiétude et d'insécurité. Comment l'homme peut-il se libérer de cette tendance égoïste et s'ouvrir à l'amour?

Au sein de la sagesse d'Israël, nous découvrons un lien profond entre la foi en ce Dieu qui, de la poussière relève le faible et la justice envers le prochain. Le mot *Sedeqah*, qui désigne en hébreu la vertu de justice, exprime admirablement cette relation. *Sedeqah* signifie en effet l'acceptation totale de la volonté du Dieu d'Israël et la justice envers le prochain, plus spécialement envers le pauvre, l'étranger, l'orphelin et la veuve. Ces deux propositions sont liées entre elles car, pour l'Israélite, donner au pauvre n'est que la réciprocité de ce que Dieu a fait pour lui: il s'est ému de la misère de son peuple. Ce n'est pas un hasard si le don de la Loi à Moïse, au Sinaï, a eu lieu après le passage de la Mer Rouge. En effet, l'écoute de la loi suppose la foi en Dieu qui, le premier, a écouté les cris de son peuple et est descendu pour le libérer du pouvoir de l'Egypte. Dieu est attentif au cri de celui qui est dans la misère mais en retour demande à être écouté: Il demande justice pour le pauvre, l'étranger, l'esclave. Pour vivre de la justice, il est nécessaire de sortir de ce rêve qu'est l'autosuffisance, de ce profond repliement sur soi qui génère l'injustice. En d'autres termes, il faut accepter un exode plus profond que celui que Dieu a réalisé avec Moïse, il faut une libération du cœur que la lettre de la Loi est impuissante à accomplir. Y a-t-il donc pour l'homme une espérance de justice?

L'annonce de la bonne nouvelle répond pleinement à la soif de justice de l'homme. L'apôtre Paul le souligne dans son Epître aux romains: Mais maintenant sans la loi, la justice de Dieu s'est manifestée par la foi en Jésus

Christ à l'adresse de tous ceux qui croient. Car il n'y a pas de différence. Tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu et ils sont justifiés par la faveur de sa grâce en vertu de la rédemption accomplie par le Christ Jésus. Dieu l'a exposé instrument de propitiation par son propre sang moyennant la foi. Quelle est donc la justice du Christ? C'est avant tout une justice née de la grâce où l'homme n'est pas sauveur et ne guérit ni lui-même ni les autres. Le fait que l'expiation s'accomplisse dans le sang du Christ signifie que l'homme n'est pas délivré du poids de ses fautes par ses sacrifices, mais par le geste d'amour de Dieu qui a une dimension infinie, jusqu'à faire passer en lui la malédiction qui était réservée à l'homme pour lui rendre la bénédiction réservée à Dieu. Mais immédiatement pourrait-on objecter: de quel type de justice s'agit-il si le juste meurt pour le coupable et le coupable reçoit en retour la bénédiction qui revient au juste? Est-ce que chacun ne reçoit-il pas le contraire de ce qu'il lui est dû?

En réalité, ici, la justice divine se montre profondément différente de la justice humaine. Dieu a payé pour nous, en son Fils, le prix du rachat, un prix vraiment exorbitant. Face à la justice de la croix, l'homme peut se révolter car elle manifeste la dépendance de l'homme, sa dépendance vis-à-vis d'un autre pour être pleinement lui-même. Se convertir au Christ, croire à l'Evangile, implique d'abandonner vraiment l'illusion d'être autosuffisant, de découvrir et accepter sa propre indigence ainsi que celle des autres et de Dieu, enfin de découvrir la nécessité de son pardon et de son amitié. On comprend alors que la foi ne soit pas du tout quelque chose de naturel, de facile et d'évident. Il faut être humble pour accepter que quelqu'un d'autre me libère de mon moi et me donne gratuitement en échange son soi. Cela s'accomplit spécifiquement dans les sacrement de la réconciliation et de l'eucharistie. Grâce à l'action du Christ, nous pouvons entrer dans une justice plus grande, celle de l'amour, la justice de celui qui, dans quelque situation que ce soit, s'estime davantage débiteur que créancier parce qu'il a reçu plus que ce qu'il ne pouvait espérer.

**Fort de cette expérience, le chrétien est invité à s'engager dans la construction de sociétés justes où tous reçoivent le nécessaire pour vivre selon leur dignité humaine et où la justice est vivifiée par l'amour. Le temps du Carême culmine dans le triduum pascal, au cours duquel cette année encore, nous célébrerons la justice divine, qui est plénitude de charité, de don et de salut. Que ce temps de pénitence soit pour chaque chrétien un temps de vraie conversion et d'intime connaissance du mystère du Christ venu accomplir toute justice.**

*Benoît XVI*